

A moins de plaintes, 3500 autobus privés échappent au contrôle public

— page A 3

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, JEUDI 10 AOÛT 1978 94^e ANNÉE, no 80, 56 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

— BONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$1 75

METEO

Ensoleillé avec passages nuageux et ventoux. Maximum: 24. Demain: ensoleillé. Détails à la page A 2



Otto LANG

La proposition de Lang sur la réforme constitutionnelle Les provinces sont insultées

par Daniel L'HEUREUX
envoyé spécial de LA PRESSE

REGINA — «C'est mort en partant. Ça ne tient pas debout... Politiquement, ça n'a pas de sens.»

Ainsi le premier ministre René Lévesque a-t-il commenté la proposition du nouveau ministre fédéral de la Justice, M. Otto

Lang, de faire des référendums régionaux pour approuver la réforme de la constitution. Les propositions de M. Lang n'ont

pas été étudiées par les premiers ministres provinciaux réunis à Regina. Cependant, le président-hôte de cette conférence, le

premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, les a commentées en ces termes: «Il s'agit d'un effort du gouvernement fédéral pour diverter l'opinion publique et cacher son incapacité à consulter les provinces.»

M. Lévesque a repris ce thème en disant que le gouvernement fédéral s'amuse à jouer avec les

manchettes pour se gagner l'opinion publique et se demande s'il ne serait pas temps que des élections fédérales aient lieu. Quant au premier ministre Frank Moores, de Terre-Neuve, il a parlé d'une proposition «exceptionnellement arrogante.»

Les premiers ministres provinciaux réunis à Regina ont

• Un premier consensus se dégage à Regina, sur les chevauchements

— page A 6

économie

La triste existence d'un milliardaire

La vie de fils de millionnaire n'est pas toujours rose... surtout si on a du mal à joindre les deux bouts en exerçant son métier de photographe-portraitiste.

C'est ce que constate Alexander Mellon IV, à qui une banque vient de refuser un prêt de \$2,000, lui dont la famille dispose d'une fortune de plus de \$5 milliards.

«Je ne suis pas vraiment intéressé par les choses matérielles», de dire Alexander, dont le père est considéré comme le doyen de la branche pauvre de la famille, parce qu'il est seulement... millionnaire.

— page C 2

VIVRE

aujourd'hui La violence et l'enfant

«La violence et l'enfant, ici et au tiers monde», tel était le thème d'un colloque tenu hier à Terre des Hommes. A cette occasion, on a fait état des différences qui existent entre la violence exercée contre les enfants, au Québec, et celle dont souffrent les enfants du tiers monde. Ici, 20 enfants sur 1,000 meurent en bas âge; 160 ou 200, selon les pays, en Afrique.

— page D 2

édito

• Dangers et bienfaits d'un carnet

par Jean-Guy DUBUC

— page A 4

UNE LETTRE MET 382 ANS À SE RENDRE À PÉKIN



ELLE EST-TU PASSÉE PAR LA POSTE CANADIENNE?

Girerd



La dépouille de Paul VI à Saint-Pierre

Hallebardes au clair, les gardes suisses s'agenouillent au passage du cercueil du pape Paul VI, qui pénètre pour la dernière fois dans la basilique Saint-Pierre, en fin de journée hier. Dès après, les lourdes portes de bronze claquent. Elles sont rouvertes aujourd'hui pour permettre aux fidèles de venir rendre un dernier hommage au 147^e pape de la chrétienté.

Plus d'un million et demi de fidèles, des Romains tout spécialement, des plus humbles aux dignitaires, avaient bravé la chaleur accablante de la canicule romaine pour se recueillir et prier au passage du convoi funéraire, tout le long du parcours de 30 kilomètres, de Castel Gandolfo, au sud de Rome, jusqu'à l'entrée de la Cité vaticane. Des policiers et des soldats, au nombre

de 5,000, formaient une double haie entre les deux points. Samedi, quelque 25,000 fidèles, tous vêtus de noir, assisteront à la messe solennelle de requiem à la basilique Saint-Pierre, la plus grande de la chrétienté.

• Autres informations, pages D 5 et D 10

le monde

Un technocrate indépendant premier ministre du Portugal

Prudence et méfiance face à Carter

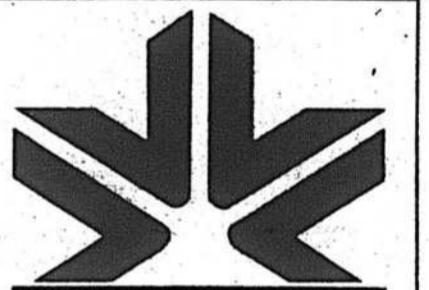
— pages C 6 et C 7



Alfredo Nobre DA COSTA

le sport

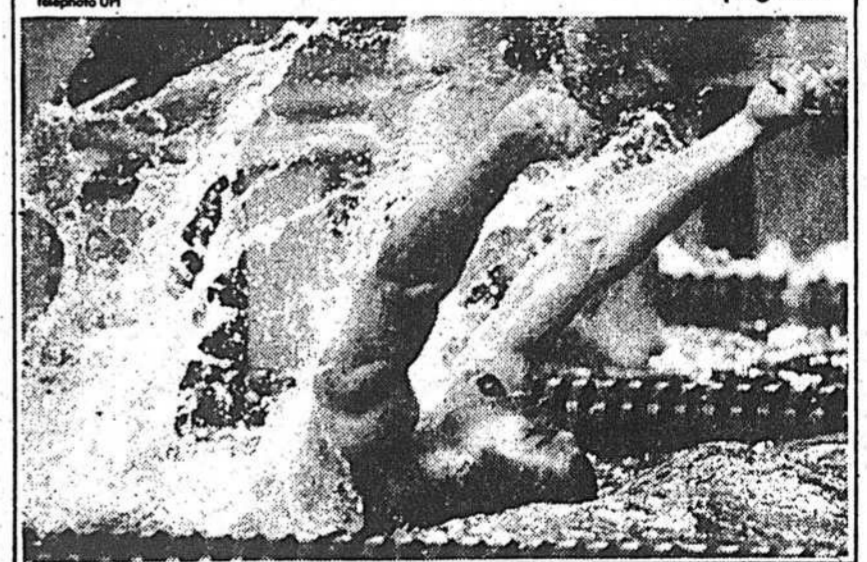
Avec SIX médailles d'or



Smith défonce un record des Jeux

Le nageur canadien Graham Smith a ajouté hier deux médailles d'or aux quatre qu'il avait déjà méritées pour ainsi fracasser un record des Jeux du Commonwealth, vieux de 40 ans. C'est aux 100 mètres brasse et par sa participation à une victoire en relais que Smith a réalisé l'exploit.

— page B 1



Méphoto UPI

Vêtement: oui aux forces armées, mais la maternité serait une «maladie»

Un curieux protocole d'entente intervenu entre l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames et les représentants de cette industrie prévoit notamment qu'«à la demande écrite du syndicat, l'employeur autorisera un employé à prendre un congé sans solde pour servir dans les Forces de réserve canadiennes».

Ce protocole, qui pourrait écarter toute menace de grève dans ce secteur au Québec, mais qui fait de nombreux insatisfaits chez les syndiqués et les syndiquées, stipule par ailleurs, à la demande du syndicat, que «le congé de maternité doit être traité comme une maladie».

Un groupe de travailleurs s'étonne également que les négociateurs du syndicat n'aient pas retenu une suggestion présentée par les membres exigeant une meilleure ventilation des lieux de travail et le droit d'arrêter le travail lorsqu'il fait plus de 85 degrés Fahrenheit dans l'atelier, et ce, sans perte de salaire.

La Ligue d'action démocratique, qui tente de démocratiser ce syndicat, fait remarquer que les opératrices de machine à

coudre, les plus nombreuses dans cette industrie, n'ont pas été convoquées en assemblée générale pour qu'on leur explique le protocole d'entente, bien qu'on annonce par communiqué que la ratification du contrat se fera par «vote secret» à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 16.

— page B 7

sommaire

Arts et spectacles — Informations: A 8 à A 11 — Horaires: A 12 Bandes dessinées: B 8 Mots mystères: B 8 Décès, naissances, etc.: D 10 Économie: C 1 à C 5 Êtes-vous observateur?: C 11 Horoscope: B 8 Mon œil sur Montréal: A 12 Mot mystère: B 8 Mots croisés: B 8 Page des lecteurs: A 5 Petites annonces: C 8 à C 15, D 6 à D 9 Radio et télévision: A 9, A 12 ROMAN: C 9 Sports: B 1 à B 7 Vivre aujourd'hui: D 1 à D 4

Hector Perrier s'éteint à 83 ans

Le juge Hector Perrier, ancien secrétaire de la province sous le premier ministre Adélard Godbout, est décédé hier, à l'âge de 83 ans, à l'Hôtel-Dieu de Montréal après une brève maladie.



Hector Perrier

Né le premier juillet 1895, M. Perrier avait fait ses études à l'école St-Pierre, aux collèges de Montréal et Ste-Marie et il fut licencié en droit de l'Université de Montréal en 1919. Après quoi, il obtint une licence et un doctorat en sciences sociales, économiques et politiques de la même université.

Au cours de sa carrière, il a contribué à l'enseignement de diverses façons et il fut l'un des directeurs de la Commission des écoles catholiques de Montréal. De 1928 à 1932, il fut président du comité de législation de la C.E.C.M. et membre conseil de l'Instruction publique.

De 1932 à 1940, il fut professeur de législation industrielle à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. Grand libéral, il a été élu député

de la circonscription de Terrebonne pour le mandat de 1940 à 1944. Secrétaire de la province sous le premier ministre Godbout, il fut nommé juge à la Cour supérieure en 1947.

Accusations de patronage Chevette met son siège en jeu

QUÉBEC (PC) — Le député de Joliette-Montcalm à l'Assemblée nationale, M. Guy Chevette, est prêt à mettre son siège en jeu contre tout député libéral qui acceptera de répéter en Chambre les accusations de patronage portées publiquement contre lui par trois libéraux de Joliette.

M. Chevette a révélé hier à la Presse Canadienne qu'il donne un délai de 48 heures à ses adversaires pour lui communiquer le nom d'un député libéral qui accepte de porter en Chambre des accusations de patronage contre lui, à la suite du changement du coroner dans son comté.

Le député de Joliette s'engage de son côté à déclencher, dès les premiers jours de la reprise de la

session, le processus parlementaire prévu par la loi de la Législature dans un cas semblable.

Sur l'ordre du ministre de la Justice Marc-André Bédard, un avocat du comté de Berthier, Me Martineau, a récemment été nommé coroner du comté de Joliette en remplacement de Michel Desroches.

M. Chevette dit avoir appris du ministère de la Justice que ce changement avait été fait pour des «raisons administratives» avec lesquelles il n'a rien à voir et il affirme qu'il ne connaissait même pas le nouveau coroner avant sa nomination.

«Je n'ai jamais porté plainte à M. Bédard contre l'ancien coroner», a affirmé hier M. Chevette.

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA Fonctionnaires oui, boucs émissaires non!

Tel a été le cri du cœur lancé par le vice-président de l'Alliance de la fonction publique, la plus grande centrale de la bureaucratie fédérale, M. Paul Gascon au lendemain du discours de M. Trudeau sur l'économie canadienne.

Il est inadmissible que M. Trudeau s'en prenne toujours à la fonction publique comme si elle était la seule responsable des difficultés économiques du Canada, explique M. Gascon.

Notons au passage que M. Trudeau a souvent repris ce thème depuis son arrivée à Ottawa s'engageant chaque fois à restreindre la croissance de la machine gouvernementale.

En dépit de ces engagements de sa part et des annonces de plafonnement de l'augmentation du nombre de fonctionnaires qui reviennent avec la saison des prévisions budgétaires, la roue continue de tourner. De 246,362

qu'ils étaient en 1973-74, les employés de sa majesté sont maintenant au nombre de 289,559, soit une progression de 17,5 pour cent, en quatre ans.

Mais cela n'est que de la petite bière affirment les adjoints de M. Gascon puisque la croissance du nombre d'employés, ou des sommes consacrées aux entreprises fournissant des services de main-d'œuvre temporaire, a connu une hausse vertigineuse de 117 pour cent au cours de la même période passant de \$340 millions à \$739 millions.

Ces secrétaires, préposés à l'entretien, chercheurs ou spécialistes en tous genres coûtent cher et constituent autant d'échappatoires aux directives de restrictions budgétaires du Conseil du trésor. Ils ont une grande qualité toutefois, leurs postes n'étant pas comptabilisés par la Commission de la Fonction publique ils ne viennent pas

troubler les statistiques gouvernementales.

Un bureau lent, lent, lent

Le jour de cette «très importante» allocution télévisée de M. Trudeau justement, un groupe de correspondants francophones à Ottawa s'est indigné de ne pouvoir obtenir copie du discours du premier ministre avant 21h30 alors que leurs collègues anglophones avaient le texte original en main depuis deux heures.

Pour marquer le coup, une lettre de protestation fut expédiée au directeur des communications du premier ministre, M. Richard O'Hagan. Depuis, ce monsieur n'a donné aucun signe de vie.

Au fait, il attend peut-être la traduction de cette missive malencontreusement unilingue...

Pas celui de M. Tremblay, mais celui de Jack Horner un gars de l'Ouest qui a abandonné les conservateurs pour s'occuper des intérêts de sa région.

D'après un communiqué du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Horner prendra la tête d'une délégation commerciale qui se rendra en Corée et au Japon du 13 au 23 août prochain, 15 hommes d'affaires canadiens l'accompagneront.

Au nombre de ces représentants des secteurs de l'agriculture, des pêcheries, des produits forestiers, du tourisme et de l'énergie on compte cinq personnes de l'Alberta, quatre de l'Ontario, deux de Colombie-Britannique et un du Manitoba.

Le Québec sera représenté par le président de Via Rail J. F. Roberts et le vice-président de la Banque Royale, R. C. Paterson. Lesquelles, comme chacun sait, font une promotion systématique des entreprises québécoises.

On n'achète pas ce qu'on veut avec \$85.00

Lors du récent voyage du premier ministre Trudeau à Bonn, le ministre fédéral des Finances Jean Chrétien était de la partie. Au moment de la photo officielle pour la postérité, il s'est tout naturellement placé derrière son patron... mais comme les chèques de \$85 qu'il expédie en ce moment ne parviennent pas à New York, le photographe du New York Times n'a eu aucune manifestation de reconnaissance à son égard et s'est contenté de le désigner comme étant «un adjoint non identifié» du premier ministre.

Faut se parler
Enfin, la dernière au sujet du chef du Nouveau Parti démocratique M. Ed Broadbent, qui revient d'un voyage d'étude du français au lac St-Jean.

Avant, les électeurs québécois ne votaient pas en sa faveur parce qu'ils ne le comptaient pas dit-on ici... maintenant qu'il manie un peu mieux le français on se demande bien si les Québécois voteront pour lui en sachant ce qu'il propose?

Gilles PAQUIN



Un inconnu rôde autour de Trudeau...

M. Jean Chrétien, qui jouit d'une certaine notoriété au Québec par les temps qui courent, ne semble pas tout à fait aussi connu... à New York. Ainsi, dans son édition du 17 juillet dernier, le New York Times, dans la légende accompagnant une photo prise lors du sommet de Bonn, présente M. Chrétien comme un «adjoint non identifié» du premier ministre canadien.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: Maximum: 24	Ensoleillé
Passages nuageux	

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	20	Passages nuageux	Ensoleillé
Outaouais	—	24	Passages nuageux	Ensoleillé
Laurentides	—	21	Ciel variable	Ensoleillé
Cantons de l'Est	—	24	Passages nuageux	Ensoleillé
Mauricie	—	21	Ciel variable	Ensoleillé
Québec	—	24	Passages nuageux	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	—	21	Ciel variable	Ensoleillé
Rimouski	—	22	Ciel variable	Passages nuageux
Gaspésie	—	22	Ciel variable	Passages nuageux
Baie-Comeau	—	20	Ciel variable	Passages nuageux
Sept-Îles	—	20	Ciel variable	Passages nuageux

au Canada

Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	17	27
Alberta	9	33
Saskatchewan	14	30
Manitoba	9	26
Ontario	22	25
Nouveau-Brunswick	18	31
Nouvelle-Écosse	17	28
Ile-du-Prince-Édouard	17	27
Terro-Neuve	11	24

si vous partez...

aux États-Unis								
	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	23	30	Chicago	21	28	Nlle-Orléans	23	32
Washington	24	33	San Francisco	13	22	Miami	26	31
Boston	21	30						

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	EDITORIAL	285-7030
Samedi seulement	0.75	PROMOTION	285-7100
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (annonces classées)	
par courrier: Canada 13 26 52		Commandes	
Lundi au samedi \$52.00 \$70.00 \$140.00		du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi \$23.00 \$46.00 \$92.00		Pour changer ou annuler	
Samedi seulement \$12.00 \$24.00 \$48.00		du lundi au vendredi: 9h à 16h30	
ETATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS		GRANDES ANNONCES	
par courrier: 13 26 52		Détailants	
Lundi au samedi \$52.00 \$104.00 \$208.00		National Tele-Press: Vacances, voyages	
Lundi au vendredi \$32.50 \$65.00 \$130.00		Carrières et professions	
Samedi seulement \$19.50 \$39.00 \$78.00		nominations	
		COMPTABILITÉ	
		Grandes annonces	
		Petites annonces	
		285-6892	
		285-6901	
		Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (samedi: 9h à 16h) 285-6911	

Audiences en octobre Moratoire sur l'autoroute de Beauport

QUÉBEC — Cédant aux pressions des environnementalistes et à un mouvement régional de protestation, les ministres québécois Marcel Léger, de l'Environnement et Lucien Lessard, des Transports, ont décrété un moratoire sur le reste des travaux de l'autoroute Dufferin-Montmorency, sur les bords de Beauport. Déjà, on travaille à l'élaboration de plans correcteurs sur les parties de l'autoroute déjà construites.

Ces décisions font suite à plusieurs rencontres entre les fonctionnaires des Services de protection de l'environnement et des Transports.

Par voie de conséquence, le ministre des Transports suspend tout appel d'offres et va revoir les plans et devis du dernier tronçon de l'autoroute dans la région de la sortie de la rivière Beauport. Déjà, on travaille à l'élaboration de plans correcteurs sur les parties de l'autoroute déjà construites.

Toutefois, la firme Beaudet et Marquis, s'étant conformée en tous points aux exigences légales requises en vue de l'obtention d'un certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, se verra octroyer ledit certificat, ce qui permettra entre autres d'enlever une partie des résidus toxiques de l'estuaire de la rivière Saint-Charles.

Le ministre Léger compte donc examiner de près les possibilités de reconstitution des berges et d'aménagement de sites naturels et communautaires aux abords de l'autoroute, comme des lieux de nidification, des pistes cyclables, des espaces verts, afin que la population puisse jouir non seulement d'un accès visuel au fleuve mais aussi d'accès physique, par l'utilisation même du bord de l'eau.

Aux audiences publiques qui se tiendront les 10, 11 et 12 octobre, le ministre désire entendre non seulement les biologistes et environnementalistes, mais les désirs de la population régionale sur l'utilisation des bords de Beauport.

VIC TANNY



notre offre d'adhésion la plus avantageuse... encore disponible ces jours-ci!

Lors de notre dernière offre de deux adhésions pour le prix d'une seule, bien plus de personnes se sont prévalues de cette offre. Probablement, c'est parce que notre offre était doublement économique. De toutes façons, nous la renouvelons dès aujourd'hui. Qu'attendez-vous pour en profiter avec la personne aimée? Lors même que vous ne connaissez personne qui désire s'inscrire avec vous, n'hésitez pas de le faire puisque nous vous accorderons votre adhésion à moitié prix. Cette offre étant pour un temps limité, ne la manquez surtout pas! Téléphonnez au club Vic Tanny de votre voisinage.

Il vous faut le meilleur — il s'agit de votre apparence physique!



VIC TANNY

AIR CONDITIONNÉ

STUDIOS DE SANTE ET DE CONDITIONNEMENT

8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.
 Place Bonaventure... 866-3992 Montréal-Nord, Place Bourassa... 328-8240
 Longueuil, Place Desormeaux... 651-7770 Centre commercial Côte-Saint-Luc... 482-7415
 Centre commercial Rockland... 341-3910 Ville LaSalle, Place Newman... 366-8080
 Chomedey, 1276, boul. Labelle... 687-1918
 Mail West Island... 683-2130

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA, LES ETATS ET L'EUROPE



L'abbé Gaston Saint-Jean

Pas d'inspection sur les autobus de ligne sauf en cas de plainte

par François BERGER

Environ 3,500 autobus de ligne, appartenant à l'entreprise privée au Québec, échappent au contrôle public sur l'inspection mécanique des véhicules, sauf en cas de plainte...

Cela représente plus de la moitié des autobus de ligne (c'est-à-dire non scolaires et affectés à des trajets réguliers et d'affrètement) qui sillonnent les routes du Québec: les 3,000 autres appartiennent aux cinq commissions de transport de la province et sont, de ce fait, soumis au contrôle public.

Les compagnies privées qui assurent le service de transport en commun dans des villes comme Sherbrooke, Drummondville et Granby par exemple, et celles qui font du transport de passagers inter-villes n'ont ainsi aucun compte à rendre sur l'état de leurs véhicules.

50 plaintes par année

Le Service de sécurité du Bureau des véhicules automobiles (BVA) reçoit une cinquantaine de plaintes par année concernant les autobus de ligne (ces plaintes sont la plupart du temps formulées par les chauffeurs de ces véhicules). Cela ne veut pas dire qu'il s'agit nécessairement d'autobus appartenant à l'entreprise privée, ceux opérés par un

organisme public pouvant faire également l'objet d'une plainte, a indiqué M. Ghislain K. Laflamme, directeur général du BVA.

Sans plainte, il n'y a donc aucune vérification de l'état des autobus de ligne, contrairement aux autobus scolaires dont l'inspection régulière, sous contrôle gouvernemental, est obligatoire (depuis la tragédie de Dorion qui

avait coûté la vie à 19 écoliers en 1963).

Québec avait abandonné, en juin 1976, l'idée d'une inspection obligatoire des autobus de ligne privés quand il a adopté la loi no 13 qui modifiait le code de la route.

L'article no 7 de cette loi, qui aurait rendu obligatoire l'inspec-

tion des autobus et de tous les autres véhicules au moment de leur changement de propriétaire, est resté sur les tablettes, malgré les recommandations qu'avait formulées auparavant le rapport Gauvin à ce sujet.

«L'article 7 a été écarté parce que les défauts mécaniques ne représentent que de 6 à 9 pour

cent des causes d'accident; il y a d'autres priorités», a expliqué à LA PRESSE M. Laflamme, en précisant que de toute façon, le BVA n'a pas les moyens matériels d'appliquer un système de vérification continu des autobus de ligne.

Maintenant, la tragédie d'Eastman qui a causé la mort de 40 personnes vendredi dernier, relance la question. L'autobus qui a plongé dans un lac avec ses passagers avait été construit par General Motors en 1956 et n'avait pas de double système de freinage. Or, il est probable qu'une grande partie des autobus de ligne appartenant à l'entreprise privée au Québec ne soient pas très récents (par ailleurs, la loi fédérale oblige les manufacturiers à installer deux systèmes indépendants de freinage ne date que de trois ans). Le BVA a été incapable de préciser l'âge moyen des autobus roulant au Québec.

Des statistiques de ce Bureau montrent, d'autre part, que près de 3,500 autobus sont impliqués chaque année dans des accidents (la plupart sont des accrochages en ville), alors que toute la flotte québécoise des autobus de ligne (secteurs privé et public) compte 6,500 véhicules.

«Un poignard m'a percé le coeur»

ASBESTOS (d'après PC) — Un prêtre, qui figure parmi les sept survivants de la tragédie survenue à Eastman la semaine dernière, a déclaré hier qu'il a senti «comme un poignard lui percer le coeur» en constatant que l'autobus dans lequel il se trouvait s'enfonçait dans les eaux du lac d'Argent, entraînant 40 personnes vers leur mort.

«Tout s'est passé très vite», a déclaré l'abbé Gaston Saint-Jean.

Le prêtre a précisé qu'il s'était rendu compte que quelque chose n'allait pas au moment où le chauffeur de l'autobus a crié aux passagers de se cramponner à leur siège.

«J'ai regardé dehors et j'ai vu, dit-il, un signal d'arrêt au bas de la colline que nous avons dépassée en un rien de temps.»

«Puis, nous avons glissé sur le lac comme si l'autobus était muni de skis. Nous nous sommes immobilisés. La panique n'a pas éclaté tout de suite, mais après l'effet de surprise, quelques-uns ont commencé à crier, à perdre leur calme.»

L'abbé Saint-Jean raconte qu'il s'est alors rendu à l'arrière de l'autobus pour réconforter les passagers. L'autobus a flotté pendant 15 minutes puis a commencé à caler par l'arrière, en raison du poids du moteur. «L'eau s'est alors engouffrée comme une rivière et tout s'est passé très vite à partir de ce moment-là.»

Au moment où la porte d'en avant fut ouverte, l'eau pénétra dans le véhicule en plus grande abondance encore. Le chauffeur s'élança vers la sortie, suivi de l'abbé Saint-Jean.

«J'ai jeté un regard vers les passagers et leurs yeux me disaient: «Qu'est-ce qu'on peut faire?» D'autres pleuraient en disant qu'ils ne savaient pas nager.

L'abbé Saint-Jean a alors décrit des cercles autour de l'autobus pour tenter d'aider des passagers à atteindre le rivage.

A un moment donné, il attrapa le bras d'un passager et le retint contre lui.

Tous deux assistèrent impuissants à la vision d'horreur de l'autobus qui s'enfonçait dans l'onde, des passagers se débattant à la sortie pour quitter le véhicule.

Son compagnon ne savait pas nager et tous deux se rendirent vite compte qu'ils ne pourraient jamais atteindre le rivage. L'homme lâcha alors le bras de l'abbé épuisé, et disparut sous l'eau.

Le prêtre raconte qu'il pouvait à peine se tenir à la surface de l'eau à ce moment-là et qu'il cria pour qu'on lui porte du secours. Quelqu'un lui cria alors que des sauveteurs s'en venaient à bord de chaloupes.

L'abbé Saint-Jean sera l'un des 50 prêtres de la région des Cantons de l'Est qui officieront aujourd'hui au cours de la messe funéraire. On s'attend à ce que 10,000 personnes environ se rendent à la chapelle ardente aujourd'hui où se trouvent les cercueils des victimes.

Quant aux funérailles elles-mêmes, elles auront lieu uniquement en présence des amis et parents des victimes, ainsi que de quelques dignitaires, dont le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, le Lieutenant-gouverneur, M. Jean-Pierre Côté, et le chef de l'opposition officielle à Québec, M. Gérard-D. Lévesque.

Expertises sur l'autobus de la tragédie d'Eastman

QUEBEC (PC) — Une équipe de spécialistes dirigée par le professeur André Van Neste, de l'université Laval, s'est rendue à Sainte-Cécile-de-Milton, hier, pour effectuer des expertises sur l'autobus impliqué dans la tragédie d'Eastman.

Le coroner du district de Québec, Me J.-Armand Drouin, a révélé qu'il avait demandé au ministre de la Justice de faire appel à ces experts en vue de son enquête, dont la date n'a pas encore été déterminée.

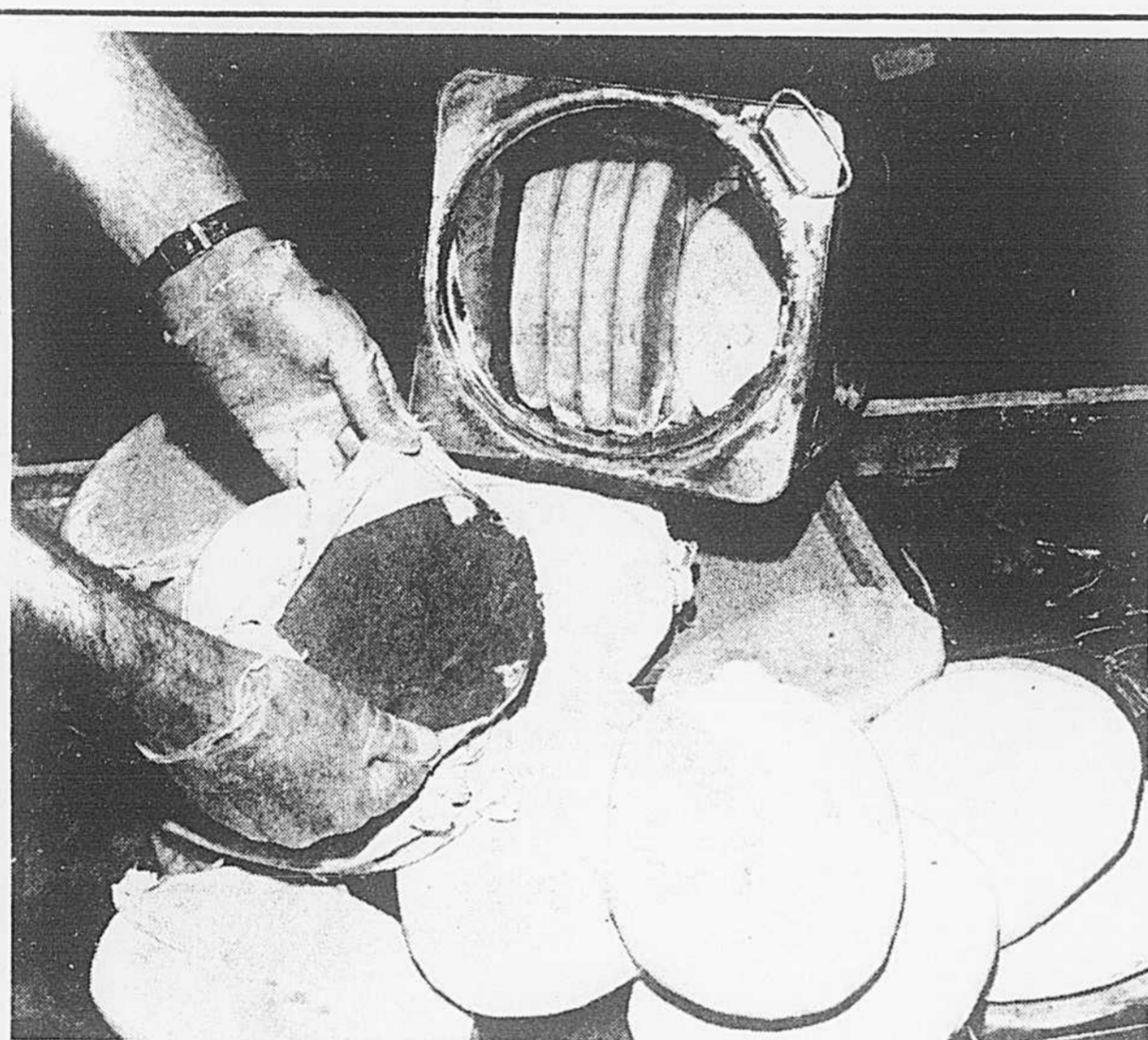
M. Van Neste est vice-doyen de la faculté des Sciences et de Génie de l'université Laval et

professeur au département des mines et de la métallurgie.

Le ministère public avait déjà fait appel à ses services lors de l'enquête sur l'accident d'autobus qui avait coûté la vie à 14 personnes, en juin 1974, à Saint-Joseph-de-la-Rive.

Un haut fonctionnaire du ministère des Transports a par ailleurs déclaré hier que le gouvernement québécois allait attendre les rapports en septembre de ses propres enquêteurs et du coroner sur l'accident d'Eastman avant de songer à une nouvelle réglementation des autobus.

Adjoint du ministre Lucien



Caché dans des contenants métalliques, le haschich a été découvert par les douaniers.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

La GRC met la main sur 660 livres de haschich

par Michel AUGER

La Gendarmerie royale du Canada a mis la main, il y a quelques jours, sur un chargement de 660 livres de haschich, destiné à une compagnie fictive de Montréal, qui aurait rapporté aux trafiquants quelque \$2,500,000 si la drogue n'avait pas été découverte.

Cette saisie, l'une des plus importantes ces dernières années, a été effectuée dans les entrepôts des douanes, place Youville, où, pour un ne sait trop quelles raisons, le chargement a attiré l'attention des fonctionnaires.

Rapidement, les agents de la brigade des stupéfiants de la GRC ont établi une surveillance autour de la précieuse marchandise mais personne ne s'est montré le nez pour la récupérer.

L'enquête a établi que le haschich provenant du Liban avait été expédié par bateau via Barcelone pour atteindre le port de Newark, au New Jersey, d'où il a été acheminé à Montréal par camion.

Peu d'indices

Les recherches des gendarmes Yves Roussel et Craig Tardif semblent piétiner pour l'instant devant le peu d'indices dont ils disposent.

Le haschich qui se vend ac-

tuellement \$3,200 la livre au marché de gros peut se revendre environ \$250 l'once, tandis que le prix d'un seul gramme peut atteindre entre \$12 et \$20, selon la qualité de la marchandise offerte.

Pour ce qui est de la récente saisie, il s'agissait d'un produit libanais de bonne qualité. La drogue était cachée dans vingt contenants métalliques.

Le Liban, malgré la sanglante guerre civile qui y sévit, continue d'être un important pays fournisseur de diverses drogues pour l'Europe et l'Amérique.

Traditionnellement, plusieurs cultivateurs, notamment dans la région de Baalbeck, produisent des tonnes de haschich, mais certaines indications récentes laissent craindre qu'ils délaissent cette production pour se lancer dans l'opium, composant de base de l'héroïne.

Troisième saisie

C'est la troisième saisie d'importance effectuée par les agents de la Brigade des stupéfiants de la GRC ces dernières semaines. Il y a une dizaine de jours, les policiers fédéraux avaient confisqué 160 livres de haschich dans un taxi circulant sur la Côte-Saint-Antoine.

L'arrestation de sept personnes à Toronto à la fin de juin

avait permis le démantèlement d'un réseau responsable de l'importation au pays de \$5 millions de haschich. Cette organisation, apparemment dirigée par un ancien policier de Tel-Aviv en Israël, avait des ramifications jusqu'à New Delhi, en Inde.

La drogue qui était parvenue à Montréal par bateau avait ensuite été transférée à Toronto où un Montréalais et six étrangers avaient été pris en train de démolir une centaine de roues de chargeurs qui contenaient la marchandise.

Par la suite, d'autres drogues ont été retrouvées à Tel-Aviv et New Delhi tandis que les policiers de ces pays, travaillant en collaboration avec la GRC, appréhendaient d'autres trafiquants.

Champ de mari

D'autre part, la Sûreté du Québec poursuit son enquête sur la découverte d'un champ de marijuana près de l'aéroport de Mirabel. Près de 5,000 plants qui n'attendaient plus que d'être récoltés ont été saisis par la SQ. Un homme d'une cinquantaine d'années qui en était à sa deuxième arrestation en deux ans a été mis sous arrêt. Le mari qui sera détruite prochainement valait près de \$20,000 selon les policiers.

Aucun blessé

Un détenu prend son amie en otage à Cowansville

par Andrée LEBEL

Une prise d'otage au pénitencier fédéral de Cowansville, hier après-midi, s'est terminée quelques heures plus tard sans incident majeur et sans aucun blessé.

L'incident s'est déroulé vers 16 heures, à la fin de la période des visites. Gilles Lafleur qui avait reçu la visite de son «amie de coeur», Diane Lacombe, s'est barricadé avec la jeune femme dans le bureau du gardien. Il s'était procuré une paire de ciseaux quelques minutes plus tôt et les tenait sur la gorge de son otage.

Gilles Lafleur, 43 ans, purge une sentence d'emprisonnement à perpétuité après avoir été reconnu coupable de meurtre au premier degré.

Lors de la prise d'otage, tous

les autres visiteurs avaient quitté la salle des visites.

Des agents de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec ont aussitôt été dépêchés sur les lieux. Les autorités du pénitencier de Cowansville ont négocié avec Lafleur par l'intermédiaire de l'officier Jacques Lavallée et de l'aumônier protestant, le Révérend Barton.

Enfin, vers 21h45, Lafleur a libéré son otage et décidé de se rendre. Vers 22 heures, tout était sous contrôle et l'ordre était rétabli au pénitencier de Cowansville.

Le motif de cette prise d'otage reste encore indéterminé mais, apparemment, Lafleur était très dépressif depuis quelques semaines.

Amateur ou professionnel?



Rien de plus naturel que d'éprouver envers votre maison un sentiment d'attachement. Mais lorsque vous envisagez de la vendre, rappelez-vous qu'il s'agit là d'une transaction commerciale.

Voilà pourquoi les conseils calmes et objectifs d'un agent du Trust Royal vous seront très précieux.

Nos spécialistes se tiennent quotidiennement au courant du marché résidentiel et des tendances de modes de vie. Et ils sont continuellement en contact avec des acheteurs en perspective.

La vente de votre maison doit s'effectuer dans un climat professionnel. Vous y parviendrez en l'inscrivant aux services immobiliers du Trust Royal.



Trust Royal

SERVICES IMMOBILIERS

Dangers et bienfaits d'un carnet

La réaction de la CSN est violente: plutôt aller jusqu'à la désobéissance civile qu'accepter un carnet de santé.

Pourtant, la suggestion de l'Association des hôpitaux de la province de Québec était presque timide. Il y était question d'obliger les Québécois de porter un «carnet de santé» chaque fois qu'ils se présentaient chez le médecin. Un carnet, c'est-à-dire une information complète des services et traitements reçus par le patient qui se présente à une clinique ou à un bureau de médecin.

Théoriquement, l'idée est fort défendable. D'une part, parce que le médecin doit tenir compte des antécédents de son client. D'autre part, parce que des patients inquiets peuvent facilement prendre l'habitude de consulter cinq ou dix médecins, multipliant inutilement les dépenses de l'Etat.

Si, en quelques secondes, le médecin peut prendre connaissance d'un dossier bien fait, il peut davantage aider son patient.

Et si le médecin peut éliminer les profiteurs, les adeptes du shopping médical, qui font perdre le temps des professionnels en prenant la place des malades qui doivent attendre leur tour à des moments cruciaux, l'ensemble des citoyens en profitera.

Mais aussi, s'il est possible d'intégrer dans

une certaine continuité et une certaine logique l'évolution d'un mal, à partir de son origine avec les complications qui ont suivi, on pourra probablement sauver des vies. Quand tout le monde se préoccupe de tout le monde avec des instruments inadéquats, on ne peut s'attendre à atteindre une qualité normale de soins médicaux. Là comme ailleurs, l'anarchie ne sert que les profiteurs.

Par ailleurs, il est certain que tout dossier peut devenir compromettant. Pour celui qui veut cacher les éléments de son passé dont il n'est pas tout à fait fier. Mais aussi pour celui qui veut sonder les reins et les coeurs, au propre comme au figuré, des personnes qui peuvent le gêner.

Il faut donc faire une distinction. Le dossier est utile à celui qui veut se connaître et veut être aidé. Mais il peut devenir un outil dangereux dans les mains de celui qui veut nuire.

On peut donc aborder la question sous deux angles. Au point de vue médical, celui qui favorise nécessairement l'Association des hôpitaux, le carnet de santé peut facilement se présenter comme une innovation heureuse. Mais malheureusement, il faut penser à l'angle des profiteurs: le carnet de santé peut nuire au citoyen qui se trouve devant l'utilisateur du carnet.

La CSN a donc raison d'avoir peur. Parce qu'elle sait qu'un Etat policier pourrait se servir d'un tel instrument pour établir de nouvelles fiches de citoyens; elle sait que les pays socialistes utilisent ce genre de moyens pour se débarrasser de ceux qui gênent le système; elle sait qu'une société où l'on mêle facilement santé de l'individu et bien-être de l'Etat se servira de la raison d'Etat pour abuser de l'état de santé des petits.

On doit supposer que le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, était conscient de la complexité du problème en disant qu'il voyait d'un bon oeil la proposition de l'Association des hôpitaux, en autant qu'elle respecte le droit à la vie privée.

Si deux principes également valables se contredisent, il faut trouver un moyen de les appliquer tous les deux, tout en les respectant tous les deux. Il devrait quand même y avoir moyen de protéger, d'une part, la santé de l'individu, et, d'autre part, sa propre vie privée. Il serait sûrement plus utile d'apporter sa part de réflexion au débat que de tout condamner à l'avance.

Le ministre Lazure a sûrement besoin d'une plus grande information avant de se prononcer plus formellement. Il serait alors utile qu'il précise ses connaissances sur deux aspects du

problème. D'abord, le nombre approximatif de patients adeptes du shopping professionnel; ensuite, le nombre approximatif de cas où une information plus complète aurait pu améliorer l'état de santé du malade.

Le ministère des Affaires sociales n'est tout de même pas pour établir la fiche médicale de six millions de personnes pour quelques individus isolés. Les chiffres indiquent des proportions qui peuvent déterminer des politiques.

Ensuite, il faudrait examiner la possibilité d'avoir un système qui ne servirait que les personnes directement concernées. Ce qui exclut le système policier, l'employeur actuel ou éventuel, le fonctionnaire gouvernemental ou toute autre personne non directement impliquée. Un dossier qui demeurerait dans les mains du patient et qui ne pourrait être consulté que par le médecin traitant n'est pas un document public: c'est un instrument de travail que s'offrent des personnes préoccupées du bien de l'une et de l'autre.

Au moment où la qualité de la vie apparaît de plus en plus comme une valeur privilégiée, il est nécessaire que les parties qui veulent la défendre s'assoient à une table commune et cherchent ensemble des moyens d'action. Simple question de sincérité.

Jean-Guy DUBUC

bloc-notes

L'évolution du chômage

A moins de cultiver systématiquement le pessimisme et le défaitisme, il faut convenir qu'une réduction de 25,000 au Québec (de 327,000 à 302,000) n'est pas en soi une mauvaise nouvelle.

Ce résultat positif s'est refléchi dans le comportement de l'indice général pour le Canada: diminution légère de 8.6 à 8.4 pour cent. Autre facette encourageante: baisse du taux chez les jeunes travailleurs de 15 à 24 ans.

Le propre de ces statistiques est d'évoluer constamment et souvent de manière inattendue. Il ne faut donc pas négliger le caractère très relatif de l'encouragement qu'on peut tirer de la lecture des dernières données. Une hirondelle ne fait pas le printemps, et les indices de juillet ne permettent pas d'oublier que, globalement, la situation reste ahurissante.

Un taux qui dépasse 4 p. cent dans un pays industrialisé comme le Canada signale déjà un danger. Quand il dépasse 8 p. cent, comme c'est le cas présentement; quand le Conference Board annonce qu'il sera porté à 9 p. cent l'an prochain, la cote d'alerte est évidemment dépassée. Il reste possible de se consoler à bon marché en considérant les performances d'autres pays. Mais il n'y a pas de véritable remède dans ce genre de comparaisons.

Tout a été dit sur les ravages qu'entraîne pour les individus un chômage qui, n'étant pas voulu, est subi comme une maladie. Aux inconvénients qui découlent d'une

ne situation de fait s'ajoute l'hostilité d'une population qui n'accepte pas aisément que ceux qui ne travaillent pas bénéficient de prestations. Les sommes versées par le gouvernement en prestations atteindront peut-être cette année le sommet invraisemblable de \$5 milliards.

Pendant ce temps, les agriculteurs canadiens importent de la main-d'oeuvre étrangère pour assurer les récoltes, parce que les Canadiens n'éprouvent pas beaucoup d'appétit pour certaines tâches...

Ce n'est ni la compassion pour l'honnête travailleur condamné à l'inaction, ni les leçons de morale servies aux tricheurs, mais une croissance de 5 pour cent du produit national brut qui amorcera une sérieuse réduction du chômage. Or, rien n'indique que ce résultat sera atteint en 1979.

Entre-temps, M. Bernard Landry, ministre d'Etat au développement économique (Québec), se réjouit du comportement de l'indice en juillet, en ce qui concerne le Québec. Il attribue aux réductions d'impôts, à l'allègement de la taxe de vente et à la réaction «enthousiaste» des milieux d'affaires aux incitations de Québec les résultats «spectaculaires» de juillet. On ne chicanera pas M. Landry sur ses interprétations. Mais c'est le gouvernement fédéral qui reste, pour le meilleur et pour le pire, le régulateur principal de l'économie. Le ministre le reconnaît implicitement quand il conseille à Ottawa de suivre l'exemple de Québec.

Guy CORMIER



Droits réservés

«Comment dresser son boss»

N.D.L.R. — Nous reproduisons ci-dessous un article que le Syndicat des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame de Montréal a fait paraître récemment dans son bulletin «En bref», destiné à ses membres, article qui en dit long sur le climat qui règne dans cet hôpital. Le titre de l'article: «Comment dresser son boss».

Certains d'entre vous sont peut-être propriétaires de chiens, de chats ou de singes; et vous savez qu'il existe des manuels spécialisés dans le dressage de ces animaux. Mais ce n'en sera pas le sujet de cet article. Le sujet d'aujourd'hui portera sur un animal encore plus répandu, dont chacun est propriétaire, et qui est parfois très difficile à dresser: LE BOSS.

Avertissons tout de suite le lecteur que l'exposé sera très bref, car on limite toujours le dressage aux possibilités de l'animal...

1—D'abord, les traits physiques de l'animal: contrairement au chien, le boss ne peut pas se servir de ses possibilités physiques pour attaquer. Il n'a pas de crocs, ni de griffes, et presque pas de muscles. Cette absence de muscles est vraisemblablement causée par une trop longue habitude d'être payé à ne rien faire. Pour remplacer les crocs et les griffes dont la nature l'a dépourvu, il se sert habituellement de la police, surtout sur les lignes de piquetage... Alors, attendez-vous plutôt à ce que l'animal se serve de son hypocrisie et de sa sournoiserie naturelles pour attaquer.

2—Quelques principes de base essentiels à un bon dressage:

a) ne jamais lécher votre boss. Tout contact de ce genre constitue un poison violent. Et puis, ce n'est pas hygiénique!

b) ne jamais récompenser l'animal. Cela lui monte à la tête, et ensuite, il se croit tout permis...

3—Conseils pratiques de dressage:

Il faut que vous montriez beaucoup d'autorité vis-à-vis de votre boss. Pour cela, il s'agit de faire respecter vos droits à la lettre, sans jamais rien laisser passer.

Que faire quand votre boss veut se mettre «chum» avec vous?

Il ne faut surtout pas être dupe! La plupart du temps, il a une idée derrière la tête: profiter de votre naïveté pour ensuite faire ce qu'il veut avec vous. Alors, parlez-lui quand vous avez affaire à lui, et tenez-vous-en à cela.

Que faire quand votre boss vous «fait» dans la main?

Il n'y a pas de solution miracle pour rendre un animal propre. Toutefois, une bonne correction est toujours recommandée. Surtout, dans ces cas-là, soyez sans pitié!

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter bonne chance, et à vous conseiller de ne pas vous décourager trop vite, sans pour cela attendre des miracles.

Dans la presse anglophone

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Des explications non rassurantes

Le ministre du Travail du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, dit qu'il regrette que «tellement d'information erronée et de fausses rumeurs aient circulé» au sujet des nouveaux règlements sur la construction dans cette province. Mais tant qu'il n'aura pas admis le fait que certains districts frontiers — notamment Ottawa-Hull — sont des régions économiques distinctes et méritent une attention spéciale, la controverse va continuer.

M. Johnson continue de ne pas tenir compte de la réalité et d'envisager le problème de la façon la plus simpliste: «Nous ne faisons que légiférer dans un secteur de compétence qui est nôtre et qui a besoin d'être réglementé.» Exact. L'industrie du bâtiment au Québec est sûrement dans un foudroyant état de déclin, et M. Johnson, suivant en cela l'opinion de la Commission Cléche, est d'avis que le manque de stabilité dans l'emploi engendre le trafic d'influence, les prêts usuraires, l'extorsion et la violence.

Mais réglementer équivaut à restreindre. Le Québec a été divisé en régions, et les travailleurs doivent avoir par devers eux des certificats de classification spécifiant le nombre d'heures qu'ils ont travaillé l'année précédente.

Le but de cette division, dit M. Johnson, n'est pas d'interdire les déplacements entre les diverses parties de la province, ou entre les provinces elles-mêmes, mais c'est plutôt de stabiliser l'industrie et de donner la préférence d'emploi aux ouvriers du bâtiment à plein temps, sur leur propre territoire.

Un communiqué du ministère ajoute: «Il est faux de prétendre que les frontières du Québec seront fermées aux travailleurs qui n'habitent pas la province; faux aussi de prétendre qu'il sera difficile ou même impossible à un travailleur de l'Ontario, de Terre-Neuve ou du Nouveau-Brunswick d'exercer son métier sur un chantier québécois.»

M. Johnson soutient que, du fait que n'importe qui, au Québec ou en dehors, continue d'avoir accès aux emplois — une fois que les ouvriers locaux ont été servis — la loi ne fait pas preuve de discrimination contre les ouvriers en dehors du Québec. En cela il a raison: la loi

fait preuve de discrimination équitable.

Et ses efforts mitigés pour en arriver à un compromis dans la région Ottawa-Hull ne font rien pour clarifier la situation.

Maintenant les employés réguliers de compagnies ontariennes ou d'autres provinces qui ont des contrats au Québec sont exemptés, et peuvent continuer de travailler au Québec.

Mais maintenant, que va-t-il se passer? Un élargissement de la loi qui date d'avant Lévesque et qui disqualifie les offres venant de compagnies hors du Québec pour les projets d'une certaine envergure?

Rappelez-vous que Québec a rejeté, sous ce prétexte, la soumission très raisonnable faite par une compagnie de l'Ontario, en vue de construire l'usine de traitement des eaux d'égoût de l'Outaouais, retardant encore davantage la réalisation d'un projet attendu depuis déjà longtemps.

Pourquoi, après tout, Québec détendrait-il un monopole sur la réglementation de l'industrie du bâtiment? Grâce à M. Johnson, l'Ontario est mûr pour l'essayer à son tour. (The Ottawa Citizen, 18 juillet)

Le col. Painchaud s'est fourvoyé

Le chef d'état-major du Canada a pris la seule décision qui s'imposait en dégageant le colonel Jacques Painchaud de ses fonctions de commandant du Régiment aéroporté canadien, un régiment d'élite.

Cette mesure disciplinaire a été prise mercredi, après que le chef d'état-major eut apparemment décidé que le colonel Painchaud avait effectivement déclaré, comme on l'a prétendu: «On attend de moi que je donne un exemple de loyauté à mes hommes. Mais que puis-je leur dire quand notre grand patron à Ottawa fait des déclarations comme celle qu'il a faite jeudi dernier. Cela est irresponsable; s'il continue comme ça, il devrait être remplacé.»

L'irritation du colonel Painchaud est venue du fait qu'il croyait que le ministre de la Défense, M. Barney Danson, avait déclaré publiquement que le régiment devait bientôt être démembré, ce que par ailleurs M. Danson nie avoir déclaré. M. Danson prétend qu'il a dit seulement que le rôle de ce régiment d'élite était en ce moment réévalué, en vue d'en tirer le meilleur usage possible.

Que M. Danson ait raison ou non n'a rien à voir avec le fond du problème. Si M. Danson a été cité correctement, la seule différence serait que les commentaires du colonel Painchaud sont plus faciles à comprendre, émotionnellement parlant.

Mais en ce qui regarde le serment d'allégeance au pays prêté par le colonel Painchaud et quant à son évidente compréhension du rôle des militaires vis-à-vis de l'autorité civile, le colonel a rendu un mauvais service à son propre régiment. Les militaires sont et doivent être soumis à l'autorité civile. Si le colonel croyait que le ministre était dans l'erreur, et s'il lui était impossible d'obtenir satisfaction par les moyens ordinaires, il lui restait toujours la porte de sortie honorable des «soldats»: la démission, et la lutte à partir d'une base civile, où les restrictions sont moins sévères.

La sanction disciplinaire contre le colonel Painchaud a été aussi douce qu'elle pouvait l'être. Cela aussi était sage. Car même les bons hommes commettent des erreurs, et il est inutile de prolonger un affrontement avec les autorités militaires.

(The Saskatoon Star — Phoenix, 15 juillet)

Le débat sur l'avortement

Une « affaire d'Etat »

Quand un premier ministre et un cardinal se lancent dans le débat sur l'avortement, cela fait la manchette de tous les journaux. L'avortement devient une affaire d'Etat, qu'on règle entre hommes à coups de principes, de morale et de qualité de la vie.

De la vie de qui? Certainement pas de la vie des femmes qui, aujourd'hui et demain, avortent et avorteront par milliers, tant que la société ne leur offrira pas d'autres possibilités d'élever leurs enfants sans sacrifier à leur tour une partie de leur vie.

Quand les femmes de la Coopération Nationale pour l'avortement libre et gratuit ont lancé en avril de cette année une semaine nationale pour l'avortement, les médias se sont fait tirer l'oreille. Trente groupes de femmes, une manifestation d'envergure à Québec rassemblant des délégations de toute la province ne font sans doute pas le poids face aux déclarations de nos chefs temporels et spirituels. C'est pourtant ce même mouvement des femmes qui le premier a revendiqué le libre choix des femmes face à leur maternité, et qui à l'aide de quelques médecins courageux a forcé nos gouvernements, l'Eglise et tous nos moralisateurs à reconnaître un état de fait qui leur reste encore au travers de la gorge.

A une époque où la survie quotidienne n'est plus constamment menacée, les femmes osent dire au grand jour qu'elles aspirent elles aussi à décider de leur vie.

de leur travail, de leur avenir, de leurs amours, et des enfants qu'elles désirent, et non plus à être les éternelles reproductrices des générations futures. Et c'est bien l'émergence de ce vaste mouvement des femmes qui secoue jusque dans ses fondements nos sociétés patriarcales, et que nos politiciens manipulent avec des pincettes sans jamais le nommer.

L'avortement est d'abord une des luttes qui remet le plus fondamentalement en cause le contrôle de l'Etat, de l'Eglise et des institutions sur le corps des femmes. L'avortement libre et gratuit, les femmes ne l'exigent pas avec l'inconscience et l'insouciance qu'on a toujours voulu leur attribuer. (Quels abus et quel désordre cela ne provoquerait-il pas!) Les femmes exigent de ne plus être obligées d'avorter parce que les méthodes contraceptives ne sont pas sûres, parce qu'elles n'ont pas d'argent, pas de garderies, pas d'allocations familiales ou si peu, parce qu'elles sont déjà surchargées de travail, ou qu'elles sont célibataires et qu'il ne fait pas bon élever un enfant seule dans cette société.

Mais des femmes, il n'en est guère question dans les lettres polées que se sont échangées notre cardinal et notre premier ministre...

Catherine EVEILLARD
membre de la Coopération
Nationale pour l'avortement
libre et gratuit

Bravo aux évêques!

Récemment, au nom de l'épiscopat catholique, monsieur le cardinal Roy adressait une lettre au premier ministre René Lévesque.

Le contenu de cette lettre relate les raisons pour lesquelles des citoyens sensés et responsables de toute vie humaine ne peuvent accepter les intentions de la politique gouvernementale.

En accord avec les évêques, « nous ne pouvons pas accepter que, dans la gamme des services offerts en planification familiale, soit inclus l'avortement. Il y a là une ambiguïté profonde et déplorable. L'avortement n'est pas en effet un moyen parmi tant d'autres de planifier les naissances: c'est un acte médical qui détruit la vie d'un être appelé à vivre le prodigieux mystère de la vocation à la vie humaine. »

Au nom de centaines de personnes, hommes, femmes et jeunes gens, je me fais le porte-parole des déclarations suivantes:

a) Nous tenons à féliciter nos évêques pour la position exemplaire qu'ils viennent de prendre, en vertu de l'autorité qu'ils détiennent;

b) Les soussignés (ées) tiennent à faire remarquer qu'ils n'ont subi aucune influence de la part de leurs pasteurs ou autres et endossent librement le geste de l'épiscopat catholique pour les raisons suivantes:

1. Dieu seul est l'Auteur de la vie.

2. L'atteinte à la vie amène le déséquilibre dans l'homme et dans le monde.

3. Le but de la médecine est de guérir et non d'anéantir.

4. La liberté chez les femmes n'est pas de se mutiler mais de se respecter et de se faire respecter.

5. Qui peut se prévaloir d'expliquer l'homme dans toutes ses dimensions? Les scientifiques eux-mêmes doutent de leurs

hypothèses et quelques « avorteuses » oseraient soutenir que la presque majorité des femmes du Québec opéreraient pour l'avortement comme moyen d'accès à la contraception!!! Nous refusons d'accéder à une telle naïveté et encore moins à ces organisations meurtrières.

6. Si les deniers du peuple doivent être payés à « César », ce n'est pas pour que « César » s'en serve pour étouffer les foetus québécois. Nous nous opposons à une telle politique budgétaire. At-on le droit de taxer les Québécois dont la conscience s'oppose à l'avortement.

7. Nous affirmons que le droit à la vie est un droit qui appartient autant au foetus lui-même, au père et à la mère responsables de leurs actes.

8. Nous déclarons que si plusieurs médecins du corps médical et nous incluons ceux qui ont siégé sur les comités en faveur de l'avortement, se refusent, à titre individuel, de pratiquer des avortements, ces mêmes médecins ne méritent en aucun moment qu'on vienne, par une loi gouvernementale, porter atteinte à leur éthique professionnelle. Nous appuyons les médecins qui ont gardé le sens des valeurs humaines et respectent la vie.

c) Nous invitons tous les groupes de personnes de toutes les régions de notre belle province, qu'ils soient catholiques, protestants, athées, ou autres, qu'ils soient d'allégeances politiques différentes, à appuyer les déclarations de l'épiscopat catholique qui, loin d'avoir agi comme un groupe appartenant à une « vieille institution désuète », se révèle comme une communauté vivante de sa foi en Dieu et en l'homme.

Lynne M. LAROSE
Cap Rouge

P.S. Ont signé et approuvé ces déclarations 1200 personnes.

Epoque de déchéance

Il est incroyable, en ce qui concerne l'avortement, de lire et d'entendre autant d'excuses et de constater des faux-fuyants qui n'ont de convaincant que leur apparence. Aujourd'hui, tout ce qui est mal est excusable, compréhensible, peut-être même normal. Ainsi, l'homosexualité, l'avortement, le divorce, la liberté dite sexuelle, etc., sont devenus des choses normales. Elles le sont tellement qu'on tient à les légaliser. Comme si la légalisation d'un acte épurait celui-ci de toutes ses saletés. Pauvres femmes aveugles qui sont en train d'en conduire d'autres vers leur triste destin! Elles sont bien à l'image d'une époque de déchéance où les valeurs humaines perdent leur sens réel.

Mesdames, et je m'adresse ici surtout à certaines frustrées ou malades qui font partie du mouvement de la « supposée » libération de la femme (prisonnières qui s'ignorent), avez-vous pensé à la portée de l'argument de base que vous utilisez pour appuyer vos revendications? On voit bien que certaines d'entre vous ignorent ce qu'est la logique, parce que les conséquences d'un tel argument entraîneraient l'anarchie totale à travers tous les peuples de la terre.

Ce principe, cet argument qui sort de votre bouche consiste à dire qu'on est maître de son corps et qu'on peut en user à sa guise. C'est un sophisme gros-

sier qui aurait pour conséquence de nous donner le droit au meurtre, au suicide, au vol, en fin de compte à tout ce que la loi naturelle nous défend.

Mais où donc avez-vous été pêcher cette conviction que votre corps, vous pouvez en disposer librement et que vous en êtes le seul maître? Dans cette vie, avez-vous eu donc un mot à dire sur le choix de votre sexe, de votre lieu de naissance, de vos parents, de votre famille, de votre éducation, de votre santé, de votre vie actuelle? Les conditions passées et actuelles de votre vie ne sont que le résultat de circonstances dont vous n'êtes même pas le maître. Même si vous avez l'illusion de croire le contraire, vous n'avez rien choisi de ce que je viens d'énumérer.

Du réalisme, s.v.p.

Réponse au collectif qui a signé la lettre intitulée « Nos évêques ont bien parlé », parue le 1er août.

Que c'est beau de parler d'amour, de vie, de loi divine et de loi naturelle pour ignorer toute la réalité que vivent les femmes face à une grossesse non désirée! Mesdames, au lieu de jeter la pierre à ces « mères indignes », à ces « femmes déséquilibrées et malades » comme vous les appelez, proposez des choses concrètes. Nous sommes obligés de nous débrouiller avec les moyens que le système nous offre et si l'Eglise se sentait vraiment concernée par ce problème, elle s'occuperait elle-même de ces pauvres « mal-aimés ». Il y a tellement à s'occuper des enfants malheureux qui sont déjà au monde. Etes-vous capables, mesdames, d'assumer vos responsabilités et de fournir à ces enfants le climat familial qui vous tient tellement à coeur?

Sachez que les femmes qui

dans votre avenir également, ce ne sera pas mieux. La preuve, c'est que demain vous pouvez très bien perdre une main ou avoir le cancer ou devenir aveugle. Et vous oseriez dire après que vous êtes le maître de votre corps? Drôle de raisonnement!

Notre corps nous a été prêté comme un instrument d'évolution dans le but d'acquiescer de plus en plus de perfection. Si nous abusons de cet instrument, nous devrons en subir les conséquences. Continuellement, dans les gestes que nous posons, nous avons un choix à faire. De ce choix dépend notre vie à venir. Nous aurons à répondre de nos actes, bons et mauvais, dans cette vie ou dans une autre.

Liguori SIMARD
Bois-des-Filions

avortent ne le font pas en souriant. La femme n'est pas une industrie d'enfants. Son corps lui appartient. Regardez la nature que vous invoquez à tort et vous verrez que les animaux abandonnent ou tuent leur progéniture quand ils ne peuvent les faire survivre. Ils sacrifient une vie qui ne valait pas la peine d'être vécue.

Vous vous portez les ardentes « défensatrices » d'un clergé qui s'est maintes fois construit sur la misère des gens et surtout des femmes. Rappelez-vous le temps où le curé du village passait dans chaque famille pour vérifier si la femme était enceinte sous peine d'excommunication!

J'accuse le clergé du MEURTRE de ma grand-mère morte à 42 ans en accouchant de son dixième enfant non-désiré, laissant par le fait même onze enfants orphelins.

Lynn McMURRAY
coordonnatrice du
g.a.i.f. de Montréal

Une affaire de « zizi »

C'est bien le temps de constater que chacun y va selon les arguments qui lui conviennent.

Ainsi le docteur Jacques Boulay (voir LA PRESSE, 26-07-78) qui se déclare contre l'avortement n'en condamne pas moins les évêques. Relevons, au passage, qu'il accuse les évêques de n'être pas étrangers à « la situation de mouvance culturelle du Québec ». Bon, un petit coup de dents, ça soulage. L'argument de base pour sermonner les évêques, c'est qu'ils ne se sont pas rendu compte qu'ils s'adressaient « à la mauvaise adresse ».

Monsieur René Lévesque donne l'équivalent de cet argument lorsqu'il explique que c'est le Fédéral qui a légalisé l'avortement. Il s'agit là d'un argument politique que l'on pourrait réfuter politiquement. Pour une fois que le gouvernement fédéral

laisse à la province le droit d'application, on refuse ce droit! L'on ne voit pas que la souveraineté y changerait quelque chose.

Deux poids, deux mesures. Pour sauver une langue dite en danger on édicte la Loi 101... Quant il s'agit d'un point moral, — vive la liberté alors — on parle de drame qu'engendre la situation concrète. Pourtant, le drame n'est pas dans le fait qu'une multitude de femmes rencontrent difficulté à se faire avorter. Le drame, c'est la décadence culturelle québécoise que tente de recouvrir une soi-disant libération de la femme. C'est le droit de jouir du zizi, comme dirait Girerd, à n'importe quel prix.

C'est, du reste, le gouvernement péquiste qui a reconnu — sans l'aide du Fédéral — le droit à l'officialité ziziaque de l'homosexualité. Que ça plaise ou pas, l'histoire porte le témoignage absolu que tous les peuples qui

A messieurs les éditorialistes

Dans la récente relance de la polémique au sujet de l'avortement, les deux mêmes camps opposés se sont retrouvés face à face: d'une part ceux qui tiennent pour révolu le temps où l'Eglise pouvait intervenir dans la vie publique ou dans le comportement privé des individus et, d'autre part, ceux qui continuent de voir dans l'Eglise le plus sûr rempart de la véritable dignité humaine et d'une authentique liberté, qui a pour complément inséparable la responsabilité.

L'époque des étonnements étant, elle aussi, révolue, je prends acte simplement que les éditorialistes des journaux montréalais se sont, dans l'ensemble, rangés une fois de plus parmi les contradicteurs de l'Eglise. J'estime aussi que, ce faisant, ils ont quelque peu tronqué la vérité en blâmant le gouvernement d'Ottawa pour la décision qui a motivé la mise en garde du cardinal Roy à René Lévesque.

Il est vrai que c'est le gouvernement Trudeau, suivant en cela l'exemple d'autres pays, qui a légalisé l'avortement au Canada et a voulu le rendre aussi accessible et aussi « aseptique » que possible pour un plus grand nombre de femmes. Pourquoi un chef de gouvernement, quel qu'il

soit, se croit-il obligé de faire adopter par son pays des lois qu'il sait néfastes et contraires au bien public, en alléguant qu'il ne fait que légaliser une habitude acquise nonobstant son caractère pervers? La question peut se poser, mais elle est l'absurdité de notre monde à l'envers!

Quant au gouvernement Lévesque, qui n'a pourtant pas l'habitude de se retrancher derrière une loi fédérale pour justifier ses propres initiatives, il a réussi une fois de plus à duper certains naïfs et à mettre en défaut, semble-t-il, la sagacité des éditorialistes à qui je m'adresse ici en rejetant sur le dos d'Ottawa l'odieuse d'une législation dont on peut dire, sans procès d'intention, qu'elle figurait dans les plans du gouvernement péquiste. René Lévesque qui, en fait de rouerie, n'est pas un béjaune, a donc réussi un coup double: mettre une fois de plus Ottawa en posture d'accusé tout en profitant de l'occasion pour préparer au Québec l'application de règlements qui, à toutes fins pratiques, doteront la province (en attendant l'Etat) de ses propres lois sur l'avortement, et rempliront d'aise le chef du MAS que les lauriers du docteur Morgentaler empêchaient de dormir.

Résultat net: sous prétexte de

ont accordé une importance primordiale au zizonage ont sombré dans la pourriture. Passons, sans insister, sur ce que dit Marie-Andrée L'Hérault que tout le monde n'a pas la vocation parentale « comme tous ne sont pas appelés à devenir prêtres par exemple » (LA PRESSE, 1-08-78).

Par ailleurs, le gouvernement Lévesque ne se montre-t-il pas attentif à la vie lorsqu'il attache (au Québec, on ne s'attache pas; on est ligoté d'autorité) les citoyens dans leur auto-promenade? Là, au moins, dira-t-on, le gouvernement n'a pas peur de prendre ses responsabilités — comme pour les lois 101, 45, etc. — puisque c'est lui qui doit éduquer, même s'il existe une opinion majoritairement contraire... Certes, le gouvernement a beau jeu « maintenant et aujourd'hui » de se cacher derrière la bêtise moderne d'une philosophie de l'absurde qui en arrive à soutenir que « chacun a droit de penser ce qu'il veut ». Ne se réclame-t-on pas continuellement des droits de la personne; mais ce sont les opinions, paraît-il, qu'il faut respecter comme si l'erreur avait le même droit de cité que la vérité. Dès lors, quand on veut faire savant, eh bien, on se couvre du manteau scientifique. Un éditorialiste aussi sérieux que monsieur Marcel Adam se permet de nous laisser entendre que les évêques auraient eu raison « si la science déterminait avec assurance (i.e.

scientifiquement) qu'un foetus est véritablement un être humain depuis l'état embryonnaire » (LA PRESSE, 26-07-78). L'on se souviendra de l'éblouissante étude de l'authentique savant Fernand Seguin appelant comme critère de vie humaine la théorie de l'électro-encéphalographique. On connaît le non moins célèbre critère légal de la Cour Suprême des Etats-Unis, interprétant que le mot personne dans la Constitution ne s'applique pas juridiquement au foetus.

Pourtant, la vie commence avec le développement unificateur des cellules. Cela prend acte dès l'instant de la fécondation! L'oeuf fécondé entreprend un développement autonome. Cette vie autonome humaine ne cessera d'exister qu'avec la mort d'un être humain. Où la science peut-elle placer l'hiatus dans cette coulée de vie! Un ovule humain fécondé a toujours débouché infailliblement sur un enfant, normal ou non. La science a beau progresser, lorsqu'elle a tenté l'expérience d'un enfant *in vitro*, elle n'a pas utilisé des oeufs de poisson ni des gamètes de souris... Cela correspondait à gros bon sens ancestral québécois. Qu'on ne vienne donc pas blâmer l'Eglise de demeurer la seule ferme défenderesse contre la liquidation des réelles valeurs qu'un certain gouvernement Lévesque nous avait promis de sauver.

Jean HUBERDEAULT
Montréal

A la femme de juger

Suite aux diverses positions prises par notre élite québécoise, je viens tout simplement, en tant que femme, vous exposer ma position:

A bien y penser les femmes occupent une place de choix au sein de la société. Les évêques, le gouvernement, les médecins s'inquiètent... si oui ou non on doit faciliter l'avortement.

Avez-vous pensé un instant que la femme est la personne concernée et qu'elle seule doit prendre une décision dépendant du contexte vécu. Pendant des années, la société québécoise a incité les couples à la procréation beaucoup plus qu'à l'amour qui devait exister entre ces deux êtres. Concevoir dans l'amour ne pose aucun problème pour la

femme... mais, les implications, il faut y réfléchir. La capacité d'amour d'une femme devant les responsabilités inhérentes à l'éducation d'un enfant n'est pas la même pour toutes. La femme doit être capable de juger si elle peut mener à bonne fin ce périple car l'enfantement n'apporte pas nécessairement les qualités dites maternelles.

Il faut, messieurs, nous faire confiance et laisser à la femme le droit d'évaluer ses possibilités et ses limites face à l'avenir d'un enfant. Respecter ce droit légitime c'est tout simplement augmenter la qualité de vie du peuple québécois.

Jacqueline LEGRIS-CORNEILLE
Laval

N.D.L.R.

LA PRESSE peut avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moules son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: "Lettres des lecteurs", Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

Appel au PQ

Si le Parti québécois souhaite vraiment la survie de la majorité francophone du Québec, il me semble qu'il se doit d'avoir une politique antiavortement. Quand on laisse tuer de « petits foetus québécois » ce n'est plus protéger le peuple du Québec.

Il y a des parents qui souhaitent adopter des enfants, ne pouvons-nous pas songer à eux? J'étais autrefois dans l'enseignement et très souvent j'ai eu dans ma classe des enfants adoptés. C'était toujours de merveilleux enfants... On les supprime aujourd'hui...

Mme Françoise MESSIER
Laval

supprimer un certain nombre d'avortements clandestins, ou effectués dans des hôpitaux anglophones et aux E.-U., on les remplacera par un nombre beaucoup plus considérable d'avortements légalisés (aux frais des contribuables), sans pour autant diminuer les « clandestins ».

Dorénavant, aux slogans déjà populaires chez nous, comme « Achetez au Québec », ou « Passez vos vacances au Québec », on pourra ajouter « Avortez au Québec (et en français) ».

Quant au cardinal Roy, pourquoi lui reprocher d'avoir agi à l'égard du gouvernement Lévesque de la même façon et pour les mêmes raisons que l'a fait précédemment, à plus d'une reprise, l'épiscopat canadien à propos de l'avortement en général et du gouvernement Trudeau en particulier, pour ses positions à ce sujet? Le cardinal eût manqué à son devoir en n'agissant pas comme il l'a fait.

Peut-être serait-il opportun de rappeler à messieurs les éditorialistes que, même s'ils évitent soigneusement la question, l'homme n'est pas seulement un animal soumis aux impulsions de l'instinct, mais un être de raison, doté en outre d'une dimension spirituelle qui fait partie de son être le plus profond, même

quand il fait tout pour l'étouffer.

La qualité de la vie, que l'on a évoquée de part et d'autre dans ce débat, présente elle aussi un aspect hautement moral irréductible, même si on le passe aujourd'hui sous silence ou si l'on déclare que le Mal n'est plus qu'une abstraction indéfinissable dont les diverses formes sont laissées au jugement de chaque conscience personnelle éclairée de ses seules lumières.

Cela, l'Eglise a pour mission de le rappeler « à temps et à contretemps », d'autant plus qu'aucune autre voix que la sienne, ou presque, ne se risque plus à le faire, ce dont nous payons aujourd'hui les dures conséquences. Peut-être que s'ils avaient mieux suivi l'Eglise en s'attaquant comme elle aux causes mêmes des plaies morales qui infectent notre société, nos gouvernants n'auraient pas aujourd'hui à en entériner simplement les conséquences sous le fallacieux prétexte que des habitudes entrées dans les moeurs deviennent ainsi licites. Et peut-être aurions-nous à construire moins de prisons, d'asiles et d'avortoirs. Je me permets de soumettre ce sujet à la réflexion de nos éditorialistes.

Pierre DERMINE
Truducteur
Montréal

A peine nommé à la Justice

Lang présente une proposition constitutionnelle

par Mario FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — A peine nommé ministre de la Justice, M. Otto Lang a déclaré hier que la réforme de la Constitution accapara l'essentiel de ses énergies, même s'il doit prendre en charge deux importants projets de loi concernant le viol et la pornographie.

Accompagné par le premier ministre Trudeau, M. Lang a prêté serment à la résidence du gou-



Otto Lang.

photo PC

verneur général hier après-midi. Il remplace Ron Basford, qui démissionnait la semaine dernière pour des raisons familiales.

M. Lang cumulera donc, désormais, les fonctions de ministre de la Justice et des Transports, en plus de présider aux destinées de la Commission canadienne du blé. Originaire de la Saskatchewan, il avait déjà été titulaire de portefeuille de la Justice, de 1972 à 1975.

Même si M. Lang revient ainsi à ses anciennes amours, la faible ampleur de ce remaniement ministériel a relancé les rumeurs d'une élection générale pour l'automne. D'autant que M. Lang lui-même a reconnu qu'il ne s'attend pas à occuper deux fonctions aussi importantes pendant très longtemps.

Agé de 46 ans, le successeur de Ron Basford est aussi le principal lieutenant du premier ministre Trudeau dans l'ouest canadien, région traditionnellement hermétique au Parti libéral. Malgré les débâcles qu'y ont subi les ministériels en 1972 et 1974, M. Lang a réussi à conserver son siège de Saskatoon-Humboldt, arraché avec à peine 555 voix de majorité en 1968.

Plébiscites régionaux

Alors que les premiers ministres des provinces discutent de questions constitutionnelles à Regina, le nouveau titulaire de la Justice n'a pas voulu être en reste, déclarant immédiatement après la cérémonie de prestation de serment qu'il tenterait de rapatrier la Constitution canadienne, présentement à Londres.

La formule mise de l'avant par M. Lang permettrait au gouvernement canadien de modifier unilatéralement sa Constitution, sans avoir à en référer au Parlement britannique comme c'est actuellement le cas.

Le plan Lang, encore très imprécis, prévoit que la Constitution

pourrait être amendée par le Parlement fédéral avec le consentement unanime des provinces. A défaut d'un consentement unanime, Ottawa tiendrait des plébiscites dans chacune des régions du Canada, où une majorité de citoyens devrait approuver les réformes proposées pour qu'elles puissent s'appliquer.

Cette proposition du ministre diffère de celles mises de l'avant mardi par le Bureau des relations fédérales-provinciales, sous le patronage des ministres Marc Lalonde et Ron Basford, prédécesseur de M. Lang. Mais plutôt que de les contredire elle les complète, précisant le recours à la formule des référendums évoquée par le gouvernement Trudeau.

M. Lang précisera ses intentions en ce domaine bientôt, et les soumettra alors aux premiers ministres provinciaux, de même qu'au grand public. Cela ne fera que confirmer son rôle de ministre clé au sein du Cabinet Trudeau.

Reprise économique

Le premier ministre a d'ailleurs réuni ses principaux ministres hier, afin de discuter avec eux de son plan de relance de l'économie canadienne. On se souviendra qu'à l'occasion d'un discours à la nation, télévisé la semaine dernière, M. Trudeau avait promis de modifier les priorités de son gouvernement, afin de doubler le rythme d'expansion de l'économie canadienne, et de lui faire ainsi atteindre une croissance annuelle de 5 p. cent.

La rencontre d'hier s'est déroulée à huis clos, et c'est le premier ministre lui-même qui devrait en préciser les grandes orientations lors d'une conférence de presse prévue pour aujourd'hui ou demain.

Le programme de M. Trudeau prévoit notamment une réduction des dépenses gouvernementales de \$2 milliards, de même que la transformation du ministère des Postes en une société de la Couronne.

Lévesque: l'option fondamentale reste la souveraineté

par Daniel L'HEUREUX
envoyé spécial de LA PRESSE

REGINA — Reconnaisant que la participation de son gouvernement à une discussion sur la réforme constitutionnelle le plaçait dans une position un peu ambiguë, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'en est justifié en disant que le Québec participait aux pourparlers de Regina «pour défendre l'autonomie provinciale».

«Notre option fondamentale demeure la souveraineté-association, ce qui nous donne un peu un statut d'observateurs ici. Mais si quoi que ce soit peut être fait pour améliorer la position commune des provinces dans une réplique à l'unilatéralisme invraisemblable d'Ottawa dans le contexte où on est, ce n'est pas mauvais», a dit le chef du gouvernement québécois aux journalistes à son arrivée à la 19e conférence des premiers ministres provinciaux hier matin.

Meute de journalistes
Revenant de vacances et bron-



En attendant que le photographe soit prêt pour la photographie officielle de la 11e conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, quelques-uns d'entre eux se dérident. Dans l'ordre habituel, MM. Lougheed

d'Alberta, Regan de Nouvelle-Écosse, Davis d'Ontario, Blakeney de Saskatchewan, Hatfield du Nouveau-Brunswick, et Lévesque du Québec.

Premier consensus à la conférence de Regina

Les provinces réclament la fin des chevauchements d'ici 1979

SUITE DE LA PAGE A-1

eux-mêmes consacré leurs délibérations d'hier à parler de constitution et d'économie et disent s'être entendus sur certains points dont la plupart ne seront toutefois révélés qu'aujourd'hui.

Un consensus

Le seul consensus atteint par les premiers ministres qui ait été rendu public est le suivant: les provinces s'entendent pour

réclamer du gouvernement fédéral qu'il prenne des mesures concrètes d'ici la fin de l'année pour réduire les chevauchements de services avec les provinces. Ce consensus, divulgué en fin d'avant-midi, a été qualifié de valable mais très «partiel» par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Ce consensus fait notamment suite à l'étude réalisée par le Québec sur cette question ainsi que par des études du gouvernement de l'Ontario et des premiers ministres de l'Ouest. Attribuant en général ces chevauchements à l'ingérence du fédéral, les provinces voudraient éliminer ce double emploi notamment dans les domaines suivants: la consommation, l'environnement, la recherche agricole, les ressources minières au large des côtes, la réglementation sur l'uranium et le nucléaire, l'habitation et les affaires urbaines, l'administration de la justice, les services correctionnels et l'enseignement post-secondaire.

La nouvelle délimitation des responsabilités «pourrait nécessiter le transfert aux provinces de ressources financières appropriées», conclut le bref communiqué des premiers ministres émis hier. Dans ses récentes propositions, le gouvernement fédéral avait lui-même proposé aux provinces de discuter à titre prioritaire la suppression des chevauchements.

Voilà donc un problème vaste mais relativement bien identifié sur lequel les deux niveaux de

gouvernements s'entendent pour négocier. Pour le reste, il n'a pas été possible de savoir quel chemin exact ont parcouru ensemble hier les premiers ministres provinciaux au cours de leurs délibérations à huis clos. Rien ne permet de croire cependant que des consensus très poussés aient été atteints en matière constitutionnelle.

Le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, n'a pas caché quant à lui l'importance qu'il accordait aux questions constitutionnelles quand on lui a demandé hier matin quel serait à ses yeux l'enjeu le plus important de cette 19e conférence des premiers ministres provinciaux: «C'est l'économie. La constitution, ça fait 100 ans qu'on en parle et on en parlera encore pendant 100 ans», a-t-il dit sans détour.

Quant au premier ministre Gerald A. Reagan, dont le texte de l'allocation a été rendu public, il a clairement fait savoir à ses homologues que le maintien de la monarchie constituait quant à la Nouvelle-Écosse un prérequis essentiel à la réforme constitutionnelle.

«La monarchie est une institution importante de la culture canadienne-anglaise et on doit mettre autant d'ardeur à défendre cette culture que le Québec à protéger la sienne», a-t-il dit.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse est même revenu en arrière sur la formule d'amendement à la constitution en disant que son gouvernement ne saurait accepter que toutes

les provinces ne soient pas sur le même pied d'égalité quant au droit de veto, certaines l'ayant, d'autres ne l'ayant pas.

Ne remettant pas en cause la nécessité de la réforme constitutionnelle, M. Reagan croit cependant qu'il ne faut pas travailler sous la pression d'échéances trop contraignantes.

Quant au premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, il s'est lui aussi porté à la défense de la monarchie, une institution «affectionnée par nos citoyens», dit-il.

«Nous n'avons pas besoin de partir à zéro et ceux qui préconisent des changements radicaux doivent en démontrer la nécessité», conclut le premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Contre le carnet de santé

A la suite de la proposition de l'Association des hôpitaux de la province de Québec de munir les citoyens d'un carnet de santé, la Ligue des droits de l'Homme déclare s'y opposer catégoriquement à cause de l'atteinte à la vie privée qui en résulterait et la Ligue des droits de l'Homme réitère sa position à cet égard, formulée antérieurement par le projet de règlement concernant le code CP-12 et au sujet de l'article 27 du projet de loi numéro 9 de 1977 ayant trait spécifiquement aux personnes handicapées.

A la suite du sondage Gallup

Les rumeurs d'élections fédérales refont surface

OTTAWA (D'après PC) — L'éventualité d'une élection fédérale à l'automne a refait surface hier à la suite de la publication des résultats du dernier sondage Gallup indiquant que les Libéraux devaient les Conservateurs par une marge de 8 pour cent.

«Je me sentirais à l'aise avec une avance de 8 points si on déclenchait des élections», a déclaré le président du Parti libéral, le Sénateur Alasdair Graham.

Juste avant les élections de 1974, les Conservateurs traînaient également par 8 pour cent derrière les Libéraux dans les sondages, et le Parti libéral s'était alors assuré une confortable majorité de sièges.

Pour sa part, le chef de l'opposition, M. Joe Clark, a dit espérer que le dernier sondage Gallup va inciter les Libéraux à déclencher une élection.

M. Clark, qui effectue présentement une tournée dans le sud-ouest de l'Ontario, a dit ne pas s'en faire outre mesure concernant le retard de 8 pour cent qu'accuse le Parti progressiste-conservateur sur les Libéraux selon le dernier sondage Gallup.

Ce sondage indiquait hier que les Libéraux recueillaient 42 pour cent des intentions de vote fermes, contre 34 pour cent pour les Conservateurs et 19 pour cent pour le N.P.D.

«Les sondages n'ont révélé que de légères fluctuations vers le haut ou le bas pendant des mois», a dit M. Clark. «Il est temps que nous ayons un véritable sondage à l'échelle du pays.»

Le N.P.D.

Au bureau du leader du Nouveau Parti Démocratique, on était visiblement satisfait des

résultats. Selon un porte-parole de M. Broadbent, les résultats du dernier sondage confirment une tendance à la hausse de la popularité du N.P.D.

«Au mois d'avril, les Néo-démocrates n'avaient plus que 14 pour cent de la faveur populaire, mais c'était un beau milieu de la crise du dollar», a rappelé le porte-parole du N.P.D.

Enfin, l'ancien ministre de la Consommation et des corporations, et député libéral de Windsor ouest, M. Herb Gray, a dit qu'il ne serait pas surpris si M. Trudeau annonçait la tenue des élections le mois prochain.

Selon lui, les huit points qui séparent les Libéraux des Conservateurs sont plutôt sains, mais pas encourageants outre mesure. Il n'a pas caché que les Libéraux voudraient augmenter leur cote.

pour mieux vous servir

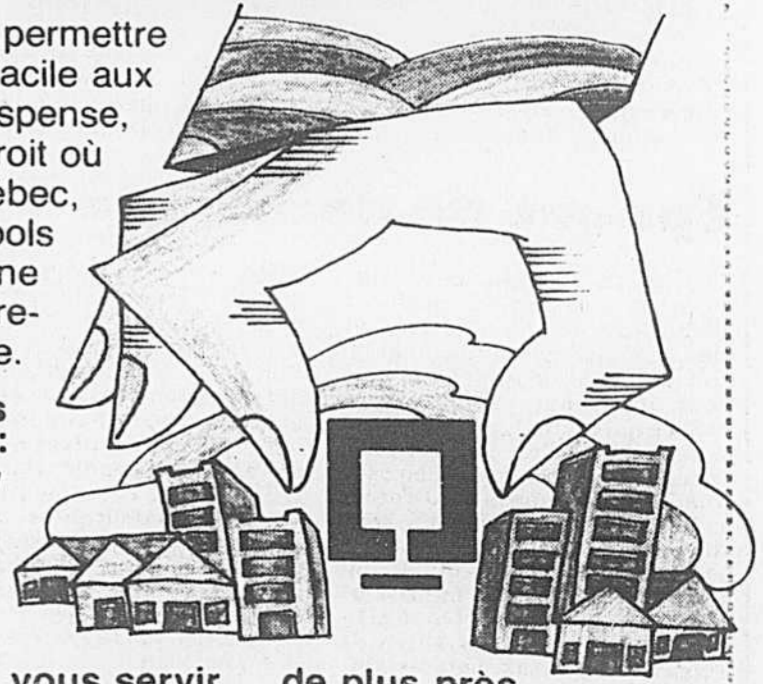
Afin de vous permettre un accès plus facile aux services qu'elle dispense, quel que soit l'endroit où vous habitez au Québec, la Société des alcools vient d'aménager une nouvelle succursale libre-service dans votre voisinage.

Voici les adresses de ces nouvelles succursales:

6492, Beauvieux est Montréal

8700, boul. Langellier
Place Langellier Montréal

Coin Grand-Boulevard
et boulevard Don Quichotte
Place Don Quichotte Ile Perrot



Pour mieux vous servir... de plus près.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

le Centre de données

Le projet dort, sans que l'on sache trop pourquoi

PIERRE VENNAT



SANS QUE l'on sache trop pourquoi, le gouvernement québécois, élu pourtant sous le sceau de la «transparence», ne semble guère pressé de donner suite à une suggestion qui crée l'unanimité, tant dans le patronat que le syndicalisme, tant dans le secteur privé que public: un Centre de données.

En mai 1977, à la Malbaie, lors du premier grand sommet tripartite de l'histoire du Québec, auquel assistaient les gros canons du patronat, du syndicalisme et du gouvernement québécois, le premier ministre René Lévesque avait été tout fier d'annoncer qu'il y avait consensus tripartite, au Québec, sur la nécessité d'une meilleure information, d'une information factuelle sur les grands dossiers et sur les exigences d'une négociation, aussi bien dans le secteur privé que public.

Il se pourrait donc, avait-on annoncé, que le Québec crée un organisme indépendant qui serait chargé d'analyser certaines questions, organisme dont on n'avait pas défini tellement le rôle, tout le monde étant d'accord sur le principe, mais pas nécessairement sur les modalités.

Bien sûr, il ne s'agissait pas d'une promesse formelle, mais vu que tout le monde était d'accord, personne n'entrevoit de difficultés.

Secteur public et secteur privé

Quatre mois plus tard, les trois membres de la Commission d'étude et de consultation sur la révision du régime des négociations dans les secteurs public et parapublic, MM. Yves Martin, Lucien Bouchard et Michel Grant, qui ne faisaient que débiter leurs travaux, envoyaient une lettre conjointe au premier ministre lui disant que l'organisme jugeait opportun de lui recommander immédiatement de faire les démarches nécessaires

pour que soient établis avec leur concours les mécanismes appropriés afin de rassembler l'information statistique pertinente dans le cadre des négociations touchant les secteurs public et parapublic.

«Tout récemment, au Sommet économique de mai dernier, écrivaient les trois commissaires, d'importants groupements, associations ou organismes, représentant des parties aux négociations dans les secteurs public et parapublic ont clairement indiqué qu'ils partageaient les mêmes vues à ce propos. «Les trois commissaires ajoutaient que des «données objectives» et jugées telles par les parties, présentent un intérêt déterminant lors des négociations collectives et faisaient remarquer que les groupements, associations et organismes particulièrement intéressés aux négociations dans les secteurs public et parapublic semblaient favorables à une telle initiative.

D'ailleurs, un tel organisme ne devait pas s'occuper que du secteur public.

Le président de la CSN, Norbert Rodrigue, notamment, en avait profité pour relancer son idée de «transparence des entreprises» et déclaré que les travailleurs devraient avoir le droit à l'information sur leur entreprise, qu'ils demandent à voir les chiffres et les bilans consolidés des compagnies et leurs rapports d'impôt. «On veut que les compagnies ouvrent leurs livres», avait conclu M. Rodrigue, ce sur quoi le premier ministre s'était déclaré bien d'accord, puisque «le gouvernement n'est pas toujours au courant».

AOÛT 1978: rien de nouveau

En février 1978, cinq mois plus tard et neuf mois après le sommet de la Malbaie, la Commission Martin-Bouchard, dont M. Grant avait démissionné, est revenue à la charge.

Constatant qu'à la veille de son rapport, aucune initiative officielle n'avait été prise pour assurer le démarrage de la constitution d'un Centre de données destiné à faciliter l'amorce des négociations, la commission «exprime ici sa déception devant ce retard».

Rappelant l'accord réalisé sur cette question au sommet économique, les deux commissaires nommés par l'Etat ajoutent qu'il y avait là une occasion de susciter, par l'entremise d'un groupe de travail paritaire, une collaboration ardemment souhaitée en certains milieux.

La constitution d'un Centre de données de base revêt, en effet, aux yeux de la Commission Martin-Bouchard, une importance primordiale et selon elle s'impose à ce titre comme le préalable le plus significatif de l'amorce des négociations collectives dans les secteurs public et parapublic.

Or, nous sommes en août 1978, 15 mois après le sommet de la Malbaie, près d'un an après la lettre des commissaires Martin, Bouchard et, à ce moment-là, Michel Grant, et Québec n'a toujours pas bougé, aucune initiative



Le premier ministre René Lévesque avait annoncé, en mai 1977, qu'il y avait consensus sur la nécessité d'une meilleure information sur les grands dossiers.

gouvernementale en ce sens n'étant annoncée.

Quelle serait l'ampleur de l'organisme à créer?

Sans explorer toutes les avenues possibles, la Commission Martin-Bouchard avait, en février 1978, recommandé que cette question soit débattue au sein d'un groupe de travail bipartite, composé de représentants de l'Etat et de ses partenaires, d'une part, et de représentants de salariés, d'autre part.

À la mi-août 1978, aucune réunion en ce sens n'avait encore été annoncée.

La Commission Martin-Bouchard, toutefois estimait que l'organisme à créer ne devrait pas être trop gros, qu'il serait hasardeux de lui assigner des objectifs si ambitieux qu'on doive lui donner une structure dont la lourdeur compromettrait sa capacité de produire sans délai des résultats satisfaisants. En d'autres termes, il est important s'assurer à cet organisme toute l'indépendance et l'efficacité requises, ce qui invite à la sobriété sur le plan de l'organisation administrative et la simplicité quant aux buts recherchés.

Enfin, au grand dam des milieux du secteur privé, la Commission s'est déclarée d'avis, en février dernier en rendant public son rapport, que dans un premier temps, le domaine d'activité du Centre de données devrait être limité aux secteurs public et parapublic.

«Hormis le fait qu'il s'agit là d'un champ suffisamment vaste, la Commission estimerait prématuré d'étendre le mandat original de l'organisme pour englober le secteur visé.»

Pour le moment, les commissaires n'ont rien à craindre. Loin de souffrir de gigantisme, le Centre de données, un des rares sujets sur lesquels le patronat, l'Etat et le syndicalisme s'entendaient à la Malbaie, n'est toujours, 15 mois plus tard, qu'un vœu pieux.

constitution

Québec a toujours rejeté les formules d'Ottawa

par Louis LA ROCHELLE

QUÉBEC (PC) — Si Québec n'a jamais pu obtenir la renégociation du partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, le gouvernement fédéral aura, lui, échoué à chacune de ses multiples tentatives en vue de rapatrier au pays sa loi constitutionnelle, toujours sous la garde du Parlement britannique.

À deux reprises, cependant, depuis le début des années 60, le gouvernement d'Ottawa aura été à un cheveu de réussir, mais le gouvernement du Québec lui aura fait faux bond.

En effet, au milieu de 1965, le premier ministre québécois de l'époque, M. Jean Lesage, un libéral, a été contraint de forfaire à son engagement d'accepter la fameuse formule «Fulton-Favreau». Six ans plus tard, en 1971, ce sera un autre premier ministre libéral, M. Robert Bourassa, qui, à son tour après l'avoir acceptée, refusera son accord au projet de Charte constitutionnelle proposé lors de la Conférence de Victoria par le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau.

Jaloux de ses droits

La réputation traditionnelle du Québec à tout projet de rapatriement des Actes de l'Amérique du nord britannique conservés au Parlement de Londres tient au fait qu'il craint de perdre les pouvoirs exclusifs qui lui sont confiés à l'article 92.

Or, les projets fédéraux s'accompagnent toujours d'une formule d'amendement des textes constitutionnelles.

En 1964, le ministre fédéral de la Justice, M. Guy Favreau, faillit réussir lorsqu'il offrit aux provinces qui l'acceptèrent unanimement, un projet de rapatriement et de modification. C'était la formule Fulton-Favreau.

Cette formule, mise au point en 1961 par son prédécesseur, Davie Fulton, ministre conservateur, il la corrigea et la proposa aux premiers ministres des provinces lors d'une conférence, en octobre 1964.

Délégation de pouvoirs

Le projet avait pour but de priver le Parlement britannique de modifier encore la constitution canadienne et surtout, de prévoir un mécanisme de modification.

Le Parlement canadien, en vertu de la formule Fulton-Favreau, se trouvait nanti du pouvoir de modifier la constitution canadienne, sauf en ce qui a trait à la constitution interne des provinces et à certaines dispositions pour la modification desquelles le consentement unanime des provinces était requis.

C'était, par exemple, le cas des dispositions prévoyant le nombre de députés d'une province au Parlement canadien, de celles établissant l'usage des langues française et anglaise, et celles accordant aux provinces, le droit de légiférer.

Dans les autres cas, le Parlement canadien pouvait modifier la constitution avec le concours d'au moins les deux tiers des provinces représentant au moins 50 pour cent de la population.

«C'est ainsi, observait à l'époque M. Jean-Charles Bonenfant, un constitutionnaliste de grande réputation, qu'en vertu de la formule, si on voulait toucher à la constitution du Sénat ou à la fonction de gouverneur général, il faudrait le consentement d'au moins les deux tiers des provinces représentant au moins 50 pour cent de la population.»

«La formule, poursuivait M. Bonenfant, établit des règles de modification plutôt rigides, mais elle les assouplit par le pouvoir de délégation. La délégation projetée est double: des provinces au fédéral et du pouvoir fédéral aux provinces. Sur ce point, au moins, elle semble donner plus de pouvoirs aux provinces.»

bien que le premier ministre Lesage qui l'avait acceptée en octobre 1964 dut la repousser un an plus tard.

Trudeau: trois tentatives

À la suite de ce premier échec, les pourparlers constitutionnels portant sur le rapatriement furent interrompus pendant quelque six ans.

C'est le premier ministre actuel, M. Pierre Elliott Trudeau, qui le premier, est revenu à la charge en 1970, lors de la conférence de Victoria, et au printemps 1976, à l'occasion d'une tournée effectuée auprès des premiers ministres provinciaux.

Ces deux tentatives furent elles aussi des échecs. Et le premier ministre insiste encore dans le livre blanc qu'il a déposé aux Communes à Ottawa, en juin dernier.

Le projet de Charte offert en juin 1971 lors de la conférence de Victoria où le Québec était représenté par l'ancien premier ministre libéral, Robert Bourassa, prévoyait, outre le rapatriement et la formule de modification, les dispositions relatives:

- à l'établissement des droits politiques et linguistiques du citoyen;
- à la composition de la fédération;
- à la réforme de la Cour suprême et à l'existence des cours fédérales;
- au pouvoir de légiférer du Parlement du Canada dans le secteur de la sécurité sociale; et celui de l'élimination des disparités économiques régionales;

— aux mécanismes de consultations entre Ottawa et les provinces.

Même corrigées, les propositions de M. Trudeau relatives à la modification de la constitution étaient de même nature que celles contenues dans la formule Fulton-Favreau, et, apparemment, tout aussi inacceptables au Québec.

Ce n'est pourtant pas ces propositions qui ameutèrent les éléments nationalistes québécois, mais plutôt les dispositions permettant à Ottawa de légiférer en matière de sécurité sociale.

Volte-face...

Tant et si bien que le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, un homme peu porté aux querelles constitutionnelles, dut opérer une volte-face et, sous les pressions du Parti québécois entré au Parlement de Québec, rejeter la proposition fédérale qu'il semblait pourtant disposé à accepter.

Ulceré par cet échec, le premier ministre Trudeau ne revint pas à la charge avant 1976.

En avril 1976, dans un discours prononcé à Québec et portant des flèches acérées à l'endroit du premier ministre québécois, M. Trudeau prévint qu'il était politique pour rapatrier la constitution canadienne et qu'il n'attendrait plus 29 ans. Il menaçait même d'agir unilatéralement.

Pour l'essentiel, les propositions faites aux chefs de gouvernements provinciaux en 1976 étaient les mêmes que celles contenues dans la Charte de Victoria. Si bien que les observateurs qualifièrent ces propositions de «version abrégée de la Charte de Victoria».

En 1976, il n'y a pas que le Québec qui manifesta de l'opposition. Plusieurs provinces, par exemple la Colombie-Britannique et l'Alberta, contribuèrent à ce que cette troisième tentative de rapatriement soit elle aussi un échec.

Puis, les événements se précipitèrent qui mirent un terme à cette autre ronde de négociations. Au Québec, le gouvernement de Bourassa fut défait aux élections du 15 novembre 1976 et le Parti québécois s'installa au pouvoir.

Depuis, à Ottawa, on a agi rapidement et déjà le premier ministre a déposé un livre blanc et un projet de loi dont il ressort qu'il entend agir seul, au moins dans les secteurs appartenant au pouvoir fédéral.

le problème du «Mutsu»

Sasebo deviendrait un autre Narita

TOKYO (Reuter) — Nagasaki a une sainte horreur de tout ce qui est nucléaire. Cela se conçoit facilement: deuxième ville du monde après Hiroshima à avoir été atteinte par la bombe atomique le 9 août 1945, elle fut presque entièrement détruite et perdit des dizaines de milliers de ses habitants.

Mais voilà que les autorités de la région, par une décision considérée par beaucoup comme de l'insensibilité politique, viennent d'accepter une proposition émise par le gouverneur du district administratif de Nagasaki, M. Kanichi Kubo, en vue de faire venir aux chantiers navals de Sasebo, au nord de Nagasaki, le navire à propulsion nucléaire «Mutsu» (8,214 tonnes pour qu'il y subsiste des réparations.

Le conseil du district de Nagasaki et le conseil municipal de Sasebo ont tous les deux voté en faveur du projet. Ils estiment que le contrat des réparations — évalué à quatre milliards de yens (\$19 millions) — va faire redémarrer l'industrie de Sasebo qui souffre beaucoup du marasme dans les chantiers navals.

Les pêcheurs

Autrement dit, le «Mustu» est l'occasion pour Sasebo de se sortir de ses difficultés financières. Mais les adversaires du projet veulent que Nagasaki n'ait plus rien à voir avec des navires nucléaires, et d'ailleurs avec n'importe quoi d'autre qui soit nucléaire. L'opposition vient des socialistes de la région, des syndicats de la gauche, de certaines sections de la communauté des pêcheurs (ils sont 50,000) et de deux à trois associations regroupant les survivants de la bombe atomique.

Les pêcheurs, en particulier, s'inquiètent de l'avenir de leur activité si l'on découvrait que des radiations nucléaires s'échappaient du «Mutsu». Le district de Nagasaki comprend l'une des concentrations les plus fortes de pêcheurs au Japon. Pendant que les deux conseils votaient sur le projet, des centaines de manifestants brandissaient dans la rue des banderoles avec des slogans contre le «Mutsu». A Sasebo, les protesta-

taires, une fois connu le résultat du vote, se sont rassemblés dans un comité qui menace de bloquer l'entrée du port si jamais le «Mutsu» fait son apparition. Ils ont également l'intention d'organiser les meetings géants, espérant que les Japonais de tout l'archipel se rallieront à leur cause.

Les gauchistes

Le terrain paraît donc propice à ce que se renouvelle une situation de type Narita, le nouvel aéroport international de Tokyo finalement inauguré cette année après une suite incessante d'ajournements. On sait l'immense mouvement de protestation — attisé par les gauchistes qui appuyaient les agriculteurs de la région — qu'a soulevé pendant très longtemps le projet de Narita débouchant sur une violence, qui, en 12 ans, fit six morts et 8,500 blessés.

Maintenant que l'aéroport de Narita a été inauguré, les extrémistes de la gauche, qui sont passés maîtres en l'art de s'associer aux protestations pour se gagner des appuis populaires, pourraient se tourner vers Sasebo. Cette fois les gauchistes se présenteraient comme les champions des pêcheurs japonais, du syndicalisme local et des survivants de l'holocauste nucléaire de 1945.

Comme Narita, le «Mutsu» pourrait leur offrir un symbole aisément reconnaissable du pouvoir gouvernemental — un objet auquel on peut s'attaquer physiquement et qui peut vous apporter beaucoup de publicité.

Effectivement, le «Mutsu» est devenu un symbole politique depuis son voyage inaugural de 1974 au cours duquel fut décelé une minuscule fuite de radiations atomiques. Mais aussitôt ce fut un cri d'indignation de la part de ses détracteurs. Le navire a été ancré au large du nord du Japon où il se trouve toujours aujourd'hui.

Son réacteur nucléaire n'a pas été remis en état de fonctionnement.

On pense que le «Mutsu», qui est attendu dans les chantiers de Sasebo au mois de septembre, fera le voyage par ses moyens classiques de propulsion.



La bombe atomique du 9 août 1945 qui a ravagé Nagasaki a laissé bien des traces. Bien des groupes ne veulent plus entendre parler d'énergie nucléaire, même si celle-ci pourrait permettre (peut-être) une relance économique dans la région.

Comment peut-on faire du cinéma qui remet en question les fondements de la société? Le cinéma politique à l'heure des brasiers

par Luc PERREAULT

Est-il possible de faire politiquement du cinéma en 1978?

La question est énorme, elle appelle une réponse-fléuve. Quelques cinéastes québécois et étrangers ont tenté, hier, d'en esquisser les grandes lignes. Un public attentif et passionné a suivi ce débat qui se déroulait en marge du Festival du film de la critique québécoise.

La contradiction la plus flagrante a été mise en lumière par les cinéastes Arthur Lamothe et Gilles Groulx: il s'agit en somme de faire des films qui remettent en question les fondements mêmes de la société. Cette dernière n'accordera pas de gâité de



Deux des cinéastes participant au débat sur le cinéma politique: Fernando Ezechiél Solanas (à gauche) et Arthur Lamothe.

un film qui passe encore aujourd'hui comme un modèle du genre. Mais c'était en 1965-68, donc avant le coup d'état militaire. Depuis, Solanas a dû s'exiler. 30.000 personnes sont disparues en Argentine l'an dernier. Y faire politiquement du cinéma est devenu impossible.

Groulx

Pour Gilles Groulx, l'aventure de *Vingt-quatre heures ou plus* marquait les limites jusqu'ou, dans une société dite libérale, il n'est pas bon justement de s'aventurer.

«Ici, dit Groulx, c'est par omission que les choses se font. C'est la loi du silence. Je me croyais un individu libre. J'ai donc fait un film libre. Mais je minais les institutions démocratiques et on m'a censuré. L'oppression que l'on vit c'est celle de ne pas pouvoir parler des choses. Ici on est dans le sous-sol, c'est toujours souterrain. C'est toujours dangereux de s'adapter. S'adapter c'est faire des

compromis. Nos limites se rétrécissent continuellement. Pour pouvoir faire politiquement du cinéma, il faut d'abord développer un processus d'auto-défense puis de libération. Car on ne peut pas aller de défaite en défaite jusqu'à la victoire.»

Marginalisé

Pour certains intervenants à ce débat comme le cinéaste Pierre Falardeau, on est marginalisé de toute façon. Aussi, comme le soulignait André Paquet, le cinéaste doit-il chercher à utiliser chaque faille du système qui s'offre à lui, ne pas négliger les gros moyens et les gros budgets s'ils s'offrent à lui. Car, toujours selon Groulx, «ici, tout vient du gouvernement et si on se marginalise volontairement, il n'est pas possible de faire une oeuvre qui soit dans le courant», c'est-à-dire une oeuvre qui puisse rivaliser avec les autres produits du système, qui soit sur un pied d'égalité avec ces films.

Mais la grande ques-

tion — posée par un autre intervenant — devient alors: est-il possible de faire des films contre le système avec l'argent du système?

Arthur Lamothe répond que le *Mépris* n'aura qu'un temps a été tourné grâce à une commande de la CSN mais que ce film ne faisait pas l'apologie des dirigeants de cette centrale et qu'en conséquence celle-ci n'a pas utilisé le *Mépris* d'une manière très systématique. Ce film reste pourtant celui de Lamothe qui a le plus circulé au Québec.

En tournant *L'Heure des brasiers*, Solanas de son côté avait en tête le mode de diffusion qui serait utilisé: une diffusion alternative, axée sur les syndicats, les groupes populaires, les étudiants. Pour le Mexicain Eduardo Maldonado, le cadre de production de son dernier film, *Jornaleros*, impliquant le Canada, lui a permis de traiter un sujet plus librement. De plus, il s'est assuré le droit d'ac-

quérir une copie de son film. Ce faisant, il se garantissait la possibilité d'assurer lui-même sa diffusion. Aujourd'hui, plusieurs copies de *Jornaleros* circulent et son film a été vu par plus de 150.000 spectateurs au Mexique. Pour Maldonado, un film n'est terminé que lorsqu'il est vu par le public auquel il est destiné.

Comme dans bien des débats sur le cinéma politique, on a mentionné le film de Costa-Gavras, *Z*, comme titre de référence, certains pour en parler comme d'un exemple de film récupéré par le système, d'autres — notamment le cinéaste Robin Spry qui a assisté à la réaction du public et de la police à ce film en Argentine — pour signaler l'effet politique que ce film a pu avoir dans certains contextes.

Côté québécois, ce fut Denys Arcand et son film *Gina* — sans oublier évidemment Héroux — qui fut l'objet des remarques les plus acerbes. Arcand, selon certains, est un cinéaste qui a fait une concession en tournant *Gina* et qui, depuis, se trouve piégé. Mais comme l'a fait remarquer un intervenant, *Gina* a pu donner à un public non prévu le goût d'aller voir d'autres de ses films plus politiquement engagés.

Ainsi donc il apparaît difficile de condamner une démarche au nom de principes, sans tenir compte du contexte précis où celle-ci s'insère.

Le dernier débat prévu dans le cadre du Festival de la Critique s'intitulera *Etre femme et cinéaste*. Les participant-



En marge des activités organisées à l'occasion de la tenue du 2e Festival international du film de la critique québécoise, la Cinémathèque québécoise a procédé hier au lancement d'un ouvrage collectif sur les cinémas québécois et canadien. Coédité par les Éditions Lherminier et la Cinémathèque québécoise, *les Cinémas canadiens* se présente sous la forme d'un dossier établi sous la direction de Pierre Véronneau qu'on aperçoit au centre de la photo, accompagné de Robert Daudelin, directeur de la CQ, et de Jean-Pierre Bastien, directeur général du Festival et l'un des collaborateurs de cet ouvrage de 224 pages maintenant disponible en librairies.

ys seront: Luce Guilbeault, Mireille Danseur, Nicole Duchêne, Denyse Benoit et la modératrice Janine Euvrard. A 13h30 cet après-midi dans le foyer du Port-Royal.

Le Festival de la Critique avait prévu un prolongement à la manifestation principale de la Place des Arts par une rétrospective algérienne à la salle Eisenstein de l'Elysée. Pour des raisons incontrôlables, ces films n'ont pu être achevés à Montréal dans les délais prévus. Mais la direction du Festival annonçait hier qu'un

hommage à Krzysztof Zanussi se déroulera vendredi et samedi à l'Elysée. En plus de deux oeuvres africaines déjà annoncées, l'hommage à Zanussi (dont le film *Camouflage* a été très apprécié mardi) comprendra quatre films inédits à Montréal. Ces dernières oeuvres seront présentées dans leur version originale polonaise accompagnée de sous-titres anglais. L'admission a été fixée à \$2.

Voici l'horaire de ces projections:

Vendredi à 14h30: *Face à face* et *Une chambre à côté de Za-*

nussi. A 17h: *le Mannequin* de Sadok Benaïcha (Tunisie).

Samedi à midi: *la Structure de cristal* de Zanussi. A 14h30: *Vie de famille* de Zanussi. A 17h: *Nyangatom* de Mallet, Arland et Sénéchal.

Le Festival se termine aujourd'hui avec les trois séances suivantes: à 16h: *le Bois de bouleaux* d'Andrzej Wajda (Pologne 1970); à 19h: *The Scenic Route* de Mark Rappaport (États-Unis 1978) et à 21h30: *D'abord ménagères* de Luce Guilbeault (Québec 1978).



coeur aux cinéastes les moyens de faire un cinéma qui la conteste. Qui donc veut faire un cinéma politiquement engagé — ce qui ne veut pas nécessairement dire des films traitant d'un sujet politique — devra s'attendre à mener une lutte de chaque instant.

Dans certains pays ou sévit la réaction, une démarche de type politique est à peu près impensable. Fernando Ezechiél Solanas a su profiter de la situation qui prévalait à l'époque dans son pays pour tourner *L'Heure des brasiers*,

Dans le cadre des Soirées du MAURIER
Le Théâtre de Marjolaine
Eastman 78
Un simple mariage double
JUSQU'AU 27 AOÛT
Comédie musicale de Georges Dor
Louis-Georges Carrier et Léon Bernier
Mise en scène: Daniel Stinard
Billets: Téléserve, Montréal Trust: 861-8267-8
Ed. Archambault, Estimer: 297-2862

CHOM-FM présente
STYX SOUS LES ÉTOILES
en vedette **STYX**
Artistes invités — **TROOPER** —
SAMEDI et DIMANCHE
2 et 3 sept. à 20 h 30
PLACE DES NATIONS
Billets \$7.50, maintenant en vente à tous les comptoirs T.R.S., incluant les guichets du Forum. Produit par Donald K. Donald.

PREMIER CONCERTS LTEE présente
BURTON CUMMINGS
Vendredi 1er sept. à 20h30
Billets \$5.00, \$7.00, \$8.00, \$9.00
en vente aux guichets de la P.D.A. et aux agences
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

Le Bateau Théâtre l'Escale
présente
Les Deux Vierges
avec: BEATRICE PICARD
Aubert Pallascio
Septimiu Severo
Danielle Panneton
Lucie St-Cyr
Sophie Sénéchal
Denis Bouchard
Mise en scène: GILBERT LEPAGE
Jusqu'au 2 septembre
Billets: Sauvé Frères: 276-5773
Téléserve Mtl Trust: 861-8267
CIEL-MF: 527-8321 - Ed. Archambault
Escale St-Marc: (514) 504-2228
(Salle à manger à bord)
à St-Marc-sur-Richelieu
Sortie 68, Transcanadienne

BANG BANG YOU GOT IT 18 ANS ADULTES
CINE 539
539 ST. CATHERINE O. 845-2000

DERNIER JOUR
13h 30. Dernière: *ETRE FEMME ET CINÉASTE*
Hall Port-Royal
Entrée libre
2e festival international du film de la critique québécoise
le jeudi 10 août
16h LES BOIS DE BOULEAUX
Pologne 1970/98 min. v.o. polonaise s.t. français d'Andrzej Wajda/avec Daniel Olsbrychski et Emilia Krakowska.
16h THE SCENIC ROUTE
États-Unis 1978/76 min. v.o. anglaise s.t. français de Mark Rappaport/avec Randy Danson, Marilyn Jones et Kevin Wade.
21h30 D'ABORD Ménagères
Québec 1978/90 min. v.o. française de Luce Guilbeault.
ADMISSION: \$3.50
THÉÂTRE MAISON FLUVE
Renseignements: 842-2112

Un spectacle de Michel Gélinas,
joe dassin
2 au 10 sept.
SALLE WILFRID-PELLETIER
Renseignements: 842-2112

LE FILM LONGTEMPS ATTENDU DU RÉALISATEUR LE PLUS CONTROVERSE.
"Le film est d'une immense drôlerie; un divertissement magique doté d'un charme infini." — L'EXPRESS
"Un film brillant, saugrenu, drôle, inquiétant, peut-être moins loufoque qu'il n'y paraît à première vue. Un Polanski d'une bonne cuvée." — LES ÉCHOS
"C'est l'allégresse du récit qui nous enchante, son tempo endiablé, la joyeuse férocité du réalisateur et l'humour si rare! avec lequel il parle des choses du sexe." — LE MONDE
Carlo Ponti présente:
14 ANS
Marcello Mastroianni Roman Polanski
dans
UN FILM DE ROMAN POLANSKI
QUOI?
Avec: Sydney Rome, Hugh Griffith, Romolo Valli et Roman Polanski dans le rôle de "Moustique"
DEMAIN! Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

Un déséquilibré est aux aguets!
La mélodie s'achève...
ET LE CAUCHEMAR COMMENCE!
18 ANS Adultes
MELODIE POUR UN TUEUR
avec HARVEY KEITEL
TISA FARROW
JIM BROWN
MICHAEL V. GAZZO
V.F. de FINGERS distribution IFD
AUSSI: 2e film DANS CHAQUE CINÉMA
DES DEMAIN!
Le PARISIEN 4 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
PARISIEN: 1:15, 4:35, 8:05. RIVOLI: 1:00, 4:20, 7:40.
LAVAL: SAM. DIM. 1:30, 4:45, 8:00. SEM. 6:20, 8:00
GREENFIELD: SAM. DIM. 1:35, 4:45, 8:00. SEM. 6:20, 8:00

SUPER-SEXE 18 ANS Adultes
le Sexe qui Parle COMMENÇANT DEMAIN
Rêveries érotiques
CHALEURS DANOISES
Toujours 3 FILMS différents chaque semaine!
12:45 - 2:30 - 3:50 - 5:05 - 6:40
Midi Minuit & Electra

THE YOUNG MASSEUSES 18 ANS Adultes
at your service
PASSION PLANTATION
where anything could happen... and did!
EROS 10:00 - 12:50 - 3:45
55 ST. CATHERINE E. 288-5513 6:40 - 8:05
M. MALISSA LONG

ARTS PLASTIQUES / LA SEMAINE

Le trentième anniversaire du Refus global marqué par de nombreuses manifestations

par René VIAU
(collaboration spéciale)

Il y a plus de trente ans, le 9 août 1948, paraissait aux éditions Mytra-mythe, une maison fondée pour les besoins de la cause et dont le nom avait été trouvé par Claude Gauvreau, un insolite document intitulé *Refus global*.

Ce document, miméographié à 400 exemplaires, plié et assemblé à la main, sans reliure, avait coûté \$300. Les signataires s'étaient cotisés pour sa production. A la librairie Tranquille où le manifeste fut lancé, *Refus global* se vendait \$1.50. Aujourd'hui, un exemplaire peut valoir jusqu'à \$250.

Des hurluberlus

Coup de tonnerre dans le silence des années '40, *Refus global* fait scandale. Le groupe signataire, les Automatistes (c'est le nom que leur avait donné le critique Tancredi Marcel, lors de la première exposition «officielle» du groupe en avril '46) passaient pour des

hurluberlus. Parmi l'intelligentsia de l'époque, on en rit. Durant cette période «maccarthyste» ou l'anticommunisme de Duplessis est militant: artistes non académiques, communistes, anarchistes, tout cela ne fait qu'un. Les Automatistes avaient eu le malheur de s'attaquer à l'académis-

me en art qui refusait toute idée nouvelle et qui empêchait les grands courants de pensée en art contemporain, du cubisme au surréalisme... de faire surface. Ils s'étaient aussi attaqués à la censure idiote qui régnait, à la mainmise du clergé, à l'autoritarisme du régime Duplessis. Cette brèche qu'est le *Refus global* sera colmatée. Borduas perdra son emploi de professeur à l'École du Meuble, le 4 septembre 1948. Il est congédié. Le *Refus global* sera ignoré, oublié.

Les signataires

Pour les signataires, *Refus global* est le point culminant d'une effervescence qui avait débuté avec la rencontre de Borduas vers 1942. De 1942 à 1948, sous son égide et à travers un formidable brassage d'idées, les Automatistes explorèrent les premières voies d'une peinture authentiquement moderne. L'Automatisme est une explosion de couleurs, un contact direct avec la matière. La toile est le fruit de «l'accident» que l'artiste apprivoisera et domptera.

A travers mille combats, il faut faire accepter la liberté totale que suppose cette peinture audacieuse que l'on trouve de ridicule.

Ces signataires qui ont apposé leur nom à l'endos de ce manifeste presque utopique, qui étaient-ils? D'abord Paul-Emile Borduas, le guide du groupe. Fernand Leduc, Pierre Gauvreau, Jean-Paul Mousseau, Jean-Paul Riopelle, Marcel Barbeau, Bruno Cormier qui s'intéressait aux dessins d'enfants (il deviendra par la suite psychiatre). Le poète Claude Gauvreau aussi, Muriel Guibault, Thérèse Leduc, Louise Renaud, Maurice Perron alors photographe, aujourd'hui comptable. Françoise Sullivan et Françoise Riopelle enfin qui ont porté la danse aux limites du geste spontané, Magdelaine Arbour et Marcelle Ferron.

Au sommaire de ce manifeste qui allait marquer à la fois l'histoire de l'art et l'histoire du Québec moderne: le *Refus global* de Paul-Emile Borduas. Le texte principal était suivi de deux autres textes de Borduas: *Commentaires sur les mots courants* et *En regard du surréalisme actuel*, ainsi que de trois textes du poète

Claude Gauvreau: *Au coeur des quenouilles, Bien-Etre et l'Ombre sur le cerceau*. Un texte de Bruno Cormier: *L'oeuvre picturale est une expérience*, un texte de Françoise Sullivan sur la danse: *La danse et l'espoir* et un texte de Fernand Leduc: *Qu'on le veuille ou non*, complètent l'ensemble.

Trente ans après
Refus global est devenu un point de repère important dans l'histoire du Québec. Une série de



Paul-Emile Borduas

manifestations et d'événements marqueront, au cours de l'année, le trentenaire de sa publication.

Le Musée d'art contemporain soulignera l'événement avec une exposition en deux volets qui se déroulera du 26 octobre au 14 janvier prochain. Une salle sera consacrée à l'année 1948. On pourra y voir des oeuvres des signataires ainsi qu'une présentation didactique qui restituera *Refus global* dans le contexte artistique de l'époque. Outre ce volet historique, un volet d'actualité sera développé en parallèle à cette présentation. Il s'agira d'une exposition regroupant les tendances actuelles de l'art québécois contemporain.

Rejoint au téléphone, M. Gauvet-Larouche, en quelque sorte l'instigateur des manifestations qui auront lieu au Musée d'art contemporain ainsi qu'au Centre d'essai du Conventum, a déclaré avoir voulu ressusciter le message révolutionnaire du *Refus global*. «C'est, dit-il, une entreprise d'envergure que de ressusciter les morts pour faire réfléchir les vivants.»

radio-télévision PAR LOUISE COUSINEAU

Entre le pape et la viande à chien, le 10 prend le large

Je ne vous ai jamais parlé de mon chien et de ses curieuses habitudes. Ainsi, il a beau avoir passé trois jours en liberté, il va sauter de joie si je lui montre sa laisse. Tout ça pour vous dire qu'après quelques courtes semaines de vacances, je n'ai pas sauté en l'air quand j'ai revu mon appareil de télévision, où une araignée avait d'ailleurs tissé une toile entre les boutons.

J'ai quand même délogé l'araignée avant la fin officielle de mes vacances, mine de rien, sans enthousiasme apparent pour ne pas ressembler à mon chien. C'était le Téléjournal de Radio-Canada et il y avait deux Irakliens embusqués dans un édifice à Paris, des images dramatiques et un texte qui n'expliquait absolument rien de tout cela. Pour comprendre les images, il m'a fallu aller voir aux nouvelles anglaises après. Comme avant les vacances. La même chose s'est produite à Télé-Métropole cette semaine au sujet d'autres embusqués dans une vieille demeure de Philadelphie. Sauf que là on entendait en arrière-plan la voix du commentateur américain, pas assez forte toutefois pour comprendre ses paroles.

Et moi qui pensais en partant en vacances que je pourrais vivre en français en rentrant. So much for that!

Lundi soir, voulant attraper un épisode de «Maîtres et valets»

même si c'est bien moins bon en français qu'en anglais, je tombe sur la mort du pape. Moi, je n'ai rien contre le fait qu'on fasse sauter les émissions à l'horaire quand il y a une calamité. Même que souvent je trouve que la télévision est à son plus éblouissant dans les grands moments imprévus. Mais Radio-Canada nous a servi pour la circonstance un bien curieux menu: une entrevue avec Jean Guittou, qui lui au moins parlait du pape. Ça passe encore. Mais on a enchaîné dare-dare avec un document sur la cathédrale de Chartres, qui n'avait rien à voir avec la mort du Saint-Père. Comme carte de condoléances «cheap» achetée au 5-10-15, on ne faisait pas mieux.

La vraie nature de Séraphin

J'étais tout de même fringante à mon retour au bureau, où m'attendaient cinq pieds de courrier accumulé et le climatiseur en déréglage. A travers l'ivraie des communiqués périmés, le bon grain (de sel): dans la livraison d'aout du magazine «l'Actualité», un délicieux article d'Yves Taschereau, qui affirme que la radio et la télévision nous passent un sapin depuis des décennies au sujet de la vraie nature de Séraphin Poudrier: son péché, ce n'est pas l'avarice mais la luxure. En

feuilletant la première édition d'«Un homme et son péché», parue en 1933, Taschereau y a fait des découvertes troublantes.

«Dans «Un homme et son péché», écrit Taschereau, il s'excite pendant un chapitre complet comme un prisonnier qui regarde Raquel Welch à la télévision, devant sa cousine Bertine venue soigner Donald:»

«Quelle fille smatte, dit-il sobrement. Et viande à chien! Quelles fesses itou, quelles fesses!»

Et un peu plus loin, Séraphin rêve: «Seulement l'entrevoir (nue). Un éclair de peau dans la nuit. La durée d'un instant. Ah! comme il garderait, toute sa vie, dans ses yeux, cette affolante image!»

Mais attention avant de vous précipiter chez votre libraire! Taschereau souligne que déjà dans l'édition de 1935, les scènes de luxure ont disparu, remplacées par des carressages d'or. La tête de la reine Victoria était plus acceptable que les fesses de Bertine. «On camoufle comme on peut, dans les pays d'en haut...», commente Taschereau, sans doute le sourire en coin dans la moustache.

Le 10 dans l'espace

Autre nouvelle intéressante dans le courrier: on sait mainte-

nant pourquoi le 10 usait son vieux linge cet été («Auto Patrouille» quatre fois par semaine dont deux fois le jeudi soir, etc.). C'était pour avoir assez de fric pour présenter un super gigantesque show au Stade olympique le 29 août. «L'étonnante odyssee-Sons et lumières de l'espace» c'est le laser qui se déchaine pacifiquement sur un écran géant, créant des lumières extra-terrestres accompagnées de musique de Strauss (le sérieux, pas les autres), de celle de Star Wars, de Close Encounters et de 2001. Avec Michel LeGrand qui dirigera l'Orchestre Symphonique de Montréal et Orson Welles qui fera la narration dans les deux langues officielles du pays.

Selon Pierre Rock, attaché de presse de Télé-Métropole, la vente des billets à \$7.50 va bien et, si le spectacle est une réussite, on en fera un ou deux l'an prochain.

Ainsi, notre canal 10 prend de l'ampleur et se lance maintenant dans la co-production de grande envergure en salle. Le spectacle sera pas télévisé pour le marché montréalais, mais déjà, dit Pierre Rock, certains clients étrangers sont intéressés à acheter. Et cela fera une excellente publicité aux nouveaux studios de Télé-Métropole où l'on aimerait bien attirer une clientèle d'outre-frontières.

LES GRANDS FILMS DE L'ANNÉE
Jean-Louis Trintignant
un film de GERARD PIRES Mireille Darc
L'ordinateur des pompes funèbres
2^e FILM
L'oeuvre la plus gaie et charnante de BERRI
un film de Claude Berri
La PREMIERE FOIS CHARLES ALAIN DENNER COHEN

LES GRANDS FILMS QUÉBÉCOIS
LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT
Jean-Pierre Lefebvre
MARCEL SABOURIN
un film de Jean Pierre Lefebvre
Les Maudits Sauvages
PIERRE DUFRESNE NICOLE FILION

un film de ETTORE SCOLA aussi film de ETTORE SCOLA
Nous nous sommes tant aimés!
NINO MANFREDI
AFFREUX SALES ET MECHANTS
Carlo Ponti présente NINO MANFREDI
Aimes: 7:30 Méchants: 9:30

la presse
Livraison à domicile
285-6911
du lundi au vendredi: 8 h.a.m. à 19h.40
le samedi: 9h à 16h.

C'est un plaisir à voir, vraiment explosive
18 ANS adultes
The Opening of Misty Beethoven
18 ANS adultes
"BARBARA BROADCAST"
un film de HENRY PARIS
BICCADILLY
5075 SHERBROOKE ST W 486-2811
CUB BEAVER
5117 PARK 844-1932
GUY
405 ST LAURENT & DULUTH 845-5215

Pour avoir le chauffard la police était prête à enfreindre la loi
14 ANS
THE DRIVER
A LAWRENCE GORDON PRODUCTION
RYAN O'NEAL BRUCE DENNIS ISABELLE ADJANI «THE DRIVER»
Co-Starring RONNIE BLAKLEY - Associate Producer FRANK MARSHALL
Produced by LAWRENCE GORDON - Written and Directed by WALTER HILL
Mus. MICHAEL SMALL - COLOR BY DELUXE
A Twentieth Century-Fox / EMI Films Presentation
Dès DEMAIN MONKLAND
5504 AVE MONKLAND 484-3579
LOEWS 2
954 STE-CATHERINE O. 861-7437
DORVAL 2
260 AVE DORVAL 631-8586
LOEWS: 12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20. SAM: DERNIER PROGRAMME: 11:10.
DORVAL: SAM, DIM: 1:00, 2:50, 5:00, 7:00, 9:00. SEM: 7:00 ET 9:00. MONKLAND: SAM, DIM: 1:50, 3:45, 5:35, 7:30, 9:25. SEM: 7:30, 9:25.

L'un des grands restaurants de Montréal n'est pas situé à Montréal
KENNY WONG
Renommé pour sa fine cuisine chinoise
BUFFET DU DIMANCHE
de 16h30 à 20h30 **\$5.95**
Enfants moins de 10 ans **\$3.95**
4065, boul. Taschereau Saint-Hubert 676-0301
Lors de votre prochaine visite chez
KENNY WONG ou MAI-TAI
Participez au concours
VOYAGE A ACAPULCO
Pour 2 personnes, incluant avion, hôtel et repas. Bulletins de participation à la caisse. Le concours se termine le 25 août 1978.

Une invitation à découvrir le monde intime de la Polynésie
MAI-TAI
SPECIALITES POLYNESIENNES
COKTAILS TROPICAUX
Buffet du dimanche
de 17h à 20h30
8 différents plats en plus du comptoir de salades **\$6.25**
Enfants moins de 10 ans **\$4.25**
Terrasse de l'édifice Port de Mer
Face au métro Longueuil 679-5120

RENTREE DES CLASSES: DISCOTONS-EN...EN MUSIQUE.

NEIL DIAMOND **\$7.99** MAHOGANY RUSH LIVE **\$4.79**

NEIL DIAMOND **\$5.49** BRUCE SPRINGSTEEN **\$4.79** EDDIE MONEY **\$4.79** C.S. & N. **\$4.79**

GENESIS **\$4.79** EAGLES HOTEL CALIFORNIA **\$4.79** THANK GOD IT'S FRIDAY **\$9.49** GREASE **\$8.79**

WINGS **\$4.79** TOM ROBINSON **\$5.49** ALAN PARSONS **\$4.79** TASTE OF HONEY **\$4.79**

PROFITEZ DES PRIX SPECIAUX "RENTREE DES CLASSES" DANS TOUS LES MAGASINS A & A ET... DISCOTEZ-EN!

DISQUES & RUBANS A&A
A & A DISQUES & RUBANS

THE BUDDY HOLLY STORY
 Dès demain à 5h30
 7h30 - 9h30
 Place Victoria 878-1451

DONNA SUMMER
THANK GOD IT'S FRIDAY
 11h00 - 3h00 - 5h00 - 7h00 - 9h00
 Bonaventure 2 861-2726

STAR WARS
 12h45 - 2h30 - 5h00 - 7h10 - 9h20
 Atwater 2 931-3313

WOODY ALLEN
 'Annie Hall'
 7h20 - 9h30
 Le Dauphin 2 721-6060

Battlestar GALACTICA
 Brossard 1 465-5906
 Carrefour 866-8057
 Côte-des-Neiges 2 735-5527
 12h30 - 2h45 - 4h55 - 7h05 - 9h20

PETER FRAMPTON
THE BEE GEES
 Place du Canada 861-4595
 Square Décarie 2 341-3190

NATIONAL LAMPOON'S ANIMAL HOUSE
 Atwater 1 935-4746
 Square Décarie 1 341-3190

WALT DISNEY Les aventures de BERNARD et BANCA
 Brossard 2 465-5906
 Le Dauphin 1 721-6060
 Odéon Laval 2 687-5207

WALT DISNEY LA COGNELLE MONTECARLO
 Ouvert dès 12h30
 Mercier 255-6224

RICHARD DREYFUSS
 "Adieu je Reste"
 Champlain 2 524-1685

Tare Fonda Jon Voight
 "Retour"
 Brossard 3 465-5906
 Champlain 1 524-1685
 Crémazie 388-4210
 Ciné-parc Odéon 1 655-0692 - 523-9751

2^e FILM à chaque ciné

VARIÉTÉS/LA SEMAINE
Grand festival de jazz le 14

par Pierre BEAULIEU
 Les amateurs de jazz, assez bizarrement d'ailleurs, n'ont jamais été légion au Québec. On n'a qu'à penser à la fin tragique qu'on connue des boîtes comme le Jazz Hot (en haut du Casa Loma), le Black Bottom et quelques autres. Le Soleil Levant, de la rue Ste-Catherine, même s'il présente des artistes de réputation internationale, connaît toujours une situation financière assez précaire.
 Les musiciens de jazz québécois — et ils sont nombreux — n'ont donc jamais réussi à s'exprimer. Pour vivre, ils ont toujours dû faire des concessions.
 « Je fais du jazz depuis plus de vingt ans », dit Jean-Jacques Jourdan, organisateur du Grand festival de jazz du Vieux-Montréal qui aura lieu du 14 au 17 août à la boîte Les Pierrots, rue St-Paul, près de la Place Jacques-Cartier. « Pour gagner ma vie, toutefois, j'ai dû faire de la musique commerciale, accompagner des gens comme Fernand Gignac, Ginette Reno et plusieurs autres.
 « J'ai cependant l'impression, poursuit-il, que la situation est en train de changer. Il y a dix, quinze ou vingt ans, le jazz était perçu comme étant une musique brutale, une musique agressive comparativement à la chansonnette française et au rock facile. Mais aujourd'hui, on se rend compte que c'est du velours à côté du « punk » et du disco.»
 « Il est donc temps de faire connaître aux gens les jazzmen québécois. C'est le but premier de ce nouveau festival qu'on veut annuel. Nous croyons que la clientèle est maintenant suffisamment nombreuse pour que le jazz devienne rentable pour nos musiciens. Et on veut le prouver aux propriétaires de salles. On aimerait, et on croit que c'est possible, voir créer un circuit de sept ou huit boîtes, à travers la province, où on présenterait des spectacles de jazz.»
 Jourdan a donc réuni 28 formations de jazz allant du duo au « big band » de 20 musiciens qui présenteront sept spectacles différents par soir, pendant quatre jours.
 « Parmi ceux-ci, on retrouve de jeunes musiciens, étudiants en musique, mais aussi des gars qui font du jazz depuis quinze ou vingt ans. » Parmi les gens les plus connus, on remarque le trio de Pierre Nadeau, mieux connu sous le nom du gros Pierre et Bill Kersey, un musicien de 72 ans.
 « Ces différentes formations présenteront un éventail assez complet, conclut Jourdan, allant du jazz classique ou traditionnel au jazz contemporain. »
 L'entrée ne sera que de \$4 par soir et permettra aux amateurs d'assister aux sept spectacles (de 19h à 3h).
 De plus, chaque mardi soir jusqu'en septembre, on pourra voir, aux Pierrots, le spectacle du « big band » de Jean-Jacques Jourdan.

Louise Forestier a été choisie par la société Radio-Canada pour nous représenter au prochain festival de Sopot, en Pologne, qui sera présenté du 23 au 26 août. La dernière participation canadienne à ce festival remonte à 1972. Claude Léveillé nous avait alors représentés. L'année précédente, Christine Chartrand y avait chanté tandis que Robert Charlebois y méritait un prix en 1970.
 Louise Forestier a décidé d'interpréter à Sopot « La saisie », une chanson extraite de son dernier album, et « Pourquoi chanter », de l'album blanc, une chanson de Luc Granger et Jacques Perron. Le texte de « La saisie » est de Louise Forestier et la musique de François Dompierre.
 En octobre, Louise Forestier séjournera un mois en Europe où elle y fera la plus importante tournée de sa carrière.

Si vous êtes actuellement dans le fin fond des bois à taquiner la truite ou à cueillir des bleuets et que vous avez l'intention de revenir en ville pour goûter les fruits de la culture musicale, je vous suggérerais bien humblement de réviser vos positions. C'est tout à fait mort, encore plus mort que la pêche à la truite. La saison de spectacles ne recommencera véritablement que dans deux ou trois semaines.
 Voir FESTIVAL DE JAZZ en page A 11

Quand Billy découvre l'arme absolue, LE RAYON LASER un engin diabolique qui peut tout détruire et le rend invincible, il peut enfin se venger de tout ceux qui l'ont humilié et fait souffrir... Car rien ne résiste à la puissance terrifiante du rayon laser.



avec KIM MILFORD CHERYL SMITH GIANNI RUSSO RODY McDONALD KEENAN WYNN DENNIS BURKLEY
 Un film de MICHAEL RAE écrit par FRANNE SCACHT et FRANK RAY PERILLI produit par CHARLES BAND

POUR TOUS
ÉTUDIANTS 14-17 ANS \$2.50 avec carte d'identité et photo

BERRI ST-DENIS STE CATHERINE 288-2115	VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577	AUSSI: 2^e FILM À CHAQUE CINÉ	
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-7092	LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 677-7933	ODEON 1 - LAVAL CENTRE 2000 - HYPER MARCHÉ BOUL. ST-MARTIN - MARDIS 687-5207	CINÉ-PARC ODEON 2 Transcanadienne, sortie (St-Bruno) 60 654-0692 - 523-9751
CINÉ-PARC VAUDREUIL TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455-5154 - 861-0659	CINÉ-PARC ST-MATHIEU ROUTE 15 SUD VERS PLATTSBURG (SORTIE 24) 659-3445 - 861-0659	CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 4 MILLES DU PONT MENCHER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 - 861-0659	CINÉ-PARC ST-JÉRÔME AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 - 436-4773
ST-JÉRÔME HEN	ST-JEAN CAPITOL	Joliette à Joliette	Ciné-Parc Joliette

EYES OF LAURA MARS
 FAYE DUNAWAY
 TOMMY LEE JONES
DES DEMAIN
 1h15 - 3h15 - 5h15 - 7h15 - 9h15
 Bonaventure: Dernier jour: «STAR WARS»
 Côte-des-Neiges: Dernier jour: «THANK GOD IT'S FRIDAY»
BONAVENTURE 1
 PLACE BONAVENTURE 861-2726
CÔTE-DES-NEIGES 1
 PLAZA CÔTE-DES-NEIGES 735-5527
 STATIONNEMENT GRATUIT

UN HOMME CONNAISSAIT LA VERITE ET NE FAISAIT RIEN UN AUTRE DOUTAIT ET TENTAIT L'IMPOSSIBLE, MAIS IL ETAIT DEJA TROP TARD...
DELIA
 POUR TOUS
 2^e sem.
 ROBERT CULP-MARTIN MILNER-RICHARD BASEHART-CAROL LYNNLEY
st-denis 2
 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
jean-talon
 4255 JEAN-TALON 725-7000
omega 1
 PLAZA R-MART LONGUEUIL 483-3320
Plus: 2^e film en Couleur aussi aux cine-parcs
LAVAL AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 622-5555
BOUCHERVILLE 655-5515
ENFIN DE RETOUR
Emmanuelle
 le plus beau film érotique jamais présenté
 3^e sem.
desjardins
 BALLES 3 TEL 288-3141

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Plus espiègle que jamais!
 POUR TOUS
 Rencontrez FIFI BRINDACIER vendredi soir seulement, elle remettra un ballon à chaque enfant.
Les aventures de FIFI BRINDACIER
 DISTRIBUTION PRIMA FILM
 avec INGER NILSSON et MARIA PERRSON
desjardins
 BALLES 2 TEL 288-3141
 2^e film aux cinémas & ciné-parcs suivants
le paradis 2
 8715 RUE HOCHÉLAGA 354-3110
viau LAVAL 226 DES LAURENTIDES 669-3866 Répertoire 581-8160
marseille 581-8160
carrefour 1 CARREFOUR DU NORD St-Jérôme 436-5944
ST-EUSTACHE ÉCRAN 1 472-6660
ciné-parc mont-st-hilaire
 Transcanadienne - route 28 sortie 18 & 115 minutes de la sortie du pont St-Léonard, 18, 487-2218

Il y a une semaine, ils ne se connaissaient pas. Il y a une heure, ils étaient amants. Maintenant, ils sont des cibles.
Nick Nolte
"Who'll Stop The Rain"
 HERB JAFFE and GABRIEL KATZKA present a KAREL REIZS film NICK NOLTE - TUESDAY WELD - MICHAEL MORIARTY
 "WHO'LL STOP THE RAIN" co-starring ANTHONY ZERBE - Music by LAURENCE ROSENTHAL - Screenplay by JUDITH RASCOE - by ROBERT STONE
 Based on the novel "Dog Soldiers" by ROBERT STONE - Produced by HERB JAFFE and GABRIEL KATZKA - Directed by KAREL REIZS
 (Read The Paperback From Ballantine Books) (Available on Creemore Co-operative Record, C&M, U.S. - Fantasy Records and Tapes)
Dès DEMAIN!
LE CINEMA
 WESTMOUNT SQUARE 931-2477
United Artists
 12:30, 2:35, 4:40
 6:50, 9:05

Les PLUS BELLES filles du monde présentées par la plus célèbre boîte de nuit du monde...

ANNÉE DE PARIS

un film d'ALAIN BERNARDIN

Le PARISIEN 1 14 ANS
486 ST CATHERINE W 866-3856

PARISIEN: 1:40, 3:35, 5:35, 7:30, 9:30

2e. GRAND FILM aux Cinémas Suivants:

LAVAL 5
CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 1
PLACE VERSAILLES 353-7880

CHATEAU 1
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

CHATEAU: 1:00, 4:20, 7:40
LAVAL ET VERSAILLES: Sem. 6:10, 7:45

LA REVUE «HUSTLER» QUALITÉ «GUMS» DE SCANDALEUX — ORIGINAL FANTASTIQUE

GUMS

INTRODUCTIONS

EVE

FESTIVAL DE JAZZ

(suite de la page A 10)

Par ailleurs, si vous campez dans les Laurentides, il y a toujours le Patriote de Sainte-Agathe qui présente d'excellents spectacles. Jusqu'à lundi, on peut y voir Angèle Arsenault, dont le dernier album, « Libre », a maintenant dépassé les 100,000 copies vendues. A compter de mardi prochain, on pourra, d'autre part, y applaudir ou y revoir Ginette Reno, qui y a fait salle comble pendant trois semaines, en juillet. Ginette Reno remplacera le trio Paul et Paul dont le nouveau spectacle n'est, semble-t-il, pas encore au point. A venir au Patriote de Sainte-Agathe: Jean-Guy Moreau.

La Boîte à refrains de Saint-Sauveur présente,

de son côté (également jusqu'à lundi), les Carcasses. On en reparlera d'ailleurs demain.

A Montréal, comme nous le disions tantôt, c'est donc le calme plat. Il n'y a, en fait, que l'Imprevu et le El Casino qui nous présentent toujours des spectacles.

Au El Casino, on peut voir, jusqu'à dimanche, le groupe québécois Slick and the Outlags qui fait fureur depuis la mi-avril en nous faisant revivre, de façon humoristique, les heures de gloire du rock and roll. A compter de mercredi prochain, c'est Buddy Miles qui nous y présentera son show.

L'Imprevu, enfin, nous offre une semaine de rock and roll avec le groupe Contrebande, des gens de Québec.

CINE-PARC LAVAL **CINE-PARC ROUCHERVILLE** **CINE-PARC LAVAL GUERRE**

2e Semaine **4e Semaine**

DELUGE **GUERRE**

CINE-PARC LAVAL **CINE-PARC LAVAL**

DES DEMAIN **POUR TOUS**

LE SPORT DE LA MORT **SAUVEZ LE NEPTUNE**

INFRAMAN **Graffiti Américain**

DES DEMAIN

LES AVENTURES DE **Fifi**

Brin d'Acier

Balloon-souvenirs gratuits à tous les enfants. Aussi, dessins-souvenirs à colorier gratuits.

POUR TOUTE LA FAMILLE
Restaurant ouvert dès 6h 00

Le film "Les aventures de Fifi Brin d'Acier" passe en premier

Enfants gratuits

Au même programme: "Rose et Frédéric" plus un troisième film.

CINE-PARC MONT-ST-HILAIRE

Transcanadienne, route 20, sortie 70
A 15 minutes du tunnel
L.-H. Lafontaine
467-3209 467-6471

Cet ETE, divertissez-vous au Cinéma!

VOYEZ TOUS LES NOUVEAUX FILMS DANS LE CONFORT DE NOS SALLES CLIMATISEES

WALT DISNEY PRODUCTIONS

HOT LEAD & GOLD FEET

POUR TOUS

WALT DISNEY'S MADCAP ADVENTURES "MR. TOAD"

VAN HORNE
6150 CÔTÉ DES NEIGES 731-8743
VAN HORNE: 1:00, 3:30, 5:50, 8:10
DORVAL 3
260 AVE DORVAL 631-8586
DORVAL: sem. 7:00, 9:10
Som., dim. dès 12:30

John Travolta **POUR TOUS**

Olivia Newton-John

GREASE

c'est le mot

Version anglaise

LOEWS: 12:20, 2:30, 4:40, 6:50, 9:00. W. SQUARE: 1:00, 2:50, 4:50, 6:50, 8:50. FAIRVIEW: sem. 6:45, 9:00. LAVAL et GREENFIELD: sem. 7:15, 9:15. VERSAILLES: sem. 7:00, 9:00.

LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
KENT 6100 SHERBROOKE O 489-9707
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129

FAIRVIEW 2 TRANS CAN S 33 697-8095
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880

Cineparc DOLLARD 2 TRANS-CANADIENNE S 35 684-8442

POUR TOUS Au Ciné-parc "American Hot Wax"

Pendant que des criminels sont en liberté, Buford Pusser protège les innocents. Il n'y a qu'une seule façon de l'arrêter!

14 ANS

LE RETOUR DU JUSTICIER SAUVAGE

v.f. de FINAL CHAPTER - WALKING TALL

L'HISTOIRE VRAIE DU HEROS LEGENDAIRE.

avec **BO SVENSON**

AUX CHATEAU, LAVAL, GREENFIELD ET PAPINEAU

Cet été, Ocean Beach a attiré un ETRANGE VISITEUR!

TENTACULES

JOHN HUSTON - SHELLEY WINTERS
BO HOPKINS - HENRY FONDA

v.f. de TENTACLES

DISTRIBUÉ PAR LES FILMS AMBASSADEURS LTÉE

2e film aux PARISIEN et PARC: "L'EMPIRE DES FOURMIS GEANTES"

Dès DEMAIN!

CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
Le PARISIEN 1 486 STE-CATHERINE O 866-3856
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776

PAPINEAU 2 PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635
GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-6129
PARC VERDUN 720 DE L'EGLISE 768-2509

PARISIEN: 1:20, 4:40, 8:00. CHATEAU: 1:10, 4:30, 7:50. GREENFIELD: SAM., DIM.: 1:20, 4:35, 7:45. SEM.: 6:15, 7:45. LAVAL: SAM., DIM.: 1:05, 4:20, 7:40. SEM.: 6:00, 7:40. PAPINEAU: SAM., DIM.: 1:30, 4:45, 8:00. SEM.: 6:20, 8:00. PARC: SEM.: 6:30, 8:05. DIMANCHE: 12:30, 3:30, 6:30, 8:05.

Cine Parc CURRY HILL

POUR TOUS

Le film "Monsieur Fantôme" - partie 1 & 2

Le seul ciné parc montrant des films pour adultes en français

DEUX JOYEUX AVENTURIERS QUI VEULENT TRAFIQUER 400 CASSES DE BIÈRES EN UN TEMPS RECORD!

POUR UN MONDE DE PÈRES EN FAMILLE

Burt Reynolds

COURS APRES MOI, SHERIF

2e film

© EST TROP DROLE MON BEAU LEGIONNAIRE

3e film

George C. Scott
Anne Bancroft

"L'Odyssee du Hindenburg"

Le plus grand cascadeur vivant!

BURT REYNOLDS **POUR TOUS**

HOOPER

LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL
FAIRVIEW 1 TRANS CAN S 33 697-8095
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL 671-6129

Drôle à crever!

BURT REYNOLDS **14 ANS**

"THE END"

LOEWS 4 954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL
DOM DeLUISE United Artists
1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20

PETER SELLERS in BLAKE EDWARDS'

REVENGE OF THE PINK PANTHER

POUR TOUS

Comme vous pensiez qu'il était sans danger d'aller au cinéma.

Scénario: UAC, 1978
HERBERT LOM - ROBERT WEBBER
with DYAN CANNON
Music: HENRY MANCINI - Executive Producer TONY ADAMS
Screen Play by FRANK WALDMAN - RON CLARK - BLAKE EDWARDS
Animation DePATIE-FRELENG
Story by BLAKE EDWARDS - Produced and Directed by BLAKE EDWARDS

United Artists
1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

YORK 1487 STE-CATHERINE O 937-8978

Une nouvelle comédie — suspense des créateurs de "Silver Streak"

Goldie Hawn Chevy Chase

Foul Play

La Cité 2 3575 AV DU PARC 844-2829
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O 486-7395
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586

ISABELLE HUPPERT

Encore plus étonnante que dans "La Dentellière"

Est-elle monstre ou victime?

un film de CLAUDE CHABROL

L'histoire d'un crime exceptionnel

Violette Nozière

ISABELLE HUPPERT STEPHANE AUDRAN JEAN CARMET

Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O 866-3856
1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

2e MOIS

En 1917, dans le "Red Light" de la Nouvelle-Orléans on l'appelait... "La Petite!"

18 ANS Adultes

La Petite

un film de LOUIS MALLÉ

La PARISIEN 4 486 STE-CATHERINE O 866-3856
12:45, 2:50, 4:55, 6:55, 9:00

JOHN TRAVOLTA

LA FIEVRE

DU SAMEDI SOIR

PAPINEAU 1 PAPINEAU: 7:00, 9:10. LAVAL: sem. 7:10, 9:20
PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635
VERSAILLES: sem. 7:05, 9:15
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880

Ces filles ne connaîtront jamais la liberté sexuelle... ne connaissant que les tourments Elles sont condamnées!

Filles en GAGE

18 ANS Adultes

DAMNÉES POUR TOUJOURS - SANS ESPOIR

Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur dans Chaque Cinéma

RIVOLI 1 51 DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-6129

LES 3 PLUS GRANDS FILMS EROTIQUES ENFIN REUNIS

Bilitis **LES FILLES DE Madame Claude**

"BILITIS": à 3:50, 9:15
"MADAME CLAUDE": à 1:50, 7:15

3e film **Néa**

RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
"NEA": à 12:15, 5:35

MIA FARROW KEIR DULLEA 14 ANS

LE CERCLE INFERNAL

DERNIER JOUR Le PARISIEN 5 486 STE-CATHERINE O 866-3856
1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20

UN AMOUR TOTAL... 14 ANS

L'une chante l'autre pas

On ne naît pas femme... On le devient.

Couleur

DERNIER JOUR Le PARISIEN 2 486 STE-CATHERINE O 866-3856
à 1:30, 5:25, 7:35

WARREN BEATTY JULIE CHRISTIE JAMES MASON

HEAVEN CAN WAIT POUR TOUS

CHARLES GROSJEAN DYAN CANNON BLACK HENRY
VINCENT - JACK GARDENIA WARDEN

SCREENPLAY BY ELAINE MAY AND HARVEY BEATTY
PRODUCED BY HARVEY BEATTY
DIRECTED BY HARVEY BEATTY AND BOB HENRY
A PARASCREEN PICTURE

SNOWDON AVENUE OF SNOWDON: sem. 7:00, 9:00. Som., dim.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
5275 DECARIE 482-1322
LA CITE 1 LA CITE: sem. 7:05, 9:00. Som., dim. dès 1:30
1224 AVE GREENE 937-2747 3575 AV DU PARC 844-2829

ANTHONY HOPKINS TATUM O'NEAL

NANETTE NEWMAN CHRISTOPHER PLUMMER

USA

INTERNATIONAL VELVET

Written, Produced and Directed by BRYAN FORBES - Music by FRANCIS LAI

PLACE VILLE-MARIE 886-2844
CINEMA-1
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586

PLACE VILLE-MARIE: 1:00, 3:30, 6:05, 8:40
DORVAL: sem. 7:00, 9:10

DU LUNDI AU VENDREDI

16h30

les nouveaux tannants

Une occasion de s'amuser, de se distraire, de se divertir, grâce aux NOUVEAUX TANNANTS, Pierre Marcotte et Roger Giguère. Un duo de bout-en-train auquel, chaque semaine à titre d'animateur, se joint une personnalité du monde artistique.

à l'écran du **10** au soleil

QUOI FAIRE aujourd'hui

MON ŒIL SUR MONTRÉAL

Terre des Hommes

Aujourd'hui: Kiosque international, 15h30, Disco Mode Jacques Salvail; 18h, spectacle pour enfants; Place de la Joie: 13h30 et 15h30, L'Œil du dragon présenté par Le Vagabond; 20h30, Le Chat botté présenté par La Roulotte; sur le site: 13h, 14h et 15h, Latino Jazz Pop; à La Ronde: Laterna Magika: 14h30, 16h30, 18h30, 20h30, Jongleurs; Place du Carrefour: 17h30, 21h30, trapézistes; Lac des Dauphins: 14h, 17h, 19h ski nautique.

Demain: Kiosque international: 14h, spectacle pour enfants dans le cadre de la Semaine de l'Unicef; 20h, Compagnie québécoise de ballet; site de TdH, 13h, 14h et 15h, Latino Jazz Pop; 14h, fanfare; à La Ronde, Laterna Magika: 14h30, 16h30, 18h30, 20h30, jongleurs; Place du Carrefour: 17h30, 21h30, trapézistes; Lac des Dauphins, 14h, 17h, 19h, ski nautique; Jardin des étoiles, 20h, enregistrement de l'émission «Et ça tourne».

Au pavillon de l'Exploration, aujourd'hui: Les derniers Vikings (10h30, 13h20); Les étranges noctambules (15h40, 18h30); demain: Des singes, des animaux et des hommes (10h30, 13h20); Les Boshimans du Kalahari (15h40, 18h30).

Au pavillon de l'Unesco, on présente tous les jours une exposition d'art pré-colombien; tous les après-midi, on y donne des démonstrations de techniques employées dans cet art.

(Un service de renseignements

en français et anglais est offert au public: téléphoner au numéro 872-6222, de 8h30 à 21h, sur semaine et de 9h à 21h, les samedis, dimanches et jours de fête.)

L'ONF et TdH

L'Office national d'film présente demain dans l'île Sainte-Hélène, les films suivants: Cinéma I (animation), «L'Automobile» (10h30, 14h15, 18h); Productions récentes de l'ONF (11h45, 15h30, 19h15); «Pollution et environnement» (13h, 16h45); Cinéma II (Radio-Canada/CBC, documentaires ONF), Terre et Moissons, 2e partie (10h45); «Aimez-vous les chiens?» de Jacques Godbout, ONF (12h); «Esprit et matière», 2e partie, (13h15); «Les héritiers de la violence» (14h30); Films pour enfants (15h45); «Les gars du tabac»; «Les oiseaux blancs de l'île d'Orléans», série La belle ouvrage de Diane Lévesque (17h); «The Camera Caught It» (18h15); «Damase Breton cordonnier» série La belle ouvrage de Léo Plamondon et Bernard Gosselin; Cinéma III (documentaires): «Les sports d'intérieur» (11h); «Un peu d'histoire» (12h15); «Just for Kids» (13h30); «Recollections» (14h45); «Les sports d'intérieur» (16h); «Un peu d'histoire» (17h15); Cinéma III (longs métrages), à 18h30: «Ixe-13», de Jacques Godbout.

A la Maison du Québec

Aujourd'hui et demain: exposi-

tion d'artisanat et démonstrations de diverses techniques; Agora, vieilles chansons du terroir (fête au village de Cap-Santé); en plus, aujourd'hui: Aubergine de la Macédoine (clowns-animation); demain: Les Fantaisistes (groupe vocal).

Parc Olympique

Aujourd'hui et demain: initiation au cyclisme sur piste, de 14h à 22h; natation pour tous dans les piscines, de 11h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 (jusqu'à 16h seulement les samedis et dimanches); pour les adultes, de 20h30 à 22h; patageoires, avec animation; patinage à roulettes, de 14h à 22h (Place du Triangle); rouli-roulant, de 14h à 22h (base du mou); bicyclette et tandem, de 14h à 22h (piste cyclable et parc Maisonneuve); jogging, de 14h à 22h (piste 400 mètres); pétanque, de 14h à 22h (à proximité du métro Viau); jeux récréatifs, de 14h à 22h (à proximité du métro Viau). Toutes ces activités sont gratuites, sauf l'accès aux piscines (50 cents pour les enfants et \$1 pour les adultes) et l'initiation au cyclisme sur piste (\$2); on peut louer bicyclettes et tandem (\$2) l'heure; patins à roulettes (\$1); patinage libre sur glace, de 9h à midi et de 19h à 22h (adultes, \$1; enfants, 50 cents).

Tricentenaire

On célébrera dimanche prochain le 13 août le troisième centenaire de la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours. La célébration se placera dans le cadre de la préparation de la fête de l'Assomption.

Une messe sera célébrée à 14h30, par Mgr André-Marie Cimichella. Lundi le 14 août, à 19h30, il y aura récitation du chapelet à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, suivie d'une messe à 19h30 et de la consécration du diocèse à Marie.

Collectes de sang

Des collectes de sang ont lieu demain à la piste Blue Bonnets, 7440, boulevard Décarie, tribune populaire, de 17h à 21h30; à Saint-Jean, base des Forces canadiennes, centre récréatif, de 9h30 à 12h45.

ce soir

Un spectacle son et lumière intitulé «Lourdes et le message chrétien» est présenté ce soir, au crépuscule, au sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes, de Rigaud. Messe à 20h. Spectacle et stationnement gratuits; on suggère cependant une offrande de \$5 pour le maintien du spectacle. Renseignements: 451-4631.

L'Association gnostique internationale présente, ce soir à 19h30, au 8010, rue Saint-Denis (station de métro Jarry), une conférence intitulée: «La Kabbale et l'Initiation». Entrée libre. Téléphone: 382-8397.

demain

Fêtes du Vieux-Saint-Eustache, demain: 14h30, théâtre pour enfants, sous la tente des

retrouvailles, face à la caisse populaire; 18h30, au parc Constantin, repas typique «La Gargotte»; 19h, au village de la fête, contes du village; 19h30, au parc Constantin, concours d'autrefois; 19h30, sous la tente des retrouvailles, spectacle de danse folklorique; 20h, conférence sur les caractéristiques architecturales des maisons d'autrefois, par M. S. Courville, au manoir Globensky; 21h30, cinéma: «1837» de Louis Bricault; «Quelques arpentés de neige» de Denis Héroux, sous la tente des retrouvailles.

Festival de l'île Perrot: demain à 20h, danse pour les jeunes de 13 à 17 ans, à l'hôtel de ville de Ville Ile-Perrot; 21h, tournoi des champions de balle lente, à Notre-Dame de l'île Perrot.

Les élèves du Studio La Volière invitent le public à des specta-

cles gratuits de ballet, à la galerie des boutiques de la Place Bonaventure (niveau métro), demain, à midi et à 13h.

Dans le cadre des fêtes marquant l'inauguration de l'Aréna René-Masson, à Rivière-des-Prairies, les personnes du troisième âge sont invitées à participer à diverses activités organisées à leur intention demain après-midi, de 14h à 17h. En soirée, de 20h à minuit: danse disco. Entrée libre.

Nadia Strycek, pianiste, interprétera des oeuvres de Bach, Beethoven, Schumann, Chopin et Debussy, demain à 20h30, au Centre d'art d'Orford, dans le cadre du Festival Orford 1978. Entrée: \$5; étudiants: \$3. Réservations: (819) 843-3981 ou 861-0210 (ligne directe Montréal-Magoc).

RADIO FM

- 18:00 CBF AIRS D'OPERA Extr. «Aïda» (Verdi), «Carmen» (Bizet); «Boris Godounov» (Moussorgsky) et «Madama Butterfly» (Puccini); Chœur John Aldis.
18:30 CBF FESTIVAL DU MONDE Concert public de la Radio du Sud-Ouest de l'Allemagne — 13 octobre 1977; Orch. symph. de la Radio de Stuttgart, dir. Zdenek Kosler.
Ouv. «Edmont» (Beethoven). — «Symphonie du Nouveau-Monde» (Dvorak). — «Zyklus» (Fornier); Wolfgang Boettcher, vic.
20:30 CBF ORCHESTRE SYMPHONIQUE Orch. symph. de Londres, dir. Claudio Abbado.
Oeuvres de Berg: Trois Pièces, op. 6. — Cinq Mélodies, op. 4; Margaret Price, sop.
Nocturne no 2 «Fêtes» (Debussy). — Symphonie no 2 (Brahms).
22:00 CBF LES PETITS ENSEMBLES Oeuvres de Frédéric «Le Grand»: Extr. Sonate en ré min.: Maxence Larrieu, fl., et Anne-Marie Beckenstein, clavecin. — Concerto en do: Jean-Pierre Rampal, fl., et Antiqua Musica, dir. Jacques Roussel. — Sinfonia en ré: orch. Emil-Seiler, dir. Carl Gorvin.

- CFQR 92.5 CHOM 97.7 CBF 100.7 CKMF 94.3 CHRC 98.1 CHLT 102.7 CBA 95.1 CIEL 98.5 CFDM 104.3 CJFM 95.9 CIME 99.5 CFGL 105.7 CKOI 96.9 CINO 102.3 CITE 107.3

23:00 CBF A LITTLE NIGHT MUSIC Ce soir: Sir Georg Solti, chef d'orchestre.

VENDEDI

- 09:00 CBF ANNIVERSAIRES Sonate en ré min. (Philidor); Frans Bruggen, fl., et Gustav Leonardt, clv. — Trio no 1 en ré min. (Arensky); Igor Zhukov, p., Grigory Feigin, vl., et Valentin Feigin, vic. — Fantaisie-Improvisé; Nocturne no 5 et Polonoise no 6 (Chopin); Tamas Vasary, p.
13:30 CBF CONTREPOINT Sonate, op. 4 (Kodaly); Harvey Shapiro, vic., et Earl Wild, p. — Sérénade (Elgar); Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, dir. Neville Martin.
16:00 CBF AVEC OU SANS SOLEIL Extr. «L'Art de la fugue» (Bach, arr. Bitsh et Pisten); Orch. de ch. de La Sarre, dir. Carl Ristenpart. — «Clair de lune» (Debussy); Ida Presti et Alexandre Lagoya, guitares. — Symphonie no 2 en si min. (Borodine); Orch. de Radio-Canada, dir. Pierre Hélu. — Sonate en do min. (Vivaldi); Jacques Chambon, htb., et Anne-Marie Beckenstein, clv. — «Rêves d'amour» (Liszt); Stefan Askenase, p.

SPECTACLES cinéma

- ATWATER (1) «National Lagoon»: 13.00, 14.45, 16.45, 19.00, 21.00.
ATWATER (2): «Star Wars»: 12.45, 14.50, 17.00, 19.10, 21.20.
AVENUE: «Heaven can wait»: 19.00, 21.00.
BEAVER: «Barbara Broadcast»: 12.00, 15.00, 17.50, 20.40. «Teenage Sexmoids»: 13.00, 16.20, 19.10, 22.00.
BERRI: «Le sport de la mort»: 15.05, 18.20, 21.45. «Les impitoyables»: 13.15, 16.40, 20.00.
BLUET: «Fais-moi tout»: 14.00, 16.45, 19.30, 22.15. «Le sexe à la barre»: 12.15, 15.00, 17.45, 20.30.
BONAVENTURE (1): «Thank God It's Friday»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.
BONAVENTURE (2): «Star Wars»: 12.15, 14.30, 16.45, 19.00, 21.15.
BROSSARD (1): «Battle Star Galactica»: 12.30, 14.45, 16.55, 19.05, 21.20.
BROSSARD (2): «Adieu je reste»: 13.30, 17.25, 21.25. «Un silenceux au bout du canon»: 15.25, 19.25.
BROSSARD (3): «Le retour»: 13.30, 17.20, 21.05. «Les flics et les voyous»: 15.40, 19.30.
CARREFOUR: «Battle Star Galactica»: 12.30, 14.45, 17.00, 19.15, 21.30.
CARRE SAINT-LOUIS: «La jeune lady Chatterley»: 12.40, 17.05, 21.30, 23.00. «Les travaux pratiques de l'amour»: 11.30, 15.45, 20.10, 23.00. «La pension du libre amour»: 14.25, 18.45.
CHAMPLAIN (1): «Le retour»: 13.40, 15.35, 21.30. «Un nuage entre les dents»: 15.50, 18.45.
CHAMPLAIN (2): «Adieu je reste»: 13.30, 17.25, 21.25. «Un silenceux au bout du canon»: 15.25, 19.25.
CHATEAU (1): «Crazy horse de Paris»: 14.35, 17.55, 21.15. «3 super gars passent à l'attaque»: 13.00, 16.20, 19.40.
CHATEAU (2): «Cheving gum rallye»: 12.30, 16.50, 21.10. «Josey wales hors-la-loi»: 14.25, 18.45.
CINEMA V: «Savage Messiah»: 19.00. «The Goodbye Girl»: 19.15. «The American Friends»: 21.15. «The Maltese Falcons»: 21.45.
CINEMA LA CITE (1): «Heaven Can Wait»: 19.05, 21.00.
CINEMA LA CITE (2): «Foul play»: 19.15, 21.20.
CINEMA LA CITE (3): «Annie Hall»: 18.15, 19.45, 21.30.
CINEMA CRYSTAL: «Bloody Fists»; «Brannigan»; «18-carat Virgin».
CINEMA 7 ART: «Affreux, sales et méchants»: 21.30. «Nous nous sommes tant aimés»: 19.30.
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE: «Programme Norman McLaren»: 19.00. «Mon oncle Antoine»: 21.00.
ELYSEE (1): «Le passé simple»: 21.30. «Histoire d'aimers»: 19.30.
ELYSEE (2): «Tic-tac Tougass»: 21.30. «Une nuit en Amérique»: 19.30.
CLAREMONT: «Foul play»: 19.00, 21.15.
COMMODORE: «L'amour à travers les portières»; «Furies sexuelles»; «Réveries érotiques».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Rencontre du troisième type»: 12.10, 14.20, 16.35, 18.55, 21.10.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Emmanuelle»: 12.10, 14.00, 15.55, 17.50, 19.45, 21.40.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Rocky» 13.00, 15.05, 17.10, 19.15, 21.25.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Vers un destin insolite»: 12.30, 14.35, 16.40, 18.45, 20.55.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: «Programme Norman McLaren»: 19.00. «Mon oncle Antoine»: 21.00.
CRYSTAL: «Bloody Fists, Brannigan, 18-carat Virgin».
COTE-DES-NEIGES (1): «Battle Star Galactica»: 12.30, 14.45, 17.00, 19.15, 21.30.
COTE-DES-NEIGES (2): «Thank God It's Friday»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.
CREMAZIE: «Le retour»: 21.30. «Un nuage entre les dents»: 19.30.
DAUPHIN (1): «Les aventures de Bernard et Bianca»: 15.00, 18.30, 22.00. «Les Robinsons des mers du sud»: 13.00, 16.30, 20.00.
DAUPHIN (2): «Annie Hall»: 19.20, 21.30.
DECARIE SQUARE (1): «National Lampoon»: 19.00, 21.00.
DECARIE SQUARE (2): «Sergeant Pepper»: 19.15, 21.15.
DORVAL (1): «Foul play»: 19.00, 21.00.
DORVAL (2): «International Velvet»: 19.00, 21.10.
DORVAL (3): «Hot head cold feet»: 19.00, 21.10.
ELECTRA: «Le fruit est mûr»: 12.30, 17.00, 21.30. «Maitre au bord du lit»: 14.05, 18.35. «Orgies collectives»: 15.45, 20.15.
ELYSEE (1): «Le passé simple»: 21.30. «Histoire d'aimers»: 19.30.
ELYSEE (2): «Tic-tac Tougass»: 21.30. «Une nuit en Amérique»: 19.30.

- EROS: «Young Playthings»: 10.00, 13.15, 16.30, 19.45. «There was a little girl»: 11.45, 15.00, 18.20, 21.35.
EVE: «Guns»: 10.00, 12.20, 14.40, 17.00, 19.20, 21.40. «Introductions»: 11.20, 13.40, 16.00, 18.20, 20.40.
GREENFIELD (1): «Grease»: 19.15, 21.15.
GREENFIELD (2): «Fillies en cage»: «Frank et Eva»: 18.30, 19.55.
GREENFIELD (3): «Hooper»: 19.05, 21.00.
GUY: «Barbara Broadcast»: 12.00, 14.20, 16.45, 19.00, 21.25. «Visions»: 13.15, 15.40, 18.00, 20.20.
JEAN-TALON: «Déluge sur la ville»: 18.40, 22.00. «Un homme»: 20.30.
KENT: «Grease»: 19.00, 21.10.
LA SCALA: «Les chattes au collège»: 18.30. «Elles disent toujours oui»: 20.10. «La poupée à la Robin Royce»: 21.50.
LAVAL (1): «Grease»: 19.15, 21.15.
LAVAL (2): «Fillies en cage»: «Les allongées»: 18.30, 20.00.
LAVAL (3): «La fièvre du samedi soir»: 19.10, 21.20.
LAVAL (4): «Hooper»: 19.10, 21.10.
LAVAL (5): «Crazy horse»: «3 super gars passent à l'attaque»: 18.10, 19.55.
LOEWS (1): «Hooper»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.
LOEWS (2): «Convoy»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20.
LOEWS (3): «Grease»: 12.20, 14.30, 16.40, 18.50, 21.00.
LOEWS (4): «The End»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20.
LOEWS (5): «Saturday Night Fever»: 12.40, 14.50, 17.05, 19.15, 21.30.
LONGUEUIL: «Le sport de la mort»: 20.15. «Les impitoyables»: 18.30, 21.45.
MAJESTIC: «La vie devant soi»: 21.10. «Le jouet»: 19.30.
MERCIER: «Coccinelle à Monte Carlo»: 14.25, 18.05, 21.40. «Mes amis les ours»: 12.50, 14.20, 20.00.
MIDI-MINUIT: «Le fruit est mûr»: 12.30, 17.00, 21.30. «Maitre au bord du lit»: 14.05, 18.35. «Orgies collectives»: 15.45, 20.15.
MONKLAND: «Saturday Night Fever»: 19.00, 21.10.
MONTENAPHI (1): «Règlement de compte à Philadelphie»: 19.00. «Le sport de la mort»: 20.40.
MONTENAPHI (2): «Le pays sauvages»: 19.05. «Un vendredi dingue, dingue, dingue»: 20.55.
ODEON LAVAL (1): «Coccinelle à Monte Carlo»: 14.10, 17.45, 21.25. «Mes amis les ours»: 12.30, 16.05, 19.40.
ODEON LAVAL (2): «Adieu je reste»: 13.30, 17.25, 21.25. «Un silenceux au bout du canon»: 15.25, 19.25.
OMEGA (1): «Déluge sur la ville»: 21.00. «Un homme»: 19.30.
OMEGA (2): «Fais-moi tout»: 19.30, 22.00. «Le sexe à la barre»: 18.00, 20.30.
OUMETOSCOPE (1): «Welcome to my Nightmare»: 19.30, 21.30. «Cra Cuervos: regard d'un enfant»: 19.15, 21.15.
OUTREMONT: «Ce plaisir qu'on dit charnel»: 18.00. «La course en tête»: 20.00. Festival du cinéma d'animation fantastique: 22.00.
PALACE: «Swiss Conspiracy»: 15.00, 18.15, 21.30. «Death Journey»: 13.25, 16.40, 20.00.
PAPINEAU (1): «Fievre du samedi soir»: 19.00, 21.10.
PAPINEAU (2): «Cheving gum rallye»; «Josey Wales hors la loi»: 18.30.
PARADIS (1): «Rencontre du troisième type»: 20.45. «Un cadavre au dessert»: 19.00.
PARADIS (2): «Déluge sur la ville»: 18.45, 21.50. «Un homme»: 20.20.
PARADIS (3): «Rocky»: 21.00. «Le Bison blanc»: 19.20.
PARALLÈLE: «Le cuirassé Potemkine»: 20.30.
PARC: «La colline des bottes»: 18.30, 21.30. «Torxaon la honte de la jungle»: 20.05.
PARISIEN (1): «Crazy horse de Paris»: 13.40, 15.35, 17.35, 19.30, 21.30.
PARISIEN (2): «L'une chante, l'autre pose»: 13.30, 17.25, 21.20. «Femme fidèle»: 15.40, 19.35.
PARISIEN (3): «Violette Nozière»: 13.30, 15.30, 17.30, 21.30.
PARISIEN (4): «La petite»: 12.45, 14.50, 16.55, 18.55, 21.00.
PARISIEN (5): «Cercle infernal»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20.
PLACE DU CANADA: «Sergeant Pepper»: 19.15, 21.15.
PLACE VICTORIA: «The Greek Tycoon»: 19.30, 21.30.
PLACE VILLE-MARIE: «International Velvet»: 13.00, 15.30, 18.05, 20.40.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): «Full Circle»: 12.25, 14.10, 15.55, 17.45, 19.30, 21.15.
PUSSYCAT: «The Opening of Misty Beethoven»: 12.00, 14.50, 17.40, 20.30. «Use the Back Doors»: 13.30, 16.20, 19.10, 22.00.

- RIVOLI (1): «Fillies en cage»: 13.00, 15.50, 18.40, 21.30. «Parties carrées»: 14.30, 17.20, 20.10.
RIVOLI (2): «Billis»: 15.05, 21.15. «Madame Claude»: 13.50, 19.15. «Neo»: 12.15, 17.35.
ST-DENIS (2): «Déluge sur la ville»: 14.10, 17.50, 21.30. «Un homme»: 12.15, 16.05, 19.40.
ST-DENIS (3): «Cousin, Cousine»: 12.15, 14.05, 15.55, 17.45, 19.35, 21.25.
SEVILLE: «The goodbye girl»: 19.00. «Padre Padrone»: 21.30.
SNOWDON: «Heaven can wait»: 19.00, 21.00.
VAN HORNE: «Hot lead cold feet»: 13.00, 15.00, 17.50, 20.10.
VERDUN: «Un couple en fuite»: 18.10, 21.40. «Le chat connaît l'assassin»: 20.00.

ciné-parcs

- CINÉ-PARC ODEON (1): «Le Retour», «Gator».
CINÉ-PARC ODEON (2): «Le sport de la mort», «Règlement de compte à Philadelphie».
CINÉ-PARC ST-MATHIEU: «Les aventures de Bernard et Bianca», «Les Robinsons vers la mer du Sud».
CINÉ-PARC DE CHATEAUGUAY: «Un couple en fuite», «Monsieur St-Yves».
CINÉ-PARC DE VAUDREUIL: «Le sport de la mort», «Les impitoyables».
CINÉ-PARC DE ST-JÉRÔME: «Soyez les neptunes», «Griffins américains».
CINÉ-PARC DOLLARD (1): «Jungle Book», «Amazing Doberman».
CINÉ-PARC DOLLARD (2): «Grease», «American Hot wax».
CINÉ-PARC DE ST-EUSTACHE (1): «Naufragés du 747», «Enfer Mécanique», «Le lave auto».
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (2): «Les montagnes russes», «La bataille de Midways», «Le pirate des Caraïbes».
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (3): «Battlestar Galactica», «I wanna Hold your hands», «My name is Nobody».
CINÉ-PARC DE REPENTIGNY: «Les montagnes russes», «L'autre versant de la montagne», «Le pirate des Caraïbes».
CINÉ-PARC DOLLARD (1): «Jungle Book», «Amazing Doberman».
CINÉ-PARC DOLLARD (2): «Grease», «American Hot wax».
CINÉ-PARC DU MONT-ST-HILAIRE (route 20, sortie 70): «Les cascadeurs en péril», «Et vive la liberté», «Trinita nous voilà», «La panthère rose»: 18.30.

musique

- CENTRE D'ART D'ORFORD: (Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 118): «Concert des étudiants. Entrée libre»: 22.00.
PHOENIX THEATRE (1339 Canora Road, Ville Mont-Royal): «The Medium», opéra de Menotti: 20.30.
ARENA MAURICE-RICHARD: Orchestre symphonique de Montréal, Dir.: Uri Mayer. «Hommage au 10e anniversaire des Expos de Montréal»: 20.30.

théâtre

- THEATRE LA CHACONNE (338 est, Ontario): «Les doctylos» par Murray Schisgal, 21.00.
CAFÉ NELLIGAN 550 est, boul. Dorchester: «Petit bateau deviendra grand»: 21.00.
THEATRE PHOENIX (1339 rue Canora, ville Mont-Royal): «The Medecine» de Gian Carlo Menotti: 20.30.
ORATOIRE ST-JOSEPH (3800, Chemin de la Reine-Marie): «Le jeu de la passion», 21.00.
THEATRE DE LA NUIT EN ROSE: «Starting here, starting now, starting again», 21.00.
THEATRE DU PETIT BRULÉ (5340 boul. Ste-Rose, Laval Ouest): «Le chant du Slink», 20.30.
CONVENTUM (1237 Sanguiet): «Chili pays des disparus»: 20.00.
THEATRE DE LA RELÈVE À MICHAUD (Autoroute 30, sortie 93, Calixa-Lavallée, 514-583-3776): «Ti-Mine Goulet» de Raymond Lévesque. Avec Claude Michaud, Alpha Boucher et Louise Deschêtelles, 21h.
L'ESCALE (Autoroute 20, sortie 69, St-Marc-sur-le-Richelieu, 861-8267, 527-8321, 584-2226): «Les deux vierges» de Jean-Jacques Bricaire et Maurice Lasaygues. Avec Béatrice Picard, Denis Bouchard et Aubert Pallascio, 21h.
MANOIR D'UPTON (516-Hyacinthe dans l'Estrie, sortie 90, route transcanadienne), «Trop c'est trop... même là c'est assez», 21.00.
THEATRE DES ANCRÈTES (sortie 105 route transcanadienne près de Drummondville 819-395-2253). «Conte en noir et blanc», 21.00.

THÉÂTRE LE DAUPHIN (600 boul. St-Joseph, Drummondville): «La petite hutte», 20.30.
STUDIO THÉÂTRE DASSYLVA: (autoroute Laurentide, sortie 43, 5 miles à l'est de St-Jérôme, 514-436-1304 ou 866-8034). «Love» de Murray Schisgal, 20.45.

THÉÂTRE DE SUN VALLEY (Sainte-Adèle) 229-2118, 1-800-363-2584. «Madame Idoro». Avec Louis Lalonde, Sylvia Garipey, Lise Lasalle et Henri Norbert 21h.

THÉÂTRE DE LA BUTTE DE VAL-DAVID (Autoroute des Laurentides, sortie 76, 861-1681, 1-819-322-2818) «L'escalier» de Charles Dyer, adapt. de Louis Velle. Avec Guy Hoffman et Jean-Louis Roux, 20h30.

THÉÂTRE PIGGERY (North Hatley) — «Loots» de Joe Orton, 20h30.
THÉÂTRE DE SAINT-SAUVEUR (Autoroute des Laurentides, sortie 60) «Love» de Murray Schisgal. Avec Elizabeth Chouvalidze, Marc Legault et Claude Corbell, 19h.

THÉÂTRE DES PRAIRIES (Autoroute de la rive Nord, sortie 122, Notre-Dame-des-Prairies, 1-756-0559) — «Vive la moralité publique» de Michel Perthee, adapt. de Gilles Rochette. Avec Edgar Fruitier, Jean-Louis Paris et France Desjardins, 21h.

THÉÂTRE DES MARGUERITES (Trois-Rivières, ouest, 819-377-3223). «Nina» d'André Roussin. Avec Catherine Bégin, Georges Groulx et Albert Millaire, 21h.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE (Eastman, 861-8267, 297-2862) «Un simple mariage double» de Georges Dor. Avec Jean-Louis Millette, Carole Châtel et Mireille Daylon, 21h.

THÉÂTRE DE L'ATELIER (Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke) «La bonne planque», de Michel André. Avec Véronique Lefloquois, France Arbour et Michel Côté, 20h30.

FESTIVAL DE LENNOXVILLE (Université Bishop) «One Night Stands»: 14.00. «18-wheels»: 20.30.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE INC. (Québec). «Citrouille», de Jean Barbeau, 21.00.

THEATRE BEAUMONT-ST-MICHEL (St-Michel de Bellechasse, 1-418-884-2839. «Les lois de la pesanteur» de Pierre Goulet. Avec Hélène Loiselle, Anne Villeneuve et Lionel Villeneuve, 20h30.

CAFÉ RIMBAUD (24, St-Stanislas): «Le journal d'un fou» de Gogol, 21h30.

THÉÂTRE DU VIEUX QUÉBEC (30 St-Stanislas, Québec). «Le cabaret qui couche», 20.30.

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE (Ancienne Lorette) — «Chérie noire», de François Campaux. Avec Dominique Mucret, Pierre Brisset et Francine Yézina, 21h.

THÉÂTRE DU MANOIR ST-CASTIN (Lac Beauport, Québec, 844-7666) «Un mariage au Divorce de Georges Feydeau», 21.00.

THÉÂTRE YVON-DOUFUR (115 miles de Québec, Lac Delage, 645-8131, 848-2865 *2 + 2 = sexe» de Richard Harris, 20.30.

ZOOGE GRANBY CIRCUIS (Percé, Gaspésie), «Le fou du roi jarry chez les péteurs de bretelles», 20.30.

LE 4 SOUS AU MANOIR RICHELIEU (Pointe-aux-Pic): «Baby-Sitter» par René de Obaldia à 21.30.

pour enfants

<

Perre Le Blanc musique inc.

1222-24 MONT-ROYAL EST, Montréal - Tél.: 522-4544

ELVIS

Nouveau LONG-JEU

MAHALO \$2.99

E. Presley. ACL-7064 LP-BTR-CASS

SUPER SPECIAL

\$4.99 ELVIS

KKLI-7065 LP BTR-CASS \$5.99



CASSETTES 8 PISTES \$2.99

«I got lucky», CAS-7014
«Almost in love», ACS1-0381
«Burning Love», vol. 2, CAS-1216
«You'll never walk alone», CAS-7012

MIROIR COULEUR ELVIS \$39.98

Quantité limitée. Couleur

Noir et blanc \$19.98

\$2.99

Pour chacun de ces 10 longs-jeux tels qu'illustrés à droite

DISQUES

«Frankie & Johnny», ACL-7007

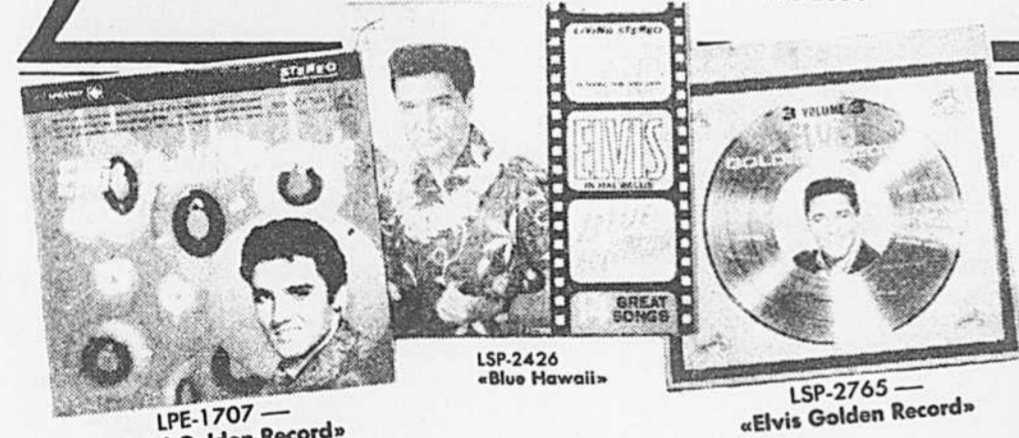
«Flaming Star», CAS-2304

«Let's be friends», CAS-2408
«Almost in love», CAS-2440
Aussi disponibles en cassettes 8 pistes

«You'll never walk alone», CAS-2472
«Elvis» vol. 1, CASX-2567
Aussi disponibles en cassettes 8 pistes

«C'mon Everybody», CALY-2518
«I got lucky», CALY-2533

«Burning Love», CAS-2595
«Separate ways», CASX-2611



LPE-1707 — «Elvis' Golden Record»

LSP-2426 «Blue Hawaii»

LSP-2765 — «Elvis Golden Record»

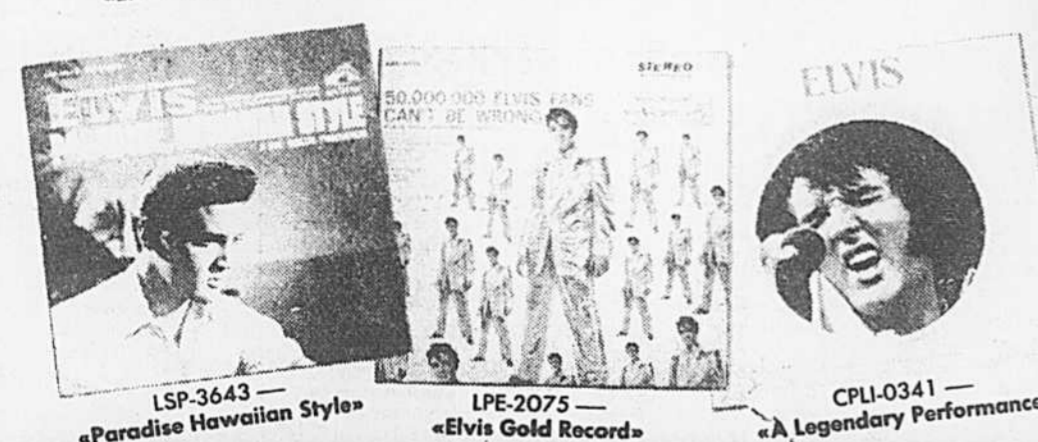
\$4.99



LSP-2756 — «Fun in Acapulco»

LSP-3921 — «Elvis Gold Record»

VPSX-6089 — «Aloha from Hawaii»



LSP-3643 — «Paradise Hawaiian Style»

LPE-2075 — «Elvis Gold Record»

CPLI-0341 — «A Legendary Performance»

Aussi disponibles en cassettes et 8 pistes

\$5.99



AFLI-2428 — «Moody Blue»

LSP-4428 — «En direct de Las Vegas»

CELI-2901 — «Songs for Children»

CHOIX POPULAIRE



ANGELE ARSENAULT \$3.99
incluant son meilleur succès «moi je mange» (quantité limitée)
PS-19903 sur longs-jeux (aussi 8 pistes ou cassettes \$5.99)

COMMANDES POSTALES

C.O.D. Chèque Mandat-poste

S.V.P. ajouter 75¢ par disque pour frais de poste et 8% taxe provinciale. De plus pour commande C.O.D. envoyez \$2.50 de dépôt sur commande.

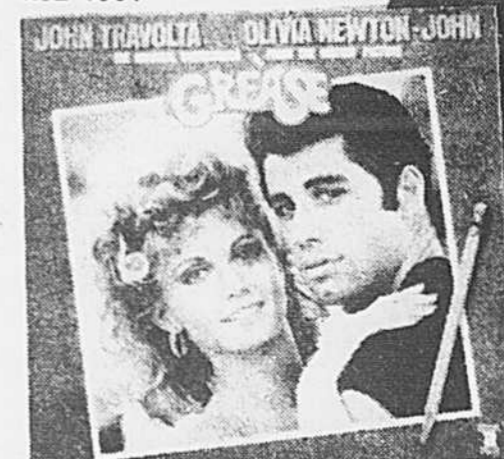
NOM:.....
ADRESSE:.....
VILLE:.....
CODE POSTAL:.....

CHOIX

Indiquer: LP-8 tr. ou cassette. Commande MINIMUM de \$5.00.

A VOTRE CHOIX

RS2-4001



GREASE RS2-4002 LONGS-JEUX
(aussi 8 pistes ou cassettes \$9.99)



SATURDAY NIGHT FEVER RS2-4001
longs-jeux

\$8.99
(aussi 8 pistes ou cassettes \$9.99)

Directeur des services administratifs

Association manufacturière

Ce poste s'adresse au cadre chevronné désirant assumer des responsabilités administratives importantes au sein d'une association regroupant des manufacturiers dont le chiffre d'affaires annuel dépasse \$400 millions. Lieu de travail: Montréal.

Relevant du directeur général, vous contrôlerez et planifierez la gestion financière de l'association et vous verrez à l'administration quotidienne du personnel et des services auxiliaires. De plus, vous coordonnerez le travail des divers comités et entretiendrez des relations étroites avec les membres et le conseil d'administration. Ce poste exigera quelques déplacements.

Bilingue, vous avez acquis une solide expérience en comptabilité et en administration générale. Vous possédez la souplesse et la compétence pour travailler en équipe. Votre dynamisme et votre esprit d'initiative vous prédisposent à un poste de généraliste. La rémunération comprend le salaire et l'allocation automobile. Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Robert Fullerton, vous référant au dossier 1139.

Rourke, Bourbonnais & Associés

Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525
Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3457

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines



La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée
The Prudential Assurance Company Limited

ADMINISTRATEUR REGIME DE RETRAITE

Nous offrons un poste d'administrateur principal (régimes de retraite) ayant de l'expérience en analyse des systèmes.

Le titulaire s'acquittera notamment des tâches suivantes:

1. Etudier les besoins de notre service des régimes de retraite et préparer des directives détaillées à l'intention de nos services informatiques;
 2. Préparer les indications de traitement et les communiquer aux utilisateurs des services intéressés;
 3. Vérifier les nouveaux systèmes ou les systèmes modifiés;
 4. Participer à la conversion aux nouveaux systèmes.
- La rémunération sera en fonction de l'expérience et du degré de qualification. Gamme complète d'avantages sociaux.

Si le poste vous intéresse, veuillez nous adresser votre curriculum vitae. Discrétion assurée.

Service du personnel

LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITEE
635, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec) H3B 1R7

EMBALLAGES ROLPH-CLARK-STONE CHEF DU SERVICE DES ACHATS

Notre compagnie, un important manufacturier d'emballages de carton, requiert les services d'un spécialiste dans le domaine des achats.

LE POSTE:

Le candidat devra coordonner et contrôler toutes les activités du service des achats.

LE TITULAIRE:

Le titulaire doit posséder une solide expérience dans le secteur des achats et de préférence, dans l'emballage, l'imprimerie ou un domaine connexe.

Toute personne désireuse de poser sa candidature devra faire parvenir son curriculum vitae au:

Directeur du personnel
5655, ave Pierre-de-Cubertin
Montréal H1N 1R2

RESPONSABLE SOUSCRIPTION COMMERCIALE

RESPONSABLE SOUSCRIPTION PRIVÉE

SERVICE - AUTOMOBILE

Qualifications:

- D.E.C. en assurance et de 4 à 5 années d'expérience en souscription-automobile ou l'équivalent.
- Travail en supervision de personnel
- Bilingue

Salaire selon compétence, avantages sociaux généreux.

Pour rendez-vous, communiquer avec:

Service du Personnel
LA SÉCURITÉ
compagnie d'assurances générales du Canada
281-8199
M. Jacques Pothier
(confidentialité assurée)

PRIX DE REVIENT ET BUDGETS

POSTE:

- Responsable du prix de revient standard et des budgets;
- Analyse des variations et explications;
- Supervision d'une personne;
- Lieu de travail St-Léonard;

CANDIDAT:

- Expérience manufacturière et prix de revient;
- Bilingue;
- Connaissances en informatique souhaitable;
- Etudes en comptabilité souhaitable;
- Etre dynamique et avoir beaucoup d'initiative;

TRAITEMENT:

Le poste devrait intéresser les candidats dont le revenu se situe entre \$14,000 et \$17,000 annuel.

Les personnes intéressées faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

La Presse Réf. 18655
C.P. 6041, Succ. "A",
Montréal H3C 3E3

IBM-BROMONT

EMBALLAGE ET MANUTENTION

- Si vous êtes ingénieur, si vous possédez de l'expérience dans le domaine de l'emballage et de la manutention et si vous êtes de ceux que les défis n'effraient pas, notre usine de Bromont vous donne l'occasion de postuler un emploi très intéressant.
- Si vous possédez des connaissances relatives aux spécifications et aux normes d'emballage, aux outils nécessaires à l'emballage, au matériel de manutention et d'emballage automatique, écrivez-nous.
- Nous offrons un vaste programme d'avantages sociaux payés par la compagnie, d'excellentes conditions de travail et un salaire conforme à votre expérience.
- La préférence sera accordée aux candidats bilingues.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:



Monsieur Jean-Guy Fournier
IBM Canada Ltée
23, boul. de l'Aéroport
Bromont (Québec)
JOE ILO

Téléphone: (514) 776-2313



ADMINISTRATEUR REGIME DE RETRAITE

Nous offrons un poste d'administrateur principal (régimes de retraite) ayant de l'expérience en analyse des systèmes.

Le titulaire s'acquittera notamment des tâches suivantes:

1. Etudier les besoins de notre service des régimes de retraite et préparer des directives détaillées à l'intention de nos services informatiques;
 2. Préparer les indications de traitement et les communiquer aux utilisateurs des services intéressés;
 3. Vérifier les nouveaux systèmes ou les systèmes modifiés;
 4. Participer à la conversion aux nouveaux systèmes.
- La rémunération sera en fonction de l'expérience et du degré de qualification. Gamme complète d'avantages sociaux.

Si le poste vous intéresse, veuillez nous adresser votre curriculum vitae. Discrétion assurée.

Service du personnel

LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITEE
635, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec) H3B 1R7

SECRETAIRE DE DIRECTION

Fonctions:

- Agir comme secrétaire du directeur général
- Faire des représentations auprès d'entreprises

Qualifications:

- Bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Expérience d'au moins 5 années comme secrétaire exécutive;
- Bilingue;
- Aptitude aux relations extérieures

Entrée en fonction immédiate

Traitement:

— Selon expérience et compétence

Prière d'apporter son curriculum vitae pour entretiens.

Les personnes intéressées peuvent obtenir un rendez-vous en communiquant avec:



M. Jean Meunier, d.g.
3155 Hochelaga, Montréal
H1N 1G4

(Face au métro Préfontaine)

526-2501

COMPTABLES AGRÉÉS et étudiants C.A.

Nous recherchons des comptables agréés ambitieux et des étudiants C.A. expérimentés pour nous aider à faire face au défi de notre entreprise en pleine expansion. Tous les membres de notre firme sont encouragés à développer leurs aptitudes professionnelles et à parfaire leurs connaissances par une formation pratique et des programmes d'études. Nous offrons aux titulaires une atmosphère stimulante, un milieu progressif, des chances illimitées d'avancement et un excellent salaire.

Les demandes doivent se faire par écrit en indiquant le no de filière 9953 et être adressées à:

Zittler, Siblin, Stein, Levine & Cie
Comptables Agréés
4115 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec
H3Z 1K9

HOPITAL GRACE DART

Surveillant(e) — Service de nuit

Pour prendre en charge le système opérationnel de l'hôpital et en particulier se rendre responsable de la direction et la coordination administrative des activités du service clinique infirmier durant les heures de 11:30 p.m. à 7:30 a.m.

Les candidat(e)s devront avoir un diplôme universitaire en science infirmière ou l'équivalent dans ce domaine, une expérience satisfaisante dans la dispensation des soins infirmiers, ainsi que plusieurs années d'expérience en qualité de chef et de responsable en administration.

Salaire et bénéfices selon les responsabilités de la fonction. Faire parvenir les demandes, marquées 'confidentiel', à

La Directrice des Soins Infirmiers,
Hôpital Grace Dart,
6085 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec
H1N 1C2

VENTE INDUSTRIELLE

Nous recherchons des représentant(s) pour gérer un territoire dans Montréal et la banlieue. Si vous avez des aptitudes en mécanique et aimez résoudre des problèmes, vous êtes la personne recherchée. Une expérience de la vente industrielle interne ou comptoir ou directement sur la route serait un atout.

Nous offrons une rémunération stable comportant une opportunité de revenu en relation avec vos efforts, par l'entremise d'un plan "salaire - commission - boni" bien équilibré. Nous offrons en plus d'excellents bénéfices marginaux et un plan de retraite. Les dépenses encourues pour votre travail sont remboursées.

Durant la période d'entraînement couvrant la connaissance du produit et des méthodes de vente un salaire vous est versé.

Vous êtes prêts de faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Presse, Réf. 18689

C.P. 6041, succ A, Montréal H3C 3E3

Compagnie pétrolière établie depuis 100 ans requiert les services de

REPRESENTANTS

pour les Cantons de l'Est

Devra avoir expérience dans la vente au détail de l'huile et de l'équipement de chauffage. Offrons salaire de base, commission, allocation d'auto et tous les bénéfices marginaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. G. Servant
Casier postal 360
Lennoxville, Québec J1M 1Z5

REPRESENTANT EN PUBLICITE

Poste disponible immédiatement. Travail avec agences et clients établis. Développement de nouveaux marchés locaux, nationaux et internationaux. Lieu de travail: Toronto, avec de nombreux déplacements. Salaire de base, compte de dépenses, bonus et avantages sociaux. Expérience pertinente nécessaire et bilinguisme un atout.

Communiquez avec Maryse LeBel, 842-3461

INSPECTEUR EN CONSTRUCTION DIRECTION DU ZONAGE ET DES PERMIS

L'inspecteur en construction voit à ce que les demandes de permis de construction ainsi que les plans et devis annexés, selon le cas, soient conformes aux règlements municipaux relatifs à la construction et au zonage. Il surveille et inspecte également les travaux en cours.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Secondaire V et deux ans d'étude dans une Ecole d'Arts et Métiers ou l'équivalent.
- Une expérience acquise à titre de menuisier dans la construction domiciliaire. Détenir une carte de compétence à titre de menuisier. De préférence, avoir agi en qualité de surintendant ou de contremaître.
- Bonne connaissance des méthodes de construction, des matériaux, des outils des différentes phases de construction, des règlements municipaux régissant la construction et le zonage.

TRAITEMENT:

Echelle de salaire de \$245.00 à \$306.00 pour une semaine de 33.75 heures et avantages sociaux coutumiers.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae, d'ici vendredi le 18 août 1978 p.m., en l'adressant à:



Direction du Personnel,
Ville de Longueuil,
300, rue Saint-Charles ouest,
Case Postale 5000,
Longueuil, Qué. J4K 4Y7

COORDONNATEUR (TRICE) des soins de santé et d'assistance

— Temps partiel de nuit

Exigences: — Membre actif de l'O.I.I.Q.

— Expérience à un niveau administratif

Salaire: Selon les normes du M.A.S.

S'adresser à: M. Damien Dallaire, 689-0933

REPRESENTANT DES VENTES

BILINGUE

Une importante compagnie de transport maritime est à la recherche d'un représentant des ventes bilingue, avec expérience, pour son bureau à Montréal.

Ce poste intéresse un individu sérieux et autonome, ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine du transport maritime.

Rémunération en fonction de l'expérience.

Bénéfices sociaux avantageux

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Presse, ref.: 18724
C.P. 6041, Succ A,
Montréal H3C 3E3

Toutes les demandes seront traitées de façon strictement confidentielle.

INTERSTEEL CONSULTANTS LIMITED

recherche

UN SPECIALISTE EXPERIMENTE EN CHARPENTE METALLIQUE ET CHAUDRONNERIE POUR UN PROJET EN AFRIQUE DU NORD.

Qualifications:

- Diplôme d'ingénieur préféré.
- Expérience en transformation des métaux en feuille, en technique de soudage, en supervision et en formation du personnel.

Nous offrons un salaire intéressant et un ensemble de bénéfices marginaux.

Adressez votre candidature à:

Directeur du personnel
Intersteel Consultants Limited
250 Consumers Road, Suite 901
Willowdale, Ontario
M2J 4V6

Le Summum de l'efficacité:

UNE ANNONCE ENCADRÉE
PLACÉE SOUS LA RUBRIQUE

carrières

ET PROFESSIONS
DANS

la presse

Tél.: 285-7320

INGENIEURS EN TELEPHONIE

Nous recherchons, pour un projet à court terme en Haïti, des ingénieurs expérimentés dans les domaines suivants:

- Réseau extérieur
- Equipement de commutation
- Réseau de transmission
- et Trafic.

Nous exigeons:

- Le français parlé et écrit.
- Expérience minimale de 5 ans.
- Préférentiellement un degré universitaire
- Bonne personnalité.

Toutes les applications seront traitées confidentiellement.

Veuillez contacter:

Plantel Compagnie Ltée
(514) 487-6060

MACHINISTES-OUTILLEURS

5 ans d'expérience en atelier d'usage.

POSTE OFFERT: Représentant(e) technique
Expérience de la vente non essentielle
Bilingue de préférence ou connaissance pratique de l'anglais.

TRAITEMENT: Salaire de base plus commission, plans de pension et d'assurance.
Voiture fournie, toutes dépenses payées.

Ecrire en toute confiance à:

Germain C. McKenven, Directeur régional
BUTTERFIELD
Division de Litton Business Systems du Canada
9725 rue Waverly
Montréal, Québec H3L 2V7

Séquelle de l'affaire Collectivité nouvelle de Longueuil

L'ingénieur Tétréault: l'amende de \$2,000 est maintenue, mais sa suspension réduite

par Gilbert LAVOIE

Le président de la firme d'ingénieurs-conseils Lalande, Tétréault et Associés, M. Jean Tétréault, a été condamné à \$2,000 d'amende et à une suspension symbolique d'une journée de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

La Cour d'appel du Québec a en effet maintenu la sentence de culpabilité prononcée par le comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs à l'endroit de M. Tétréault, qui on reprochait d'avoir versé des pots-de-vin à M. Jean Curzy, le directeur des services techniques de la Ville de Longueuil, dans le cadre du projet Collec-

tivité nouvelle de cette municipalité.

Ces sanctions à l'endroit de M. Tétréault, font suite à une enquête menée par l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec, en collaboration avec la Commission municipale du Québec, à la suite d'une série d'articles publiés en mai 1976 par LA PRESSE au sujet de certaines irrégularités dans le projet de Collectivité nouvelle.

Lors des audiences publiques de la CMQ au début de 1977, il avait été démontré que la firme d'ingénieurs-conseils Lalande, Tétréault et Associés, qui avait obtenu des contrats importants dans ce projet, avait versé à

plusieurs reprises des sommes d'argent au directeur des services techniques de Longueuil.

En septembre dernier, le comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs condamne M. Jean Tétréault à une amende de \$2,000 et à une suspension de trois mois de sa corporation professionnelle. Ces sanctions n'avaient jamais été rendues publiques en raison du secret imposé par la loi au comité de discipline des corporations professionnelles, et de l'appel logé immédiatement par M. Tétréault.

Dans sa décision rendue hier sur cet appel, le tribunal réduit de trois mois à une

journée la suspension imposée à M. Tétréault, en reprochant au comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs, d'avoir tenté de faire un bouc émissaire de l'accusé. L'amende de \$2,000 est maintenue, mais la suspension est réduite à une journée.

Il convient de signaler que c'est la première fois qu'un ingénieur subit les foudres de sa corporation professionnelle au Québec pour une histoire de pots-de-vin, ce qui explique peut-être la sévérité de la sanction originelle imposée par le comité de discipline.

On se rappellera l'émoi causé au sein de l'Ordre, il y a quelques années, par la publica-

tion d'un rapport interne, le rapport Gans, et qui faisait état de l'obligation faite aux firmes d'ingénieurs de souscrire aux caisses électorales pour obtenir ensuite des contrats publics. Ces affirmations avaient alors été démenties, et M. Jean Tétréault a été le premier ingénieur à reconnaître ouvertement lors des audiences de la CMQ, qu'il était devenu pratique courante de donner des «cadeaux» aux fonctionnaires avec lesquels on faisait affaire. M. Jean Curzy, pour sa part, a toujours nié avoir reçu des pots-de-vin; mais il doit subir son procès en septembre sous de telles accusations.

Le pyromane Bussière connaîtra sa sentence le 10 octobre

Le juge Jacques Lessard, de la Cour des sessions de la paix, a reporté au 10 octobre le prononcé de la sentence dans la cause de Henri Bussière, 40 ans, qui a été reconnu coupable d'avoir allumé une douzaine d'incendies, les 14 et 15 mai 1977, dans des immeubles des rues Saint-Hubert, Chapleau, Rosemont, Saint-Denis, Clark, Saint-Zotique, Fullum, de Castelneau, de même que sur le boulevard Saint-Laurent.

Lors de son procès, Bussière, qui a vécu dans un orphelinat au cours des 15 premières années de sa vie et qui a été tout simplement «oublié» à l'Institut Pinel entre 1965 et 1970, avait reconnu avoir allumé des incendies «parce qu'il s'ennuyait».

Son procureur, Me Gérard Rouleau, de l'Aide juridique, a pour sa part soutenu que la responsabilité de Bussière était limitée parce qu'il était depuis toujours un

homme abandonné par tous. Le juge Lessard a finalement décidé de confier Bussière à la maison Carrefour du Nouveau-Monde, sur la 15e Avenue, à Rosemont, où on s'occupe de sa réin-

sertion sociale. «Si votre conduite au cours des prochains mois devait entraîner certains reproches, lui a dit le juge Lessard, je serais alors obligé d'en tenir compte quand je prononcerai ma sentence.»

Venez voir la nouvelle gamme des produits Frigidaire



VENDEUR AUTORISÉ
Ventes — Pièces
Service d'accessoires
637-2587

OPTOMETRISTES J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D. JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (#11) 849-1274

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h a.m. à 5 h 30 p.m.
Jeudi de 9 h a.m. à 9 h p.m. — Samedi fermé.

Au bon numéro les bons voyages!

861-7311

C'est le nouveau numéro du bureau des ventes VIA de la Gare Centrale. Composez-le pour vous renseigner ou pour réserver vos places sur les trains VIA. Et... bon voyage!

l'invitation au voyage.



un seul numéro

285-7111

pour placer votre petite annonce dans

rive nord

la presse

rive sud

tous les mardis

Supplément inclus dans LA PRESSE régulière du mardi.

Toutes les nouvelles importantes de la semaine se rapportant à chaque région.

LA FACTORERIE DE TAPIS

SOLDE

ESCOMPTE

Serge Laprade, personnalité bien connue de la radio et de la télévision dit: "Lisez cette offre remarquable qui vous est offerte pour la première fois par la Factorerie de Tapis."



Tous nos gérants de magasins sont autorisés à donner des escomptes instantanés allant jusqu'à \$5 sur chaque verge carrée* de tapis que vous achetez au Prix Pouvoir de la Factorerie, et ce, quelle que soit la quantité. En voici seulement quelques exemples: (tant qu'il y en aura.)

\$3 Rabais Instantané
la vge ca. SUR
"Magnifique"
100% Saxony Moucheté Coupe et Bouclé
Prix Pouvoir 997 vge.ca
Rabais 300 vge.ca
Vous ne payez que 697 vge.ca

\$4 Rabais Instantané
la vge ca. SUR
"Eminence" par Harding
torsade en nylon "Motif Teint"
Prix Pouvoir 1097 vge.ca
Rabais 400 vge.ca
Vous ne payez que 697 vge.ca

\$5 Rabais Instantané
la vge ca. SUR
"Desiré" Saxony en Nylon Moucheté Coupe et Bouclé. Légères imperfections. Nous vous garantissons qu'elles n'en affecteront pas l'usage.
Prix Pouvoir 1397 vge.ca
Rabais 500 vge.ca
Vous ne payez que 897 vge.ca

*Sauf pour les fins de rouleaux où la réduction par vge ca. est plus importante que l'escompte.

NOUS FAISONS TOUT POUR VOUS PLAIRE

Nous faisons tout sauf la fabrication

- Nos coupons sur place pour vous économiser temps et argent.
- Aucun dépôt ni paiement jusqu'en novembre grâce à notre plan de crédit différé.
- Installation immédiate avec une garantie de service pour la vie.



- Plus de 10.000 rouleaux en montre dans tous nos entrepôts.
- Livraison immédiate partout au Québec.
- Entière satisfaction garantie-échange gratuit ou remboursement dans les 15 jours sur toutes les carpettes.
- Estimés à la maison, sur demande, sans aucune obligation.

BROSSARD 7205 BOUL. TASCHEREAU OUEST. OUEST DU PONT CHAMPLAIN 656-8440
ST-LEONARD 6878 RUE JEAN-TALON EST. A L'EST DE LANGELIER. 259-2571
ST-LAURENT 3450 CÔTE VERTU. EN FACE DE PLACE VERTU 332-2851
LAVAL 1710 BOUL. DES LAURENTIDES, AU COIN DE ST-MARTIN. 668-1140
OTTAWA 1560 CHEMIN MERIVALE AU COIN DU MEADOWLANDS DR 226-3961

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au merc.: 9h à 18h Jeudi et Ven. 9h à 21h Sam.: 9h à 17h
17 entrepôts géants situés au Canada, Métro Toronto, Whitby-Oshawa, Hamilton, Stoney Creek, St. Catharines, Kitchener, London, Sudbury, Calgary.



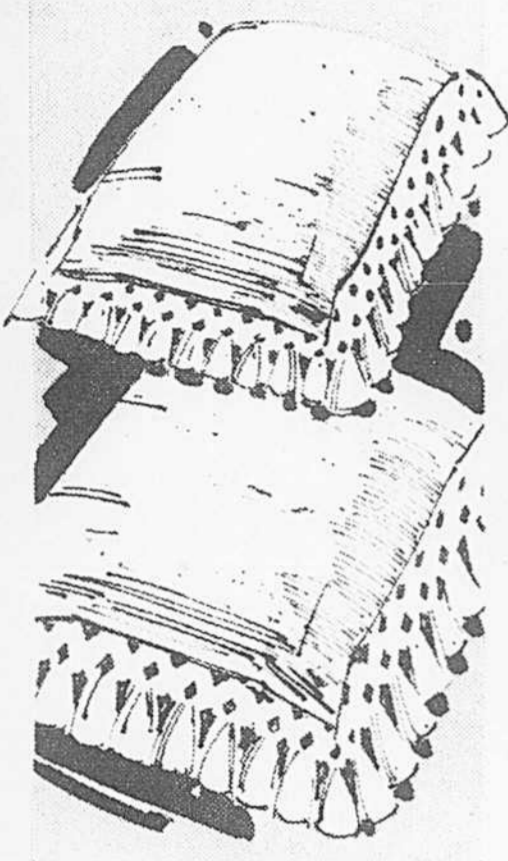
Pour célébrer le 10^e anniversaire des Galeries d'Anjou, les 4 magasins Simpsons vous invitent à une

FÊTE ANNIVERSAIRE

DE BONS ACHATS PENDANT CHEZ SIMPSONS AVEC PLAISIR PENDANT SATISFACTION GARANTIE PENDANT VENEZ CELEBRER AVEC NOUS

10 ANS ANS

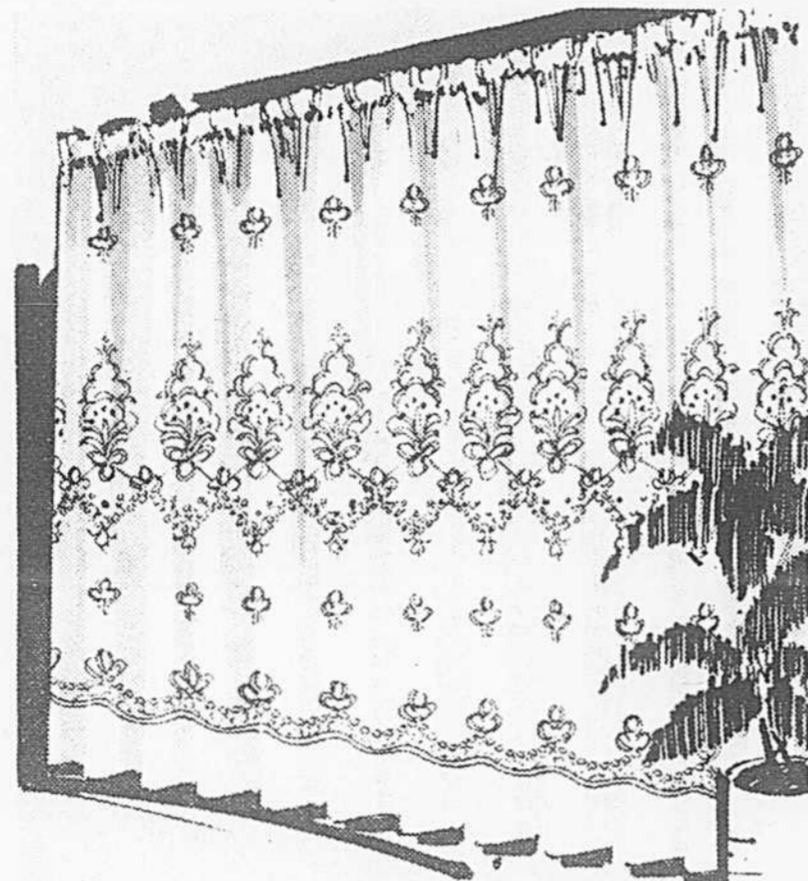
SIMPSONS PENSE À VOUS! PENSEZ À SIMPSONS!



coussins indiens
Prix Simpsons
14" 27"
399 999

- La nouvelle mode naturelle — coussins indiens pour chambre à coucher ou vivoir.
- Recouvrement 100% coton, tissé aux Indes. Bourre mousse déchiquetée du Canada.
- Carrés 14" ou 27" avec frange 4". Beige seulement.

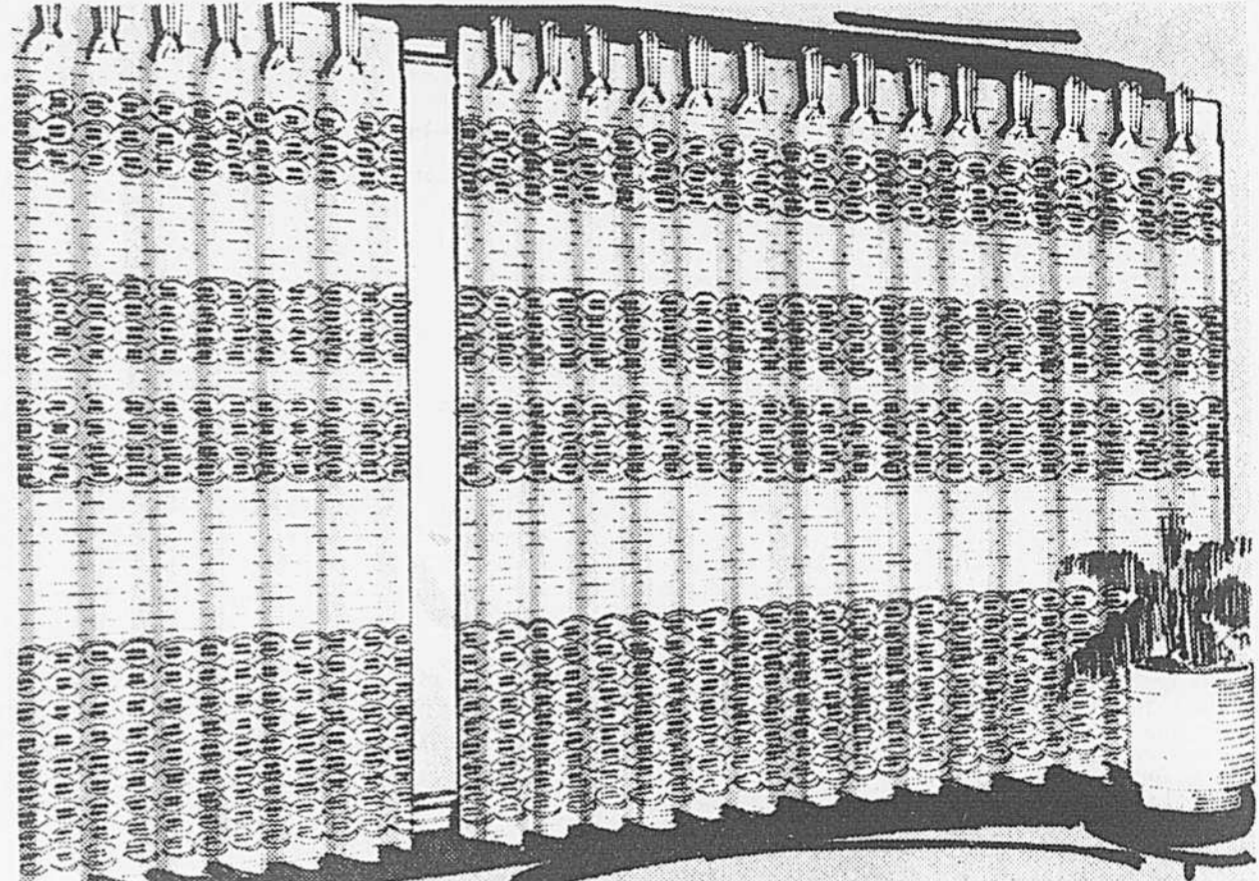
Rayon 640, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



panneaux polyester facile d'entretien
Prix Simpsons
60" x 83" ou 60" x 94" 115" x 83" ou 115" x 94"
1299 2499 ch.

- Panneaux polyester brodés de confection canadienne — charmants avec ou sans tentures.
- Si faciles d'entretien: laver et suspendre pour sécher, sans repassage.
- Têtes à passe-tringle, ourlet latéral 1" et ourlet inférieur 5".
- Brun seulement.

Rayon 385, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



rabais \$3 à \$13 — panneaux mur à mur «Monique»
Prix Simpsons
50" x 95" Ord. 19.99 96" x 95" Ord. 39.99 120" x 95" Ord. 49.99 144" x 95" Ord. 59.99
1699 3299 4299 4699 pai.

- Voilage à bandes horizontales 2 tons alternant, avec bandes blanches pour rafraîchir votre pièce.
- Modèle sans couture, fait de 7 v de tissu 100% polyester pour ampleur généreuse, têtes à 3 plis pincés.
- Lavables à la machine, suspendre pour sécher, pas de repassage.
- Brun/tan sur blanc ou or sur blanc.

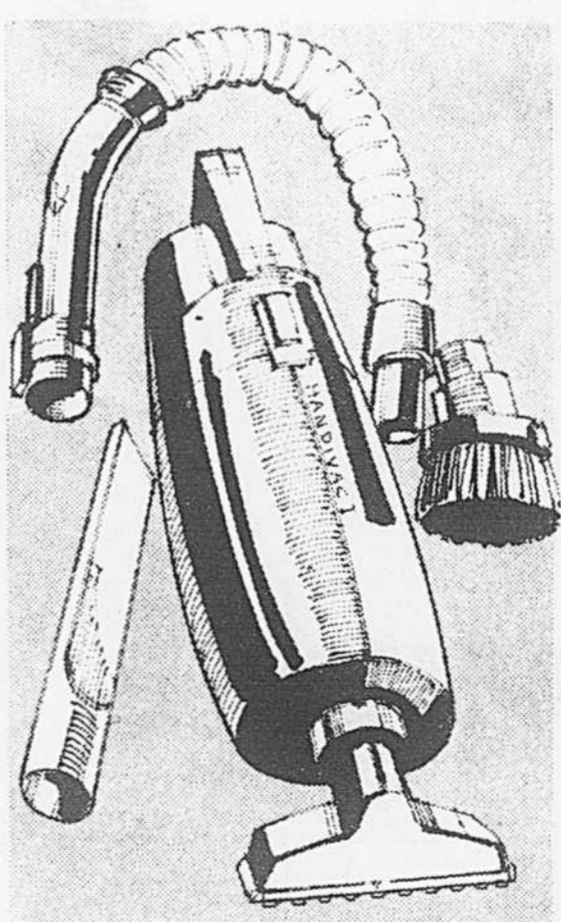
Rayon 640, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



douces serviettes de première qualité
Prix Simpsons
Bain 22" x 44" **399** ch. Mains 15" x 25" **229** ch. Débarbouillette 12" x 12" **109** ch.

- Rehaussez votre salle de bain avec les serviettes absorbantes «Caldwell».
- Confection en tissu éponge bouclé 90% coton/10% polyester au gai motif floral.
- Choix de 3 combinaisons de tons pastels — bleu, brun ou vert sur blanc.
- Hâtez-vous, les quantités sont limitées.

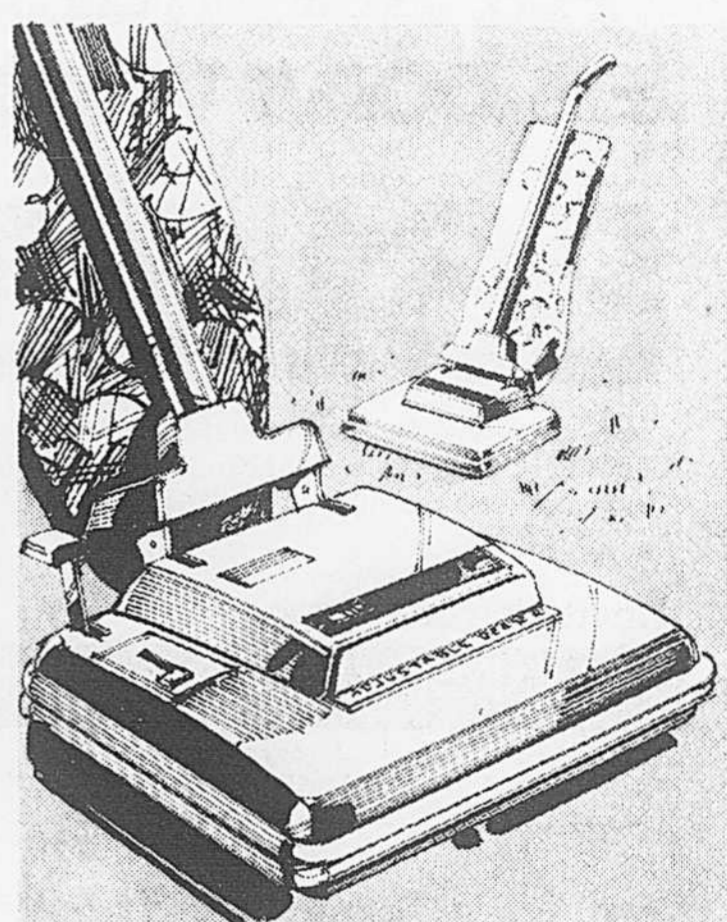
Commandes acceptées sur formats et coloris seulement.
Rayon 351, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



bas prix! aspirateur manuel «Hoover»
Prix Simpsons **4299**

- L'aspirateur manuel «Hoover» vous facilite le travail dans les endroits difficiles d'accès dans votre maison ou votre auto.
- Ne pèse que 5 lb; carter résistant, manche confortable. Se vide facilement.
- Complet avec boyau, brosse à épousseter, suceur pour capitonnage et bec mince. Modèle 1027.

Rayon 371, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



rabais \$40 — aspirateur vertical «Kenmore»
Prix ord. Simpsons 139.98 **9988**

- 2 vitesses pour nettoyage efficace — «Hi» pour les endroits à circulation intense, «Lo» pour léger nettoyage.
- Barre/brosse de battage rotative éliminant la poussière dissimulée.
- 4 positions pour différentes longueurs de mèches. Manche réglable à 3 positions.
- Sac en vinyle imprimé floral vert, 1 sac à poussière inclus. Modèle 3870.

VENEZ EN PERSONNE, ECRIVEZ... OU COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

EN VILLE
977 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7
Du lundi au mercredi,
de 9h. à 5h.30 du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h. à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

FAIRVIEW
6790, Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LES GALERIES D'ANJOU
7895, Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LE CARREFOUR LAVAL
3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

VENEZ EN PERSONNE,
ECRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TÉLÉPHONIQUE
24-HEURES PAR JOUR
POUR COMMANDER DU
MAGASIN OU CATALOGUE.